

PREFACE

Nous avons le plaisir de publier le troisième Annuaire Statistique National du Tchad. Le présent annuaire, produit dans le cadre des activités de l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), couvre la période 2011-2012. Les statistiques contenues dans la présente édition concernent plusieurs secteurs à savoir : la Démographie, les Télécommunications, l'Economie, les Finances, la Santé, l'Industrie, l'Agriculture, l'Elevage, le Tourisme, les Transports et l'Education..

Cet important document a pour but essentiel de fournir aux utilisateurs les informations essentielles pour les années 2011 et 2012 dans différents secteurs de la vie socio-économique du pays.

La diffusion de cet annuaire, vient fort heureusement répondre à la forte demande des données statistiques sociodémographiques et économiques, exprimée par les utilisateurs en rapport avec les importantes sollicitations socioéconomiques que connaît notre pays, suite à la production pétrolière et aux ambitieuses politiques publiques de développement mises en œuvre par le Gouvernement.

La réalisation du présent document a été rendue possible grâce à la contribution des services statistiques sectoriels des Ministères et des organismes étatiques et paraétatiques, qu'ils trouvent ici notre gratitude.

Nous exhortons les services publics, les partenaires au développement, les ONG et tous les acteurs sociaux, économiques et politiques, à une utilisation bénéfique de ces données pour le plus grand intérêt du pays.

Le Ministre du Plan et de la Prospective

MARIAM MAHAMAT NOUR

SOMMAIRE

PREFACE	i
LISTE DES TABLEAUX	iv
LISTE DES GRAPHIQUES	iv
SIGLES ET ABREVIATIONS	x
INTRODUCTION	1
I. CONTEXTE, METHODOLOGIE, CONCEPTS ET DEFINITIONS	2
1.1 Contexte.....	2
1.1.1 Contexte géographique	2
Le Relief	2
Le réseau hydrographique.....	3
Climat et végétation	3
1.1.2 Contexte sociopolitique et administratif.....	3
1.1.3 Contexte économique	4
i. Contexte lié aux opérations de collecte	4
1.2 Méthodologie, concepts et définitions.....	5
1.2.1 Méthodologie	5
1.2.2. Définition des concepts opérationnels.....	5
1.2.3. Définition des concepts d'analyse.....	8
1.2.4. Définition des indicateurs	8
II- DONNEES DEMOGRAPHIQUES ET DE L'ETAT CIVIL	14
2.1 Données Démographiques.....	14
III : PAUVRETE, CONDITIONS DE VIE DES MENAGES ET EQUIPEMENTS	27
IV- TELECOMMUNICATIONS	54
V- CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ACTIVE	59
5.1 Le Chômage	59
5.2 L'emploi.....	63
VI- DONNEES ECONOMIQUES ET FINANCIERES	65
6.1 Données économiques	65
6.2 Evolution des finances publiques	68
6.2.1 Politique budgétaire	68
6.2.2 Exécution du budget 2011.....	68
6.2.3 Dette extérieure	72
6.2.4 Intégration sous-régionale	72
6.2.5 Contrepartie de la masse monétaire.....	73
1- Créances nettes sur l'Etat.....	74
2- Crédits à l'économie	75
6.2.6 Evolution des établissements de crédits.....	75
VIII : DONNEES SUR LES PRIX A LA CONSOMMATION ET EVOLUTION DES SALAIRES	92
8.1 Données sur les prix à la consommation	92
8.2 Evolution des prix et salaires.....	96
8.2.1 Evolution des prix	96
8.2.2 Evolution des salaires	99
IX : DONNEES INDUSTRIELLES, AGRICOLES ET D'ELEVAGE	100
9.1 Données industrielles	100
9.2 Données agricoles.....	101
9.3 Données d'élevage	112
X: DONNEES SUR LE TOURISME ET LE TRANSPORT (2011-2012)	133
10.1 Données sur le tourisme	133
10.2 Données sur le transport	135

XI : DONNEES SUR L'EDUCATION	139
BIBLIOGRAPHIE	3
ANNEXE : COORDINATION DES TRAVAUX	4

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.01 : Indicateurs démographiques en 2011 et 2012 selon l'hypothèse moyenne	14
Tableau 2.02 : Structure des ménages selon quelques indicateurs	15
Tableau 2.03 : Taille moyenne de ménage par région de résidence selon le milieu de résidence	16
Tableau 2.04 : Indicateurs de fécondité par région de résidence.....	18
Tableau 2.05 : Age moyen de la population par région de recensement selon le sexe	19
Tableau 2.06 : Population totale du Tchad en 2011 et 2012 par année selon le sexe et le milieu de résidence	20
Tableau 2.07 : Population totale du Tchad en 2011 et 2012 par année d'âge selon l'année et le sexe	20
Tableau 2.08 : Population totale urbaine du Tchad en 2011 et 2012 par groupe d'âges quinquennaux selon l'année et le sexe	22
Tableau 2.09 : Population totale rurale du Tchad en 2011 et 2012 par groupe d'âges quinquennaux selon l'année et le sexe	23
Tableau 2.10 : Population totale du Tchad en 2011 et 2012 par groupe d'âges quinquennaux selon l'année et le sexe	24
Tableau 2.11 : Naissances des nouveaux nés déclarés (moins de 2 mois après la naissance) dans la ville de N'Djaména par année selon le sexe.....	25
Tableau 2.12 : Mariages déclarés dans la ville de N'Djaména par mois selon l'année ...	26
Tableau 3.01 : Indicateurs de pauvreté par lieu, milieu et région de résidence. Lieu, milieu et région de résidence	28
Tableau 3.02 : Indicateurs de pauvreté selon certaines caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage	29
Tableau 3.03 : Indicateurs de pauvreté selon certaines caractéristiques du chef de ménage.....	30
Tableau 3.04 : La proportion (%) des habitations fixes par région, selon le type de structure	31
Tableau 3.05 : Proportion (%) des ménages selon le statut d'occupation du logement ..	32
Tableau 3.06 : Proportion (%) des ménages habitant des habitations fixes par région, selon le statut d'occupation	32
Tableau 3.07 : Taille moyenne des ménages, nombre moyen de chambres à coucher occupées et indices de promiscuité par région, selon le milieu de résidence.....	33
Tableau 3.08 : Proportion (%) des ménages selon le matériau des murs du logement est en "dur" ou en "semi-dur".	34
Tableau 3.09 : Proportion (%) des ménages habitant des habitations fixes par région, selon le matériau principal des murs	35
Tableau 3.10 : Proportion (%) des ménages selon le matériau du toit du logement par milieu de résidence et le sexe du chef de ménage.....	36
Tableau 3.11 : Proportion (%) des ménages habitant des habitations fixes par région, selon le matériau principal du toit	37
Tableau 3.12 : Proportion (%) des ménages vivant dans des habitations fixes selon le matériau du sol par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage	37
Tableau 3.13 : Proportion (%) des ménages habitant des habitations fixes par région, selon le matériau principal du sol	38
Tableau 3.14 : Proportion (%) des ménages ayant un mode d'approvisionnement en eau par mode et milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage	39

Tableau 3.15 : Proportion (%) des ménages habitant des habitations fixes par région, selon le mode d’approvisionnement en eau.....	40
Tableau 3.16 : Proportion (%) des ménages ayant un type d’aisance amélioré par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage.....	41
Tableau 3.17 : Proportion (%) des ménages par région selon le type d’aisance.....	42
Tableau 3.18 : Proportion (%) des ménages utilisant un mode d’éclairage par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage.....	43
Tableau 3.19 : Proportion (%) des ménages par région selon le mode d’éclairage.....	44
Tableau 3.20 : Proportion (en %) des ménages utilisant de combustible pour la cuisson par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage.....	45
Tableau 3.21 : Proportion (%) des ménages par région selon le combustible utilisé pour la cuisson.....	45
Tableau 3.22 : Proportion (%) des ménages possédant de biens d’équipement par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage.....	46
Tableau 3.23 : Proportion (%) des ménages possédant des biens d’équipement par région de résidence.....	47
Tableau 3.24 : Proportion (%) des ménages possédant au moins un téléphone par milieu de résidence selon le sexe du Chef de ménage.....	47
Tableau 3.25 : Proportion (%) des ménages possédant un équipement de communications électroniques par région de résidence.....	48
Tableau 3.26 : Proportion (%) des ménages possédant l’équipement de climatisation et de cuisine par région de résidence.....	49
Tableau 3.27 : Proportion (%) des ménages possédant au moins un moyen de transport par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage.....	49
Tableau 3.28 : Proportion (%) des ménages possédant un moyen de transport par région de résidence selon le moyen de transport.....	50
Tableau 3.29 : Proportion (%) des ménages utilisant un mode d’évacuation des ordures par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage.....	51
Tableau 3.30 : Proportion (%) des ménages par région selon le mode d’évacuation des ordures ménagères.....	52
Tableau 3.31 : Proportion (%) des ménages utilisant un mode d’évacuation des eaux usées par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage.....	52
Tableau 3.32 : Proportion (%) des ménages par région selon le mode d’évacuation des eaux usées.....	53
Tableau 4.01 : Nombre d’abonnés des opérateurs en 2011 et 2012.....	54
Tableau 4.02 : Chiffres d’Affaires (CA) en millions de Fcfa en 2011 et 2012.....	55
Tableau 4.03 : ARPU d’ensemble en 2011 et 2012.....	56
Tableau 4.04 : Volume du trafic global (en millions de minutes)et part du marché (en %) en 2011 et 2012.....	56
Tableau 4.05 : Nombre d’utilisateurs internet en 2011 et 2012.....	56
Tableau 4.06 : Chiffres d’Affaires (CA) internet (en millions de Fcfa) en 2011 et 2012.....	57
Tableau 4.07 : ARPU internet en 2011 et 2012.....	58
Tableau 5.01 : Taux de chômage (au sens du BIT) par lieu de résidence selon le sexe et la classe d’âges.....	59
Tableau 5.02 : Taux de chômage (au sens du BIT) par région de résidence selon le milieu de résidence et le sexe.....	61
Tableau 5.03 : Taux de chômage (au sens du BIT) par lieu et milieu de résidence, le sexe selon le niveau d’instruction.....	62
Tableau 5.04 : Canal utilisé pour la recherche d’emploi.....	62

Tableau 5.05 : Répartition (%) des emplois par secteurs d'activité selon le milieu de résidence et le sexe	63
Tableau 5.06 : Durée hebdomadaire de travail de l'emploi principal et ses caractéristiques par secteur institutionnel et catégorie socioprofessionnelle	64
Tableau 6.01 : Principaux indicateurs économiques en 2010 et 2011	65
Tableau 6.02 : Contribution (%)de la demande à la croissance réelle	66
Tableau 6.03 : Contribution (%) de l'offre à la croissance réelle	67
Tableau 6.04 : Evolution des recettes budgétaires (en milliards de Fcfa).....	69
Tableau 6.05 : Evolution des dépenses budgétaires (en milliards de Fcfa).....	70
Tableau 6.06 : Evolution du solde budgétaire (en milliards de Fcfa).....	71
Tableau 6.07 : Evolution du financement de l'Etat (en milliards de Fcfa)	71
Tableau 7.08 : Tableau synoptique de la dette au 31 décembre (en millions de Fcfa).....	72
Tableau 6.09 : Position du Tchad par rapport aux critères de convergence en 2011	73
Tableau 6.10 : Avoirs extérieurs nets (en millions de Fcfa)	74
Tableau 6.11 : Crédits à l'économie (en millions de Fcfa).....	75
Tableau 6.12 : Evolution de la situation agrégée des banques (en millions de Fcfa)	76
Tableau 6.13 : Les normes de banques en conformité avec les normes prudentielles	77
Tableau 7.01 : Indicateurs de mortalité par milieu de résidence et sexe	79
Tableau 7.02 : Indicateurs de mortalité de l'enfance par région de résidence et sexe.....	81
Tableau 7.03 : Quelques indicateurs	82
Tableau 7.04 : Budget de la santé par rapport au budget général de l'Etat en 2011 et 2012 (en milliers de Fcfa).....	83
Tableau 7.05 : Ratio habitants/Médecin, norme régionale et gap à combler	84
Tableau 7.06 : Ratio habitants/infirmier qualifié, norme régionale et gap à combler ...	85
Tableau 7.07 : Ratio FEAP/SFDE, norme régionale et gap à combler	86
Tableau 7.08 : Cinq premiers motifs de consultations aux Centre de Santé en 2011 et 2012 (tous âges confondus)	86
Tableau 7.09 : Répartition des cas et décès des maladies sous surveillance en 2011 et 2012 au Tchad.....	87
Tableau 7.10 : Activités des centres de santé en 2011 et 2012 au Tchad.....	88
Tableau 7.11 : Activités des Hôpitaux de District, de Région et Hôpitaux Nationaux en 2011 et 2012 au Tchad.....	90
Tableau 8.01 : Indices globaux mensuels des prix à la consommation à N'Djaména.....	92
Tableau 8.02: Indices des prix à la consommation à N'Djaména en 2011 par fonction	93
Tableau 8.03: Indices des prix à la consommation à N'Djaména en 2012 par fonction	94
Tableau 8.04: Indice global et taux d'inflation en 2011 et 2012.....	95
Tableau 8.05 : Evolution de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation entre 2010 et 2012 (Base 100 : 2005 En moyenne annuelle)	96
Tableau 8.06 : Evolution de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation entre 2010 et 2012 (Base 100 : 2005 En glissement)	98
Tableau 9.01 : Production (en hectolitres) des Brasseries du Logone: production en 2011 et 2012.....	100
Tableau 9.02: Production (en hectolitres) des eaux en 2011 et 2012	101
Tableau 9.03 : Surface cultivée et production céréalière (résultats définitifs) de la Campagne Agricole 2010/2011	102
Tableau 9.04 : Rendement à l'hectare (en Kg) (résultats définitifs) de la Campagne Agricole 2010/2011	104
Tableau 9.05: Surface cultivée et production céréalière (résultats définitifs) de la Campagne 2011/2012	107

Tableau 9.06 : Surface cultivée et production des oléagineux, légumineuses et tubercules (résultats définitifs) de la Campagne Agricole 2011/2012, superficie et rendement	110
Tableau n° 9.07 : Abattages contrôlés par espèce pour la consommation locale a la SMA/AFF par mois en 2011 et 2012	113
Tableau n° 9.08: Abattages contrôlés par espèce pour la consommation locale dans les délégations en 2011 et 2012.....	117
Tableau 9.09 : Foyers déclarés de charbon bovin en 2011 et 2012	121
Tableau 9.09 : Circulation intérieure du bétail par espèce en 2011 et 2012	123
Tableau 9.10 (Suite): Circulation intérieure du bétail par espèce en 2011 et 2012.....	124
Tableau 9.11: Commerce intérieur des cuirs et peaux en 2011 et 2012	125
Tableau 9.12: Exportation de cuirs et peaux en 2011 et 2012	125
Tableau 9.13: Bétail exporté sur pied en 2011 et 2012.....	126
Tableau 9.14: Foyers déclarés de fièvre aphteuse en 2011 et 2012	126
Tableau 9.15 : Cas de maladie de Newcastle déclarés et vaccins anti-Newcastle effectués en 2011 et 2012.....	127
Tableau 9.16: Foyers déclarés de Pasteurellose Bovine en 2011 et 2012.....	127
Tableau 9.17: Foyers déclarés de Pleuropneumonie Contagieuse Caprine (PPCC) en. 2011 et 2012.....	128
Tableau 9.18: Foyers déclarés de Péripleumonie Contagieuse Bovine (PPCB) en 2011 et 2012.....	128
Tableau 9.19: Foyers déclarés de Peste de Petits Ruminants (PPR) en 2011 et 2012	129
Tableau 9.20: Foyers déclarés de Lymphangite Epizootique Equine en 2011 et 2012 ..	129
Tableau 9.21: Foyers déclarés de trypanosomes bovins en 2011 et 2012	130
Tableau 9.22: Cas de rage déclarés et vaccination antirabique effectuée en 2011 et 2012	130
Tableau 9.23: Saisie pour tuberculose bovine dans les secteurs vétérinaires en 2011 et 2012.....	131
Tableau 9.24 : Vaccination contre le charbon bactérien en 2011 et 2012.....	131
Tableau 9.25 : Vaccination contre le charbon symptomatique en 2011 et 2012.....	132
Tableau 9.26: Vaccination contre la pasteurellose en 2011 et 2012.....	132
Tableau 9.27 : Vaccination contre la PPCB en 2011 et 2012.....	132
Tableau 10.01 : Arrivées des touristes dans les Hôtels par continent d'origine.....	133
Tableau 10.02: Répartition des hôtels selon le nombre des nuitées par an.....	133
Tableau 10.03 : Répartition des hôtels selon le nombre des touristes arrivés par hôtel	134
Tableau 10.04: Arrivée mensuelle des touristes dans les Hôtels en 2011et 2012.....	134
Tableau 10.05 : Nombre mensuel des Nuitées dans les Hôtels en 2011 et 2012.....	135
Tableau 10.06 : Répartition des auberges en 2011-2012 selon le nombre des chambres	135
Tableau 10.07 : Transport routier	136
Tableau 10.08 : Arrivées par Air et par Continent en 2011 et 2012.....	137
Tableau 10.09 : Arrivées par Air et par continent en 2011 et 2012	138
Tableau 11.01 : Population d'âge scolaire par région en 2011 et 2012, poids et proportion dans la population totale de la région.....	139
Tableau 11.02: Effectifs des scolarisés.....	151
Tableau 11.03: Taux brut de scolarisation dans le primaire (en %).....	152
Tableau 11.04: Taux net de scolarisation (en %) dans le primaire en 2011 (ECOSIT3) et 2011/2012.....	155
Tableau 11.05 : Taux brut de scolarisation (en %) dans l'Enseignement Moyen par sexe et Région en 2010/2011 et 2011/2012	158

Tableau 11.06: Taux brut de scolarisation (%) dans l'Enseignement secondaire par région en 2010/2011 et 2011/2012.....	160
Tableau 11.07: Taux net de scolarisation (%) dans l'Enseignement secondaire par région en 2010/2011 et 2011/2012.....	162
Tableau 11.08: Taux de réussite (en %) au CEPE , Sessions de Juin 2011 et de juin ... 2012 par DREN.....	163
Tableau 11.09 : Taux de réussite (en %) au BEPC, Session de Juin 2011 par DREN et selon le sexe	1
Tableau 11.10: Taux de réussite au Baccalauréat, Session de Juin 2011 et Session de Juin 2012, par DREN et selon le sexe.....	2

LISTE DES GRAPHIQUES

<u>Graphique 11.01 : Variation (%) des taux bruts de scolarisation dans le primaire 153</u>	153
<u>entre 2011 et 2012</u>	153
<u>Graphique 11.02 : Indice de parité entre sexe (en %) à partir des données de l'ECOSIT3</u>	156
<u>en 2011</u>	156
<u>Graphique 11.03 : Ecart absolu entre le TNS source administrative et celui issu des...</u>	157
<u>données de l'ECOSIT3 de 2011</u>.....	157
<u>Graphique 11.04 : Variation (en %) du Taux Brut de Scolarisation dans le moyen par</u>	
<u>région entre 2011 et 2012</u>	159

SIGLES ET ABREVIATIONS

AMP : Age Moyen à la Procréation
ARPU : Average Revenu Per User (Revenu Moyen par Utilisateur)
ARCEP : Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes
BCG : Bacille de Colmet et Guering
BEAC : Banque des Etats de l’Afrique Centrale
CIPD : Conférence Internationale sur la Population et le Développement
CS : Centre de Santé
DESPA : Direction des Etudes, de la Statistique, de la Programmation et des Archives
DG : Direction Générale
DE : Direction des Exploitations
DPAS : Direction de la Production Agricole et des Statistiques
DSR : Délégation Sanitaire Régionale
ECOSIT : Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur Informel au Tchad
ED : Enquête Démographique
EIMT : Enquête à Indicateurs Multiples au Tchad
EMT : Enquête Migration au Tchad
EPMVT : Enquête sur les Privations Multidimensionnelle et la Vulnérabilité au Tchad
ENSPT : Enquête Nationale de Séroprévalence au Tchad
FBCF : Formation Brute de Capital Fixe
FEAP : Femme en Age de Procréer
FMI : Fonds Monétaire International
FOB : Free On Board
HGRN : Hôpital Général de Référence Nationale
INSEED : Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques
IRA : Infections Respiratoires Aigues
ISF : Indice Synthétique de Fécondité
MSP : Ministère de la Santé Publique
OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
ONDR : Office National pour le Développement Rural
ONG : Organisation Non Gouvernementale
PIB : Produit Intérieur Brut
PSLS : Programme Sectoriel de Lutte contre le Sida
RCA : République Centrafricaine
RDC : République Démocratique du Congo
RGPH : Recensement Général de la Population et de l’Habitat
SMIG : Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
SODELAC : Société pour le Développement du Lac
SFDE : Sage femme Diplômée d’Etat
SMA/AFF : Société Moderne des Abattoirs/Abattoir Frigorifique de Farcha
STE : Société Tchadienne des Eaux
TB : Tuberculose
TBM : Taux Brut de Mortalité
TBN : Taux Brut de Natalité
TBR : Taux Brut de Reproduction
TGFG : Taux Global de Fécondité Générale
TMI : Taux de Mortalité Infantile
VIH : Virus Immunodéficience Humaine

INTRODUCTION

Les missions de l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) sont entre autres :

- la collecte, l'exploitation, l'analyse et la diffusion des informations statistiques d'intérêt national ;
- la centralisation, la collecte des statistiques provenant des autres services producteurs et leur diffusion sous forme de synthèse.

L'élaboration de l'annuaire des statistiques du Tchad 2011-2012 répond à un souci de rendre disponibles des données fiables et de meilleure qualité à même de permettre une appréciation objective de la situation socioéconomique, démographique, sanitaire, etc. sur le pays. Après l'annuaire publié en 2002 couvrant la période 1990-2000, l'INSEED voudrait faire de la publication de l'annuaire statistique du Tchad une activité courante en vue de combler au fur et à mesure la longue période de non publication de cet important outil de planification. Il convient de noter que normalement, la production de l'annuaire statistique devrait être annuelle, mais pour diverses raisons, cette périodicité n'est pas respectée.

Le présent annuaire des statistiques 2011-2012 du Tchad s'articule autour de 11 parties à savoir :

- Contexte, méthodologie, concepts et définitions ;
- Données Démographiques et de l'Etat Civil;
- Pauvreté et condition de vie des ménages et équipements;
- Télécommunications ;
- Caractéristiques de la population active;
- Données économiques et financières ;
- Données sanitaires ;
- Données sur les prix à la consommation et évolution des salaires ;
- Données industrielles, agricoles et de l'élevage ;
- Données sur le tourisme et les Transports ;
- Données sur l'Education.

I. CONTEXTE, METHODOLOGIE, CONCEPTS ET DEFINITIONS

1.1 Contexte

1.1.1 Contexte géographique

Le Tchad est un pays vaste de 1.284.000 Km², le classant au cinquième rang des pays les plus vastes d'Afrique après l'Algérie, la RDC, le Soudan et la Libye. Du Nord au Sud, il s'étend sur 1.700 km et, de l'Est à l'Ouest, sur 1.000 km.

De par sa situation au cœur du continent africain, le Tchad est marqué par un enclavement particulier à lourdes conséquences économiques. Il partage les frontières communes avec, au Nord la Libye, à l'Est le Soudan, au Sud la République Centrafricaine (RCA), à l'Ouest le Cameroun, le Nigeria et le Niger. Au niveau intérieur, malgré des efforts faits ces dernières années dans le bitumage des routes, les communications entre les différentes régions du pays sont parfois difficiles, pendant plusieurs mois, à cause des inondations pluviales qui rendent inaccessibles certaines d'entre elles.

Le Relief

Du point de vue orographique, deux ensembles physiques se partagent le pays et font qu'on distingue un ensemble plat, la cuvette tchadienne et un ensemble accidenté, les épointements rocheux conférant au Tchad la forme d'une cuvette surélevée sur les bords.

- Le Tchad plat est formé de deux plaines séparées par le massif central tchadien (Monts Guéra) :
 - ❖ La plaine désertique du Nord caractérisée par la rigueur du milieu désertique et un déficit hydrique très prononcé, a pour conséquence une faible densité de la population et la vie est organisée essentiellement autour des oasis telle la grande palmeraie de Faya Largeau ;
 - ❖ La deuxième plaine est arrosée par les deux fleuves que sont le Chari et le Logone. C'est une plaine où sévit l'inondation par endroit et où cohabitent éleveurs et agriculteurs sédentaires. Les conditions écologiques y sont favorables. La densité de la population y devient plus significative, particulièrement dans le bassin du Moyen-Logone. L'effet pervers des importantes précipitations dans cette partie du pays transforme certains endroits en de véritables marécages rendant difficiles la circulation routière pendant une partie de l'année.
- Le Tchad accidenté entourant les plaines décrites ci-dessus est composé au Nord par les montagnes du Tibesti (point culminant Emi Koussi 3.414 m), au Nord-Est par les plateaux de l'Ennedi et à l'Est par les massifs du Ouaddaï. Les Monts Guéra au centre, les Monts de Lam au Sud auxquels s'ajoutent les systèmes collinaires du Sud-Ouest, prolongement de l'Adamaoua, forment la demi-couronne montagneuse.

Par nature, les zones montagneuses sont répulsives pour l'homme mais dans le cas des Monts Guéra, elles constituent des zones-refuges avec une densité relativement forte.

Le réseau hydrographique

Les fleuves Chari et Logone sont les principaux cours d'eau au Tchad, qui après avoir arrosé la partie Sud du Tchad se jettent dans le Lac Tchad. Le Chari et son affluent le Logone, longs respectivement de 1.200 km et 1.000 km prennent respectivement leur source en RCA et au Cameroun. Il existe aussi d'autres cours d'eaux plus modestes, affluents du Chari sur la rive droite que sont le Barh Salamat, le Barh Keïta et le Barh Aouk. En plus du Lac Tchad, ancienne mer intérieure, dont la superficie se réduit considérablement depuis quelques décennies (passant de 25.000 Km² dans les années 60 à 2.500 km² aujourd'hui), on peut citer également trois autres petits lacs à savoir le Lac Iro au Sud-Est, le Lac Firi au centre et le Lac Léré au Sud-Ouest.

Climat et végétation

Sur le plan climatique, on note trois zones dominantes : la zone saharienne qui s'étend sur environ 780.000 km², avec une pluviométrie très basse de moins de 300 mm (23 mm à Faya Largeau exception faite de l'année 2010 où la ville était inondée suite à d'importantes précipitations). La zone sahélienne qui couvre une superficie d'environ 374.000 km² est située au Sud de la zone précédente. Les pluies ne sont abondantes qu'au Sud de cette zone et durent deux à trois mois (400 à 700 mm par an). La zone soudanienne couvre une superficie d'environ 130.000 km² et est constituée de deux bassins des fleuves Chari et Logone. Les pluies y dépassent les 700 mm par an et atteignent 1.200 à 1.300 mm à Sarh et Moundou respectivement.

A chaque climat correspond une végétation particulière. C'est ainsi que la savane couvre toute la zone soudanienne, la steppe s'étend sur toute la zone sahélienne et le désert s'étend sur toute la zone concernée par le climat saharien.

Le climat en tant que facteur déterminant pour les activités humaines, influe sur l'implantation de la population voire sur son mode de vie.

1.1.2 Contexte sociopolitique et administratif

Ancienne colonie française, le Tchad a accédé à l'indépendance le 11 Août 1960. Les réformes administratives intervenues depuis l'indépendance ont à chaque fois modifié le découpage administratif du pays. C'est ainsi par exemple, de 14 préfectures et 53 sous-préfectures au RGPH1 de 1993, en 2011-2012, le pays était subdivisé en 23 régions, 64 départements (préfectures) et 264 sous-préfectures. Cette modification dans le découpage administratif rendait dans certains cas impossible l'analyse de l'évolution intercensitaire de la population pour certaines entités administratives. Malgré cela, il est important d'étudier la

distribution de la population sur le territoire national afin de mettre en exergue les disparités de peuplement ainsi que l'évolution démographique différentielle entre circonscriptions administratives.

1.1.3 Contexte économique

Le contexte macroéconomique a changé au Tchad à partir de 2003 avec l'entrée du Tchad dans le club des pays exportateurs du pétrole et le PIB est passé de 1.590 milliards de Fcfa en 2002 à 4.635,8 milliards en 2011, soit un accroissement de 191,6% durant cette période. Malheureusement, les financements extérieurs ont reculé du fait que le pays avec la rente pétrolière est supposé d'être en mesure de se prendre en charge.

Ainsi, l'économie tchadienne s'est caractérisée en 2011 par un ralentissement du rythme de croissance. Après une poussée exceptionnelle enregistrée en 2010 de l'ordre de 13,7%, la progression du PIB réel s'est limitée à 1,4% en 2011, du fait notamment de la chute des productions pétrolières.

De plus, une résurgence des pressions inflationnistes a été constatée, l'indice des prix à la consommation faisait ressortir une hausse de 2,0% en 2011 contre une baisse de 2,1% en 2010. Cependant, une amélioration des finances publiques a été enregistrée durant cette période. Cette situation s'est produite dans un contexte international caractérisé par une hausse des prix du pétrole, une évolution favorable du cours du coton et une dépréciation du taux de change du dollar par rapport au Fcfa.

i. Contexte lié aux opérations de collecte

Le Tchad n'a pas encore une longue tradition en matière de collecte de données. Après la première Enquête Démographique (ED) de 1964, le Tchad n'a réalisé son Premier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH1) qu'en 1993, opération qui a permis de disposer de base de sondage pour des enquêtes intercensitaires d'envergure nationale. C'est ainsi que la Première Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur Informel au Tchad (ECOSIT1) est réalisée en 1996, la Première Enquête Démographique et de Santé au Tchad (EDST1) en 1996-97, l'Enquête Migration au Tchad (EMT) en 1998, la Première Enquête à Indicateurs Multiples au Tchad (EIMT1) en 2000, la Deuxième Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur Informel au Tchad (ECOSIT2) en 2003-2004, la Deuxième Enquête Démographique et de Santé au Tchad (EDST2) en 2004, l'Enquête Nationale Séroprévalence au Tchad (ENSPT) en 2005, le Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2) en 2009, la Deuxième Enquête à Indicateurs Multiples au Tchad (EIMT2 ou MICS 2010) en 2010, l'ECOSIT3 en 2011, l'Enquête d'Opinion sur la Sécurité au Tchad (EOST) en 2012, l'Enquête sur les Privations Multidimensionnelles et la Vulnérabilité au Tchad (EPMVT) en 2012.

Certaines de ces sources de données ont mis en évidence des niveaux élevés de mortalité et de fécondité. L'accroissement global résulte essentiellement de l'accroissement naturel.

Par ailleurs, malgré la sensibilisation faite ces dernières années en vue d'encourager les parents à déclarer les naissances de leurs enfants, l'Etat Civil fonctionne de manière très mitigée au Tchad. Les faits d'Etat Civil ne sont déclarés que pour des nécessités administratives. Cette situation fait que les déclarations d'âges ne sont le plus souvent que des estimations approximatives surtout en milieu rural, source des nombreuses erreurs au niveau de la variable âge qui pourtant, est très importante dans l'analyse démographique.

1.2 Méthodologie, concepts et définitions

1.2.1 Méthodologie

La collecte des données s'est faite auprès des sectoriels qui ont rempli des maquettes des tableaux élaborés à cet effet, mais aussi l'exploitation des annuaires statistiques sanitaires et scolaires (2011-2012), du rapport élaboré par le Conseil National du Crédit de 2011, de l'Observatoire du Marché des Télécommunications (2013) de l'ARCEP, etc. Par ailleurs, à défaut de certaines données sociodémographiques pour la période 2011-2012, des indicateurs issus du RGPH2 de 2009 ont été préférés à l'exception de ceux obtenus à partir d'autres sources du fait de leurs caractères plus exhaustifs. Cependant, pour des indicateurs afférents à l'emploi ou au chômage, ce sont ceux de la Troisième Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur Informel au Tchad (ECOSIT3) de 2011 qui ont été priorisées malgré l'existence simultanée de ces indicateurs en 2009 (RGPH2) et 2011 (ECOSIT3). En effet, la méthodologie, voire les questions posées pour renseigner les variables sur l'emploi ou le chômage à ECOSIT3 semblent plus pertinentes que la seule période de référence à laquelle on y a fait allusion pour renseigner les variables sur l'activité économique au RGPH2.

L'aspect analytique est essentiellement réalisé par les cadres de l'INSEED même si certains tableaux tirés des rapports étaient déjà commentés (télécommunications, finances et économie).

1.2.2. Définition des concepts opérationnels

Ménage ordinaire : Un ménage ordinaire est une personne ou un groupe de personnes apparentées ou non, vivant dans une même unité d'habitation, et pourvoyant ensemble à leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. De façon générale, les membres d'un ménage reconnaissent l'autorité d'un chef, indépendamment du sexe, appelé Chef de ménage. Le ménage est différent de la famille qui comprend seulement des personnes apparentées.

Le ménage ordinaire est constitué le plus souvent d'un chef de ménage, d'une ou de plusieurs épouses et de leurs enfants mariés ou non avec éventuellement d'autres membres de la famille et même des personnes sans lien de parenté (domestique, pensionnaires, etc.). Il peut se réduire à une seule personne qui loue une pièce dans une structure et qui ne prend pas ses repas avec d'autres personnes habitant la structure.

Région ou Gouvernorat : C'est la plus grande subdivision administrative au Tchad. Le pays en compte 22 lors du dénombrement au RGPH2¹. La ville de N'Djaména est également considérée comme une région.

Population sédentaire : C'est la population qui a un habitat fixe.

Age : C'est le nombre d'années entières (révolues) séparant la date de naissance et la date de recensement.

En 2012, l'ancienne région de l'Ennedi est scindée en deux régions : la région de l'Ennedi Est (chef-lieu Amdjarass) et la région de l'Ennedi Ouest (chef-lieu Fada). Ce qui donne un total de 23 régions avec une augmentation du nombre de départements et de sous-préfectures au niveau de l'ensemble du pays.

Population d'âge scolaire : c'est la population âgée de 3 à 24 ans, susceptible d'être à l'école (préscolaire jusqu'au supérieur).

Fréquentation préscolaire ou scolaire : La fréquentation scolaire est la fréquentation d'un établissement d'enseignement formel public, privé ou communautaire (laïc ou confessionnel), pour faire des études régulières à un niveau quelconque et pendant une période bien déterminée.

Dernière classe suivie : C'est la dernière classe fréquentée par la personne concernée, qu'elle l'ait achevée ou pas.

Diplôme obtenu : C'est le diplôme le plus élevé obtenu par un individu membre de ménage.

Aptitude à lire et à écrire : C'est la capacité d'une personne à lire et à écrire (en le comprenant) un texte dans une langue donnée.

Situation d'activité : La situation d'activité est la situation individuelle par rapport à l'activité économique pendant la semaine précédant le recensement (ou la dernière saison pour les agriculteurs). Ainsi, une personne peut être occupée, au chômage, étudiante, retraitée, etc.

- **-Occupé :** Sont considérées comme des personnes *occupées* :
 - Les personnes qui ont effectué un travail rémunéré ou rémunérateur au cours de la période de référence ;
 - Les personnes ayant un emploi mais n'ayant pas travaillé au cours de la période de référence pour des raisons de congé, de santé, etc. ;
 - Les personnes qui ont travaillé pour leur propre compte au cours de la même période (travailleurs indépendants) ;
 - Les personnes qui ont utilisé la main-d'œuvre salariée ;
 - Les aides familiaux (non rémunérés) ; - Les personnes qui se sont adonnées aux travaux des champs ou à toute autre activité économique au cours de la même période.
- **Chômeur.** Toute personne ayant déjà travaillé au moins une fois, qui n'a pas travaillé au cours de la semaine et qui est à la recherche d'un emploi.
- **En quête du 1^{er} emploi.** Toute personne n'ayant jamais travaillé et qui est à la recherche de son premier emploi.
- **Femme au foyer.** Toute femme s'adonnant exclusivement aux travaux de ménage pour le compte de la famille ou des amis et qui ne recherche pas du travail.
- **Rentier/Retraité.** Un rentier est une personne qui possède une source de revenu (maison en location par exemple) lui permettant de vivre sans travailler. Un Retraité est une personne auparavant en activité qui, atteint par la limite d'âge, a été mise au repos et qui vit exclusivement de sa pension de retraite.
- **Étudiant/Élève.** Toute personne s'adonnant à plein temps aux études et qui se déclare comme élève, étudiant, stagiaire en formation, etc.
- **Autre.** Toute personne se trouvant dans une situation autre que celles décrites ci-dessus (cas des invalides).

Profession. La profession est un métier qui ne peut être pratiqué que par une personne ayant de connaissances requises. Elle désigne aussi le type de travail accompli par un individu pendant la période de référence. Pour les Chômeurs (Chômeurs ayant Déjà Travaillé ou CDT), la profession se réfère à la dernière profession exercée (avant de perdre l'emploi). De plus, pour les agriculteurs qui ne travaillent pas en saison sèche, la profession se réfère à celle de la dernière saison de pluies.

Statut dans la profession : Le statut dans la profession caractérise la position de la personne par rapport à son occupation principale. On distingue les modalités suivantes :

Employeur : Est une personne qui exploite sa propre entreprise économique ou qui exerce pour son propre compte une occupation, et qui emploie un ou plusieurs salariés ;

- **Indépendant :** Est une personne qui travaille pour son propre compte ou qui exploite sa propre entreprise économique et qui n'emploie aucun salarié. Il peut cependant être aidé par un ou plusieurs aides familiaux et peut assurer la formation d'un ou plusieurs apprentis non rémunérés ;
- **Salarié.** Est une personne qui travaille pour le compte d'un employeur public ou privé et qui perçoit en contrepartie une rémunération en nature ou en espèces ;
- **Aide familial.** Est une personne qui travaille dans une entreprise dirigée par un membre de sa famille et ne reçoit aucune rémunération ;
- **Apprenti.** Est une personne qui apprend un métier sans une rémunération. Si un apprenti est rémunéré, il doit être considéré comme un Salarié ;
- **Autre.** Toute personne (occupée ou chômeur) ayant un statut dans la profession de ceux décrits précédemment.

Branche d'activité. La Branche d'activité correspond à l'activité principale de l'entreprise ou de l'établissement dans lequel une personne a travaillé au cours de la période de référence.

Secteur d'activité : C'est un regroupement des branches d'activités en domaines d'activités. Trois secteurs d'activités ont été constitués à partir des branches d'activités. Il s'agit du secteur primaire, du secteur secondaire et du secteur tertiaire.

Le secteur primaire regroupe les branches « Agriculture, élevage, sylviculture et pêche », et « Activité extractives ».

Le secteur secondaire comprend « Activités de fabrication », « Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau » et « Construction des bâtiments et génie civil ».

Le secteur tertiaire est constitué des branches « Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules », « Activités d'hébergement et de restauration », « Activités d'information, d'édition et d'imprimerie », « Transport et entreposage », « Activités des postes et de télécommunications », « Activités financières et d'assurance », « Activités professionnelles, scientifiques et technique », « Activités immobilières et services administratifs et d'appui », « Administration publique, Défense et Sécurité sociale obligatoire », « Education », « Santé et Action sociale », « Arts, spectacles et loisirs », « Santé et Action sociale », « Autres activités de service fournis à la collectivité et de services personnels », « Activités des organisations et organismes extra-territoriaux » et « Autres branches d'activité non classées ailleurs ».

Situation matrimoniale : La situation matrimoniale d'un individu est l'état de cet individu par rapport au mariage. Est marié(e) tout homme ou toute femme ayant conclu une union avec

une autre personne de sexe opposé dans les formes prévues par la coutume, la religion ou la loi. Les différentes modalités dans la situation matrimoniale sont :

- **Célibataire** : Une personne qui n'a jamais été mariée ;
- **Monogame** : Personne mariée ayant un seul conjoint ;
- **Polygamme2** : Un homme marié à 2 femmes ou une femme mariée à un homme ayant 2 femmes ;
- **Polygamme3** : Un homme marié à 3 femmes ou une femme mariée à un homme ayant 3 femmes ;
- **Polygamme4** : Un homme marié à 4 femmes ou plus ou une femme mariée à un homme ayant 4 femmes ou plus ;
- **Veuf (ve)** : Toute personne dont l'époux (épouse) est décédé(e), et qui ne s'est pas encore remarié(e) ;
- **Divorcé(e)** : Tout(e) homme (femme) dont le mariage a été dissout selon la loi ou les coutumes ;
- **Séparé(e)** : Toute personne mariée, mais ne vivant plus avec son (sa) conjoint(e) et sans que le divorce ait été prononcé par la loi ou les coutumes ;
- **Union libre** : Personne qui vit avec un conjoint sans célébration de mariage légal, religieux ou coutumier.

1.2.3. Définition des concepts d'analyse

Population de droit ou Population résidente : Elle est constituée des Résidents présents (RP) et des Résidents absents (RA).

Groupe d'âge quinquennal : C'est une tranche d'âge de 5 ans conventionnelle très utilisée en démographie : 0-4 ans, 5-9 ans, 10-14 ans, 15-19 ans, etc.

Population urbaine : Elle englobe toute la population vivant dans l'ensemble des chefs-lieux de département et la commune de N'Djaména.

Population rurale : C'est l'ensemble de la population ne vivant ni dans un chef-lieu de département ni dans la commune de N'Djaména.

Population totale : Elle désigne toute la population (recensée et estimée).

Population totale recensée : Elle désigne la population effectivement recensée.

Population totale recensée des ménages ordinaires : C'est la population effectivement recensée dans l'ensemble des ménages ordinaires (sédentaires et nomades) ;

Région de résidence : C'est la région dans laquelle est recensé le ménage ou l'individu.

1.2.4. Définition des indicateurs

Densité : Elle exprime la concentration de la population sur une entité territoriale et est exprimée par le nombre moyen d'habitants par kilomètre carré, soit le rapport de l'effectif de la population à la superficie de cette entité. La densité dont il sera question ici est celle dite générale ou physique, c'est-à-dire celle qui tient compte de tout l'espace géographique

considéré (y compris les lacs, les forêts classées, etc.) par opposition à la densité physiologique qui se réfère à l'espace réellement habitable.

Rapport de masculinité (RM) : Nombre d'hommes pour 100 femmes.

Proportion des femmes : Effectif des femmes rapporté à l'effectif de l'ensemble de la population (en pour cent).

Poids démographique : Effectif des personnes ayant une modalité donnée rapporté à l'effectif de l'ensemble (en pour cent).

Rapport de dépendance d'âge (RDA) ou Rapport de dépendance démographique (RDD) : C'est l'ensemble de la population d'âge inactif (moins de 15 ans et 65 ans et plus) rapportée à la population d'âge actif (15-64 ans) dans la population considérée.

Taille moyenne de ménage : Elle exprime le nombre moyen des personnes par ménage. Elle est obtenue en divisant la population totale des ménages ordinaires par le nombre des ménages ordinaires.

Age moyen : C'est la somme des différents âges des individus de la population pondérés par les effectifs (numérateur) rapporté à la somme totale des effectifs de la population (dénominateur). Il est situé entre l'âge minimal et l'âge maximal.

Age médian : L'âge médian est l'âge d'une population ou d'une sous-population, qui est une valeur généralement différente de la moyenne, séparant cette population ou cette sous-population en deux parties égales. La moitié des individus est en dessous de cet âge (médian) et l'autre moitié au-dessus de cet âge.

La population active : est constituée de l'ensemble des personnes occupées, au chômage et en quête de leur premier emploi.

La population inactive : est composée des élèves, des étudiants, des retraités, des rentiers et des femmes au foyer.

Le taux de chômage est le rapport, exprimé en pourcentage, du nombre de chômeurs (chômeurs ayant déjà travaillé et chômeurs à la recherche de premier emploi) à la population active. Il correspond à la proportion de la population active qui n'est pas pourvue d'un emploi.

$$\text{Taux de Chômage} = \frac{\text{Chômeurs}}{\text{Population active}} \times 100$$

Le taux d'occupation exprimé en pourcentage s'obtient en rapportant l'effectif de la population active occupée à celui de la population active globale.

$$\text{Taux d'occupation} = \frac{\text{Population active occupée}}{\text{Population active totale}} \times 100$$

Mortalité : C'est, selon le dictionnaire multilingue de Louis Henry, l'action de la mort sur les populations. De façon générale, l'étude de la mortalité consiste à mesurer l'impact de la mort sur une population ou une sous population donnée. De façon spécifique, il s'agira de confronter, pour un temps défini, le nombre de décès et le volume de la population étudiée.

Ainsi, on parlera de **mortalité infantile**, pour les enfants de moins d'un an ; de **mortalité juvénile** pour les enfants de 1 à 4 ans révolus ou 1 à 5 ans exacts et de **mortalité infanto-juvénile** ou **mortalité des enfants** qui s'intéresse aux enfants de moins de 5 ans. Au-delà de 15 ans, il s'agit de la **mortalité adulte**. La **mortalité maternelle**, quant à elle, est « le décès d'une femme survenu en cours de grossesse ou dans un délai de 42 jours après la fin de la grossesse quelle qu'en soit la durée ou la localisation pour une cause quelconque déterminée ou aggravée par la grossesse ou les soins qu'elle a motivés mais ni accidentelle, ni fortuite » (OMS).

Santé : La santé est, selon l'OMS, un « état de parfait bien-être physique, mental et social et non une simple absence de maladie ou d'infirmités ».

Taux Brut de Mortalité (TBM) : C'est le rapport du nombre total de décès d'une année donnée à la population moyenne de la même année. Il se définit comme le nombre moyen de décès par habitant au cours d'une période donnée. Ce taux est annuel.

Quotient de mortalité : Le quotient de mortalité se définit comme la probabilité pour un individu d'âge x de mourir avant d'atteindre l'âge $x+n$.

- **Quotient de Mortalité Infantile ($1q_0$)** : C'est la mesure, à la naissance, de la probabilité de mourir avant d'atteindre le premier anniversaire (il est le plus souvent assimilé au taux de mortalité infantile) ;
- **Quotient de Mortalité Juvénile ($4q_1$)** : Pour les enfants âgés d'un an exact, c'est la probabilité de décéder avant d'atteindre le cinquième anniversaire ;
- **Quotient de Mortalité Infanto-Juvénile ($5q_0$)** : Pour un enfant qui naît, c'est la probabilité de mourir avant d'atteindre le cinquième anniversaire.

Espérance de vie à la naissance (e_0) : C'est le nombre d'années qu'un enfant né à un moment donné, vivrait si les conditions sanitaires et les risques de mortalité restent constants pendant toute la vie de cet enfant.

Rapport de Mortalité Maternelle (RMM) : Le RMM est l'indicateur le plus souvent employé pour mesurer la mortalité maternelle car il exprime mieux le risque obstétrique. Il s'agit de mesurer l'efficacité du système de reproduction (biologique) d'une population en termes de coût (décès) et bénéfice (naissances). Il peut être calculé pour l'ensemble des mères (tous âges confondus) ou par groupe d'âges. Dans les faits, le RMM peut surestimer le risque obstétrique en excluant du dénominateur les grossesses qui ne se terminent pas par une naissance vivante, mais qui peuvent être la cause d'un décès maternel. Le RMM est fréquemment, quoique faussement, mentionné comme étant le Taux de Mortalité Maternelle (TMM). Le Rapport de Mortalité Maternelle est le nombre de décès maternels par naissance vivante, multipliée par un facteur conventionnel de 100 000:

$$RMM = \frac{\text{Nombre de décès maternels}}{\text{Nombre de naissances vivantes au cours des 12 derniers mois}} \times 100.000$$

L'ARPU (Average Revenu Per User), est un indicateur qui permet de capter la dépense moyenne par utilisateur. Il est obtenu en divisant le chiffre d'affaires par le nombre d'abonnés.

Natalité. La natalité désigne la fréquence des naissances vivantes au sein de la population au cours d'une année.

Taux Brut de Natalité (TBN). Il indique le nombre moyen de naissances vivantes annuelles pour 1000 habitants. Il est obtenu en rapportant les naissances des douze derniers mois à l'effectif moyen de la population résidente de l'année.

$$\text{TBN} = \frac{\text{Nombre de naissances des douze derniers mois}}{\text{Effectif moyen de la population résidente de l'année}} \times 1000$$

Fécondité. Elle désigne la fréquence des naissances vivantes au sein des femmes en âge de procréer, c'est-à-dire celles âgées de 15-49 ans en général.

Fécondité différentielle. Elle désigne les différences de fécondité entre sous groupes d'une population.

Infécondité. Elle désigne l'absence de naissance vivante chez une femme en âge de procréer au cours d'une période de temps donnée ou à un âge donné. L'incapacité biologique de concevoir pour un homme ou une femme en âge de procréer désigne la stérilité.

Fécondité à très hauts risques. Dans cette étude, le terme fécondité à hauts risques désigne la maternité des adolescentes (12-19 ans) et des femmes âgées de 40-49 ans appartenant aux deux générations extrêmes concernées par la vie féconde. Nous savons en général que la maternité comporte des risques. Cependant, ces risques sont plus élevés chez certaines catégories de femmes en âge de procréer notamment les plus jeunes et les plus âgées. Ces deux groupes d'âges présentent un intérêt particulier en ce sens que les enfants nés des mères jeunes ou très âgées courent généralement plus de risque de décéder que ceux nés des mères de 20 à 39 ans. En outre, les accouchements précoces ou tardifs augmentent le risque de décéder chez les femmes concernées.

Fécondité des adolescentes. Les adolescentes désignent des filles qui ont un âge compris entre 12 et 19 ans. La fécondité des adolescentes désigne la survenance de naissances vivantes au sein des femmes âgées de 12 à 19 ans.

Adolescence. La définition de l'adolescence varie d'une société à l'autre. Elle est souvent définie comme une période de transition entre l'enfance et l'âge adulte. En Europe, l'adolescence se termine selon le cas avec l'accès à un emploi rémunéré, avec le départ de la maison familiale ou avec la maturité psychologique qui sort la jeune fille ou le jeune garçon de la crise d'adolescence (Valérie Delaunay, 1994).

Dans le rapport sur la population mondiale 2003, les concepts "adolescents", "jeunes" et "jeunes générations (UNFPA, 2003) ont été définis".

- Adolescence : de 10 à 19 ans (première adolescence : 10-14 ans et seconde adolescence : 15-19 ans).
- Jeune : 15-24 ans.
- Jeune génération : 10-24 ans.

Taux Global de Fécondité Générale (TGFG). C'est le nombre de naissances vivantes pour 1000 femmes en âge de procréer c'est-à-dire les femmes âgées de 15-49 ans révolus. Il est

obtenu en rapportant les naissances des douze derniers mois à l'effectif des femmes en âge de procréer.

$$TGF = \frac{\text{Nombre de naissances des douze derniers mois}}{\text{Effectif des femmes âgées de 15-49 ans}} \times 1000$$

Taux spécifique de fécondité par âge (TF(x, x+a)). Il indique le nombre de naissances vivantes chez les femmes par âge ou groupe d'âges pour 1000 femmes en âge de procréer, c'est-à-dire les femmes âgées de 15-49 ans révolus. Il est obtenu pour un groupe d'âges donné de femmes âgées de 15-49 ans, en rapportant les naissances vivantes des douze derniers mois à l'effectif du même groupe d'âges.

$$TF(x, x+a) = \frac{\text{Nombre de naissances vivantes chez les femmes d'un groupe d'âge}}{\text{Effectif des femmes du même groupe d'âge}} \times 1000$$

Indice Synthétique de Fécondité (ISF) Appelé aussi somme des naissances réduites ou descendance du moment, il représente le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait mis au monde une femme arrivée à la fin de sa vie féconde, si elle subissait, à chaque âge, les taux de fécondité observés au cours des douze derniers mois. Il est obtenu en faisant la somme des taux de fécondité par groupe âge observé au cours des douze derniers mois multiplié par l'amplitude de ces groupes d'âges.

$$ISF = 5 \sum_{15}^{49} fx$$

Avec fx comme taux de fécondité par groupe d'âges quinquennaux

Taux Brut de Reproduction (TBR). Il indique la descendance finale en filles d'une génération fictive de femmes soumises aux conditions actuelles de la fécondité en ne tenant pas compte de la mortalité.

$$TBR = ISF \times 0,488$$

Avec ISF comme indice synthétique de fécondité et 0,488 comme indice de féminité des naissances.

Taux Net de Reproduction (TNR). Il indique la descendance finale en filles d'une génération fictive de femmes soumises aux conditions actuelles de la fécondité en tenant compte de la mortalité.

$$R_0 = 0,488 * 5 \sum_{15}^{49} S_x f_x \text{ avec } S_x = \frac{s_x}{s_0}$$

Les S_x étant les survivantes et f_x étant les taux de fécondité.

Age Moyen à la Procréation (AMP). L'âge moyen à la procréation est un indice résumé du calendrier de la fécondité des femmes en âge de procréer. Il est obtenu en faisant le rapport de la somme des naissances vivantes des douze derniers mois multipliée par l'amplitude des groupes d'âges par la somme des naissances vivantes des douze derniers mois.

$$AMP = \frac{\sum_{15}^{49} (x+5)n(x, x+5)}{\sum_{15}^{49} n(x, x+5)}$$

Incidence de la Pauvreté (P0) : Elle correspond à la proportion des ménages pauvres (sous le seuil de pauvreté) dans la population considérée. Plus cette proportion est forte, plus l'incidence est forte.

Profondeur de la Pauvreté (P1) : Elle indique l'écart entre le seuil de pauvreté et les dépenses moyennes des ménages pauvres. Plus le niveau des dépenses moyennes est inférieur au seuil de pauvreté, plus la profondeur est grande.

Sévérité de la Pauvreté (P3) : Elle mesure la répartition des pauvres autour de leur niveau de dépenses moyennes. Plus la proportion des ménages très pauvres est grande, plus la sévérité est forte.

Indice de promiscuité : Il représente la densité d'occupation du logement par le ménage et mesure l'entassement de la population des ménages. Il est obtenu en rapport le nombre total de la population résidant dans l'unité d'habitation au nombre total de pièces, on obtient ainsi le nombre moyen de personnes par pièce.

II- DONNEES DEMOGRAPHIQUES ET DE L'ETAT CIVIL

2.1 Données Démographiques

Avec un niveau de fécondité élevé (7,1 enfant par femme), la population du Tchad va doubler au bout de 20,4 ans, probablement aux environs de 2030. Le niveau de la mortalité maternelle reste l'un des plus élevés en Afrique (1.084 décès maternels pour 100.000 naissances vivantes). Le mariage est plus précoce chez les femmes (18,5 ans) que chez les hommes (24,7 ans).

Tableau 2.01 : Indicateurs démographiques en 2011 et 2012 selon l'hypothèse moyenne

Indicateurs démographiques	2011	2012
Indice Synthétique de Fécondité (ISF)	7,1	7,1
Prévalence de la contraception	5,4	5,7
Age Moyen à la Procréation (AMP)	28,9	28,9
Espérance de vie à la naissance (e0)	52,8	53,0
Taux de Mortalité Infantile (TMI)	94,4	92,8
Taux de Mortalité Infanto-juvénile (TM-5)	153,8	151,1
Prévalence du VIH/SIDA	3,28	3,22
Taux brut de Natalité (TBN)	49,3	48,9
Taux brut de Mortalité (TBM)	14,7	14,3
Taux d'Accroissement Naturel (TAN)	3,5	3,5
Taux de Croissance annuelle	3,5	3,5
Temps de doublement	20,4	20,4
Taux de Mortalité Maternelle (N'Djaména) pour 100.000 NV*	1.150	-
Taux de Mortalité Maternelle (Ensemble Urbain) pour 100.000 NV *	1.204	-
Taux de Mortalité Maternelle (Rural) pour 100.000 NV *	1.052	-
Taux de Mortalité Maternelle (Tchad) pour 100.000 NV *	1.084	-
Age Moyen au Premier Mariage (Homme) *	24,7 ans	
Age Moyen au Premier Mariage (Femme) *	18,5 ans	

Source : RGPH2, 2009c et * sont les indicateurs relatifs à l'année 2009.

Le Tableau 2.02 donne la structure des ménages selon quelques indicateurs. Il ressort de ce tableau que la taille moyenne de ménage ordinaire est 5,3, et elle est plus élevée dans les ménages dirigés par des hommes (5,8) que dans ceux dirigés par les femmes (3,6).

L'âge moyen de chef de ménage est de 42,3 ans, 41,7 ans pour les chefs de ménages hommes et 44,6 ans chez les femmes.

Le taux de chefs de ménage dans la population de 15 ans et plus est de 38,0%, 63,3% pour la population masculine et 15,0% pour la population féminine.

Tableau 2.02 : Structure des ménages selon quelques indicateurs

Milieu de résidence	Sexe du Chef de ménage		Ensemble
	Homme	Femme	
Taille moyenne des ménages ordinaires recensés			
N'Djaména	5,5	4,3	5,3
Ensemble urbain	5,5	4,1	5,2
Rural	5,9	3,4	5,4
TCHAD	5,8	3,6	5,3
Age moyen des chefs de ménages			
N'Djaména	40,5	42,2	40,8
Ensemble urbain	41,1	43,1	41,5
Rural	41,8	45,1	42,5
TCHAD	41,7	44,6	42,3
Taux des chefs de ménages dans la population de 15 ans et plus			
N'Djaména	50,6	12,4	33,3
Ensemble urbain	53,8	15,7	35,5
Rural	66,6	14,8	38,8
TCHAD	63,3	15,0	38,0

Source : RGPH2, 2009

Le Tableau 2.03 donne la taille moyenne de ménage par région de résidence selon le milieu de résidence. Les régions qui présentent des tailles moyennes de ménage plus élevées et supérieures à la moyenne nationale (5,3) sont celles du Mayo Kebbi Ouest (6,4), du Barh El Gazal, du Tibesti et du Borkou (5,9), du Mayo Kebbi Est (5,8), du Moyen Chari et de la Tandjilé (5,7), du Mandoul (5,5) et du Chari Baguirmi (5,4).

Les régions qui ont des tailles moyennes des ménages plus faibles sont celles du Kanem (4,5), du Lac (4,6) et du Ouaddaï (4,9).

Tableau 2.03 : Taille moyenne de ménage par région de résidence selon le milieu de résidence

Région de résidence	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Batha	5,6	5,0	5,1
Borkou	5,8	6,0	5,9
Chari Baguirmi	5,1	5,4	5,4
Guera	5,3	5,2	5,2
Hadjer Lamis	4,9	5,1	5,0
Kanem	4,9	4,5	4,5
Lac	4,8	4,6	4,6
Logone Occidental	4,9	5,2	5,2
Logone Oriental	4,9	5,4	5,3
Mandoul	4,9	5,6	5,5
Mayo Kebbi Est	5,5	5,9	5,8
Mayo Kebbi Ouest	5,7	6,6	6,4
Moyen Chari	5,0	5,9	5,7
Ouaddaï	5,6	4,8	4,9
Salamat	5,3	5,2	5,2
Tandjilé	5,1	5,7	5,7
Wadi Fira	5,1	5,1	5,1
N'Djaména	5,3	-	5,3
Barh El Gazal	5,5	5,9	5,9
Ennedi	6,0	5,8	5,8
Sila	5,4	5,3	5,3
Tibesti	5,2	6,0	5,9
TCHAD	5,2	5,4	5,3

Source : RGPH2, 2009

Le Tableau 2.04 donne quelques indicateurs de fécondité par région de résidence. A partir de ce tableau, on peut distinguer cinq groupes de régions selon le nombre moyen d'enfants par femme :

- Les régions à très forte fécondité sont celles-là qui ont un ISF supérieur à 8 enfants par femme. Ce sont : Sila (8,5), Mayo Kebbi Ouest (8,2) ;
- Les régions à forte fécondité sont celles-là qui ont un ISF variant de 7,3 à 7,6 enfants par femme. Ce sont : Salamat, Tandjilé, Logone occidentale et Chari-Baguirmi (7,6), Mayo-Kebbi Est (7,5), Guéra et Logone Oriental (7,4) et Ouaddaï (7,3) ;

- Les régions à fécondité moyenne dont l'ISF tourne autour de la moyenne nationale. Ce sont : Moyen Chari, Wadi Fira et Mandoul (7,2), Batha, Barh El Ghazal, et Hadjer Lamis (7,1);
- Les régions à faible fécondité dont l'ISF varie entre 6,1 et 6,6 enfants par femme. Ce sont : Lac (6,6), Borkou (6,3), Ennedi et Kanem (6,1) ;
- Les régions à très faible fécondité dont l'ISF est inférieur à 6 enfants par femme : N'Djaména (5,8) et Tibesti (5,5).

Le TBR varie de 2,7 filles par femme dans la région du Tibesti à 4,2 filles par femme dans celle du Sila. Il est beaucoup plus élevé dans les régions méridionales du pays auxquelles il faut ajouter les régions du Chari Baguirmi, du Salamat, du Ouaddaï et du Guéra. En revanche, il est moins élevé dans les régions du nord-ouest et du nord-est auxquelles il faut ajouter la ville de N'Djaména.

Selon l'âge moyen à la procréation, on distingue cinq groupes de régions:

- Le premier groupe où l'AMP est supérieur ou égal 31,7 ans comprend les régions de l'Ennedi (32,5 ans); du Tibesti (32,2 ans), du Barh El Ghazal (31,8 ans) et du Wadi Fira (31,7 ans) ;
- Le second avec un AMP compris entre 30,8 ans et 31,6 ans. Ce sont les régions du Borkou (31,3 ans), du Ouaddaï (31,2 ans) et du Sila (30,8 ans) ;
- Le troisième groupe est constitué des régions dont l'AMP varie de 29,9 ans à 30,7 ans. Ce sont les régions du Salamat (30,5 ans), du Batha et du Mayo Kebbi Ouest (30,2 ans), de N'Djaména (30,6 ans), du Kanem (30,3 ans) et du Logone Occidental (29,9 ans) ;
- Le quatrième groupe est celui des régions où l'AMP varie 29,5 ans à 29,8 ans. Il s'agit du Lac (29,8 ans), du Moyen Chari (29,7 ans), de la Tandjilé (29,6 ans), de Hadjer Lamis et du Guéra (29,5 ans) ;
- Le dernier groupe comprend les régions ayant un AMP inférieur à 29,5 ans. Ce sont le Chari Baguirmi (29,2 ans), le Logone Oriental et le Mandoul (29,0 ans) et le Mayo Kebbi Est (28,9 ans).

Tableau 2.04 : Indicateurs de fécondité par région de résidence

Région de résidence	Indicateur		
	ISF	TBR	AMP
Batha	7,1	3,5	30,2
Borkou	6,3	3,1	31,3
Chari Baguirmi	7,6	3,7	29,2
Guera	7,4	3,6	29,5
Hadjer Lamis	7,1	3,4	29,5
Kanem	6,1	3,0	30,3
Lac	6,6	3,2	29,8
Logone Occidental	7,6	3,7	29,9
Logone Oriental	7,4	3,6	29,0
Mandoul	7,2	3,5	29,0
Mayo Kebbi Est	7,5	3,6	28,9
Mayo Kebbi Ouest	8,2	4,0	30,2
Moyen Chari	7,2	3,5	29,7
Ouaddaï	7,3	3,6	31,2
Salamat	7,6	3,7	30,5
Tandjilé	7,6	3,7	29,6
Wadi Fira	7,2	3,5	31,7
N'Djaména	5,8	2,9	30,6
Barh El Gazal	7,1	3,5	31,8
Ennedi	6,1	3,0	32,5
Sila	8,5	4,2	30,8
Tibesti	5,5	2,7	32,2
TCHAD	7,1	3,5	29,9

Source : RGPH2, 2009c

Le Tableau 2.05 donne l'âge moyen de la population par région de recensement selon le sexe. On distingue deux catégories de régions : celles où l'âge moyen est supérieur à la moyenne nationale (19,7 ans) sont entre autres le Tibesti (22,3 ans), le Barh El Gazal et N'Djaména (20,9 ans), l'Ennedi (20,5 ans), le Kanem (20,4 ans), etc. Ces régions sont essentiellement celles qui présentent de niveau de fécondité relativement bas (l'ISF est de 5,5 au Tibesti, 5,8 à N'Djaména, etc.). A l'opposé, celles qui ont un âge moyen inférieur à la moyenne nationale sont les régions de Sila (18,2 ans), le Logone Oriental (18,8 ans), le Logone Occidental (19,2 ans), le Mayo Kebbi Ouest, le Salamat et la Tandjilé (19,3 ans), etc. Elles sont identifiées comme étant les régions à forte fécondité (l'ISF est de 8,5 au Sila, 8,2 au Mayo Kebbi Ouest, 7,4 dans la Tandjilé, etc.

Tableau 2.05 : Age moyen de la population par région de recensement selon le sexe

Région de résidence	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Batha	19,8	19,6	19,7
Borkou	21,0	20,7	20,9
Chari Baguirmi	20,5	19,0	19,7
Guera	19,8	20,1	20,0
Hadjer Lamis	20,2	19,0	19,6
Kanem	20,6	20,3	20,4
Lac	20,1	18,8	19,5
Logone Occidental	19,1	19,4	19,2
Logone Oriental	18,7	18,9	18,8
Mandoul	18,5	19,5	19,0
Mayo Kebbi Est	19,9	20,1	20,0
Mayo Kebbi Ouest	19,3	19,4	19,3
Moyen Chari	19,5	19,4	19,5
Ouaddaï	19,9	20,0	19,9
Salamat	19,3	19,3	19,3
Tandjilé	18,9	19,7	19,3
Wadi Fira	19,8	19,8	19,8
N'Djaména	21,9	19,7	20,9
Barh El Gazal	20,2	19,6	19,9
Ennedi	20,7	20,4	20,5
Sila	18,1	18,4	18,2
Tibesti	22,9	21,6	22,3
TCHAD	19,8	19,5	19,7

Source : RGPH2, 2009c

La population totale du Tchad était estimée à 11.039.873 personnes en 2009. A l'aide du logiciel Spectrum, cette population atteindrait 11.880.614 personnes en 2011 et 12.306.561 personnes en 2012 selon l'hypothèse moyenne. Par ailleurs, la proportion de la population urbaine qui était de 21,8% en 2009, atteindrait 22,4% en 2011 et 22,7% en 2012, mettant en évidence une urbanisation de plus en plus croissante de la population. Il convient de noter que les populations urbaines estimées à travers l'utilisation du logiciel Spectrum pour 2011 et 2012, sont légèrement différentes de celles obtenues avec l'utilisation simple des taux d'accroissement intercensitaire (2.665.217 contre 2.605.796 en 2011 et 2.793.589 contre 2.715.239 en 2012).

Tableau 2.06 : Population totale du Tchad en 2011 et 2012 par année selon le sexe et le milieu de résidence

Année	Sexe			% des femmes	Milieu de résidence			% urbain
	Masculin	Féminin	Total		Urbain	Rural	Total	
2011	5876234	6004380	11880614	50,5	2665217	9215397	11880614	22,4
2012	6092153	6214033	12306561	50,5	2793589	9512972	12306186	22,7

Source : Projections Démographiques 2009-2050, RGPH2, 2009

La population d'âge vaccinal (0-4 ans) est estimée à 2.458.191 enfants, soit 20,8% de la population totale en 2011. Cette population d'âge vaccinal est de l'ordre de 2.514.828 enfants, soit 20,4% en 2012.

Tableau 2.07 : Population totale du Tchad en 2011 et 2012 par année d'âge selon l'année et le sexe

Age	Année					
	2011			2012		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0	279488	267645	547132	287544	275343	562887
1	258654	248515	507169	266758	256260	523018
2	240375	234974	475349	253262	243147	498408
3	236357	230853	467210	237006	231495	468502
4	233509	227821	461331	233623	228190	462013
5	231056	225831	456887	231270	226144	457414
6	229418	224190	453608	229575	224447	454023
7	206789	201467	408256	22877	223066	451442
8	197010	191489	388499	206053	200531	406584
9	186580	180991	367571	196233	190499	386732
10	175669	170251	345620	185827	180165	365991
11	164677	159504	324182	174992	169528	344520
12	153857	148949	302806	165082	158881	322963
13	143655	139178	282833	153339	148419	301758
14	134634	130830	265464	143201	138723	281924
15	127125	124295	251420	134216	130425	264641
16	120764	119221	239985	126701	123895	250596
17	115065	114695	229760	120300	118794	239094
18	109445	110465	219910	114551	114234	228785
19	103747	107174	210921	108901	109981	218882
20	97754	104888	202642	103210	106692	209903
21	91674	103327	195001	97240	104413	201652
22	85821	102332	188153	91167	102841	194008
23	80561	101325	181886	85323	101832	187155
24	75992	99683	175675	80074	100810	180884
25	72261	97019	169280	75512	99154	174666
26	69235	93589	162824	71790	96479	168269
27	66562	90082	156645	68781	93050	161832
28	64108	86782	150890	66130	89547	155678
29	62039	83333	145372	63693	86253	149946

Age	Année					
	2011			2012		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
30	60326	79750	140076	61631	82812	144442
31	58885	76099	134383	59919	79240	139160
32	57728	72342	130070	58483	75603	134086
33	56672	68650	125322	57331	71862	129192
34	55455	65282	120737	56276	68185	124461
35	53934	52369	116303	55056	64825	119882
36	52206	59801	112007	53529	61908	115436
37	50463	57400	107862	51804	59350	111155
38	48855	54967	103822	50065	56959	107024
39	47359	52444	99803	48461	54537	102998
40	46019	49746	95765	46967	52027	98993
41	44789	46955	91744	45627	49345	94973
42	43586	44181	87767	44398	46576	90973
43	42341	41576	83918	43195	43823	87019
44	41048	39214	80261	41950	41236	83185
45	39673	37161	76834	40649	38879	79528
46	38230	35348	73578	39265	36824	76089
47	36814	33694	70507	37817	35019	72836
48	35393	32054	67447	36396	33370	69766
49	33841	30345	64186	34971	31736	66706
50	32119	28493	60612	33415	30029	63444
51	30295	26567	56862	31693	28180	59873
52	28427	24673	53100	29872	26261	56134
53	26650	22938	49589	28009	24375	52383
54	25079	21415	46493	26236	22645	48881
55	23788	20159	43947	24665	21124	45788
56	22715	19120	41836	23371	19867	43238
57	21735	18181	39916	22293	18826	41120
58	20750	17282	38032	21307	17884	39191
59	19767	16464	36231	20315	16979	37294
60	18753	15714	34467	19325	16155	35480
61	17727	15018	32745	18302	15396	33693
62	16729	14385	31114	17265	14684	31949
63	15793	13786	29579	16659	14035	30290
64	14915	13169	28085	15309	13419	28728
65	14111	12516	26627	14425	12792	27217
66	13366	11838	25204	13612	12128	25740
67	12654	11167	23821	12852	11436	24288
68	11954	10522	22476	12122	10749	22872
69	11268	9890	21157	11407	10089	21496
70	10598	9285	19882	10715	9453	20167
71	9944	8701	18645	10037	8841	18877
72	9353	8701	17523	9362	8239	17602

Age	Année					
	2011			2012		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
73	8784	7646	16431	8744	7685	16429
74	8147	7055	15202	8152	7144	15297
75	7424	6376	13800	7507	6548	14056
76	6687	5677	12364	6794	5881	12675
77	6433	5389	11822	6077	5203	11280
78	5949	4909	10858	5802	4905	10707
79	5470	4446	9916	5319	4432	9750
80 +	41354	33352	74705	38872	31671	70543
Total	5876234	6004379	11880614	6092153	6214408	12306561

Source : RGPH2, 2009 et projections démographiques 2009-2050

La population d'âge vaccinal (0-4 ans) en milieu urbain est estimée à 24,3% de la population totale en 2011. Cette proportion de la population d'âge vaccinal en ville a baissé à 17,2% en 2012.

Tableau 2.08 : Population totale urbaine du Tchad en 2011 et 2012 par groupe d'âges quinquennaux selon l'année et le sexe

Groupe d'âges	2011			2012		
	hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0-4	226070	238544	646614	234234	246291	480525
5-9	206084	219848	425932	216531	466126	447774
10-14	170272	180545	250817	163085	194027	377113
15-19	141092	145001	286093	149676	152069	301745
20-24	122385	124203	246589	130853	126826	257679
25-29	98392	107678	206069	102858	112191	215049
30-34	77961	83226	161188	80020	87794	167814
35-39	66105	64743	130848	66413	67902	136315
40-44	55840	49805	105645	57561	52951	110512
45-49	45814	37529	83343	47601	39587	87188
50-54	33772	27320	61092	35735	29283	65018
55-59	24491	19842	44333	25491	20826	46326
60-64	17579	15448	33027	18316	15977	34294
65-69	12394	11887	24280	12748	12297	25044
70-74	8420	8636	17056	8553	8845	17397
75-79	5209	5684	10893	5196	5787	10983
80+	6356	7042	13399	6048	6765	12813
Total	1318235	1346982	2665217	1382919	1410671	2793589

Source : RGPH2, 2009 et projections démographiques 2009-2050

La population rurale est estimée à 9.215.397 personnes en 2011 et à 9.512.972 personnes en 2012. Le poids démographique de la population d'âge vaccinal n'a pratiquement pas changé au cours de cette période (21,6% en 2011 et 21,4% en 2012).

Tableau 2.09 : Population totale rurale du Tchad en 2011 et 2012 par groupe d'âges quinquennaux selon l'année et le sexe

Groupe d'âges	Année					
	2011			2012		
	hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0-4	1022313	971264	1993577	1044159	988144	2032303
5-9	844768	804121	1648889	874977	833444	1708422
10-14	602220	568168	1170388	638355	601689	1240044
15-19	435054	430849	865903	454993	445261	900254
20-24	309417	387351	696768	326152	389762	715923
25-29	235813	343128	578941	243048	252293	595341
30-34	211104	278897	490001	213620	289908	503528
35-39	186712	222237	408949	190502	229678	420180
40-44	161942	171867	333810	164575	180055	344630
45-49	138137	131073	269210	141497	136241	277737
50-54	108798	96767	205565	113491	102207	215698
55-59	84265	71365	155630	86461	73844	160305
60-64	66336	56624	122963	68140	57709	125850
65-69	50959	44045	95005	51670	44898	96569
70-74	38406	32220	70627	38457	32517	70974
75-79	26753	21112	47865	26303	21181	47484
80+	34997	26310	61307	32824	24906	57730
Total	4557999	4657397	9215397	4709234	4803738	9512972

Source : RGPH2, 2009 et projections démographiques 2009-2050

Le Tableau 2.10 donne la population totale du Tchad en 2011 et 2012 par groupe d'âges quinquennaux selon l'année et le sexe.

La population des personnes âgées (60 ans et plus) est estimée à 496.420 personnes, soit 4,2% de la population totale, dont 3,5% sont du troisième âge (60-79 ans) et 0,7% du quatrième âge (80 ans et plus). Cette population des personnes âgées est de l'ordre de 499.138 individus en 2012, soit 3,8% de l'ensemble de la population dont 3,2% du troisième âge et 0,6% du quatrième âge.

Tableau 2.10 : Population totale du Tchad en 2011 et 2012 par groupe d'âges quinquennaux selon l'année et le sexe

Groupe d'âge	Année					
	2011			2012		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0-4	1248383	1209808	2458191	1278393	1234435	2512828
5-9	1050852	1023969	2074822	1091508	1064687	2156196
10-14	772492	748713	1521205	821441	795716	1617157
15-19	576146	575850	1151996	604669	597329	1201998
20-24	431802	511555	943357	457015	516587	973602
25-29	334205	450806	785011	345906	464484	810390
30-34	289065	362123	651188	293640	377701	671342
35-39	252817	286980	539797	258915	297580	556495
40-44	217782	221673	439455	222136	233006	455143
45-49	183951	168602	352553	189097	175828	364925
50-54	142570	124086	266657	149225	131490	280716
55-59	108756	91207	199963	111952	94680	206632
60-64	83917	72072	155989	86456	73687	160143
65-69	63353	55932	119285	64418	57195	121613
70-74	46826	40856	87682	47010	41362	88372
75-79	31963	26796	58759	31499	26968	58467
80+	41354	33352	74705	38872	31671	70543
Total	5876234	6004379	11880614	6092153	6214408	12306561

Source : RGPH2, 2009 et projections démographiques 2009-2050

2.2 Données d'Etat Civil

Le Tableau 2.11 donne les naissances des nouveaux nés déclarés (moins de 2 mois après la naissance) dans la ville de N'Djaména par année selon le sexe.

En 2011, les naissances déclarées à moins de 2 mois après leur survenance sont estimées à 19.828. Ce nombre atteint 23.577 naissances déclarés en 2012, soit un accroissement de 18,9%. Quel que soit le sexe, le taux d'accroissement au cours de la période des naissances déclarés au bout de 2 mois maximum après la naissance est identique (18,9%).

Tableau 2.11 : Naissances des nouveaux nés déclarés (moins de 2 mois après la naissance) dans la ville de N'Djaména par année selon le sexe

Année	Sexe de l'enfant		Total
	Masculin	Féminin	
2011	7932	11896	19828
2012	9431	14146	23577
Variation (en %)	18,9	18,9	18,9

Source : Service Etat Civil-Ville de N'Djaména, 2011-2012

Le Tableau 2.12 donne les mariages déclarés dans la ville de N'Djaména par mois selon l'année.

Les mariages déclarés sont ceux supervisés par un officier d'état civil en l'occurrence un responsable de la Mairie de N'Djaména. En 2011, le nombre des mariages déclarés est de 820, ce nombre a atteint 1.024 en 2012, soit un accroissement 27,5%.

En considérant le mois de déclaration, ce sont les mois de Mars (101,8%) et de juin (112,5%) qui ont connu de véritables accroissements de déclarations entre 2011 et 2012. A l'opposé, les mois de Mai (-2,7%), Juillet (-11,2%), et Septembre (-12,2%) ont connu des baisses de déclarations entre 2011 et 2012.

Tableau 2.12 : Mariages déclarés dans la ville de N'Djaména par mois selon l'année

Mois	Année		Variation (en %)
	2011	2012	
Janvier	60	62	3,3
Février	58	84	44,8
Mars	55	111	101,8
Avril	58	60	3,4
Mai	73	71	-2,7
Juin	56	119	112,5
Juillet	89	79	-11,2
Août	60	70	16,7
Septembre	82	72	-12,2
Octobre	68	89	30,9
Novembre	81	105	29,6
Décembre	80	102	27,5
Total	820	1024	24,9

Source : Service Etat Civil-Ville de N'Djaména, 2011-2012

III : PAUVRETE, CONDITIONS DE VIE DES MENAGES ET EQUIPEMENTS

L'indicateur de mesure du niveau de vie du ménage utilisé pour appréhender la pauvreté dans ce contexte (ECOSIT3 de 2011), est la consommation annuelle moyenne du ménage par tête normalisée par un indice du coût de la vie. La consommation finale du ménage a quatre composantes : la consommation monétaire, l'autoconsommation, les transferts en nature reçus d'autres ménages et le loyer imputé des ménages propriétaires de leur logement ou logés gratuitement.

Le Tableau 3.01 ressort des indicateurs de pauvreté par lieu, milieu et région de résidence.

Les taux de pauvreté (incidence) montrent que la pauvreté augmente rapidement lorsqu'on part de capitale vers le milieu rural via les autres centres urbains. En effet, l'incidence de la pauvreté se situe à 11,0% au niveau de la capitale. Les proportions des pauvres dans les autres centres urbains (28,8%) et en milieu rural (52,5%) sont respectivement environ trois et cinq fois plus élevée que celle dans la capitale.

La profondeur et la sévérité de la pauvreté montrent que non seulement la pauvreté est massive en milieu rural mais elle montre aussi que les inégalités sont importantes. En effet, la profondeur de la pauvreté qui mesure la distance moyenne des pauvres par rapport au seuil de pauvreté est 29,9% en milieu rural tandis qu'elle n'est que de 4,9% à N'Djaména et 14,4% dans les autres centres urbains. En outre, il faut noter que le milieu rural a contribué à 91,8% à la pauvreté nationale qui se situe à 46,7% alors que les centres urbains ont contribué à hauteur de 6,1%. Les contributions de la ville de N'Djaména (1,9%), du Borkou-Ennedi-Tibesti (1,6%) et du Barh El Gazal (1,0%).

Les taux de pauvreté par région, permettent de classer ces régions en trois catégories dites pauvreté élevée (régions dont les taux sont plus élevés que la moyenne nationale (46,7%), modérée et pauvreté faible (régions à taux de pauvreté plus faibles que la moyenne). Ainsi sont classées comme régions à taux de pauvreté élevés (dans l'ordre du degré d'acquitté), les régions du Mandoul, du Guéra, du Logone Occidental, de la Tandjilé et dans une moindre mesure du Moyen Chari. Celles dites de pauvreté modérées sont le Lac, le Mayo Kebbi Ouest, le Hadjer Lamis, le Batha, le Salamat et le Logone Oriental. Les régions à taux de pauvreté faibles sont dans l'ordre N'Djaména, le Ouaddaï, le Kanem, le Sila, le Mayo Kebbi Est, le Wadi Fira, le Chari Baguirmi et le BET.

Par ailleurs, l'analyse au niveau régional fait ressortir que ce sont les régions du Mandoul (9,9%), du Logone Occidental (9,7%), du Logone Oriental (8,4%), de la Tandjilé (7,4%) et du Guera (7,0%) qui ont le plus contribué à la pauvreté au Tchad. Les régions dont leur contribution demeure faible sont la ville de N'Djaména (1,9%), le Borkou-Ennedi-Tibesti (1,6%) et le Barh El Gazal (1,0%).

Tableau 3.01 : Indicateurs de pauvreté par lieu, milieu et région de résidence

Lieu, milieu et région de résidence	Incidence	Profondeur	Sévérité	Contribution
Lieu de résidence				
N'Djaména	11,0	4,9	2,4	1,9
Autres milieux urbains	28,8	14,4	7,8	6,3
Milieu rural	52,5	29,9	18,3	91,8
Milieu de résidence				
Urbain	20,9	10,2	5,4	8,2
Rural	52,9	29,9	18,3	91,8
Région de résidence				
Barh El Gazal	42,6	23,7	14,3	1,0
Batha	45,6	22,6	12,2	3,6
Borkou-Ennedi-Tibesti	41,8	21,7	12,1	1,6
Chari Baguirmi	41,1	22,4	12,9	5,0
Guéra	66,5	41,2	27,6	7,0
Hadjer Lamis	45,7	26,4	16,6	5,9
Kanem	34,8	19,4	11,7	2,8
Lac	46,3	23,9	13,2	3,5
Logone Occidental	66,4	40,4	26,2	9,7
Logone Oriental	48,6	26,9	15,9	8,4
Mandoul	70,9	43,9	28,6	9,9
Mayo Kebbi Est	38,2	20,9	12,3	6,0
Mayo Kebbi Ouest	47,4	24,9	13,9	6,6
Moyen Chari	61,4	36,3	22,8	6,2
N'Djaména	11,0	4,9	2,4	1,9
Ouaddaï	34,8	17,9	10,0	4,8
Salamat	48,4	26,9	16,0	3,0
Sila	36,7	18,4	9,8	2,0
Tandjilé	65,3	37,5	23,0	7,8
Wadi Fira	38,4	20,4	12,0	3,2
Tchad	46,7	26,3	15,9	100,0

Source : ECOSIT3, Profil de Pauvreté au Tchad en 2011

Le Tableau 3.02 ci-dessous présente les indicateurs de pauvreté selon certaines caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage.

Le phénomène de pauvreté analysé selon certaines caractéristiques du chef de ménages, notamment le sexe, la situation matrimoniale et le groupe d'âge révèle quelques différenciations.

Les ménages dirigés par les hommes sont enclins à être plus pauvres que ceux dirigés par les femmes. En effet, l'incidence de la pauvreté se situe à 47,4% pour les ménages dont le chef est un homme contre 42,6% pour ceux dont le chef est une femme. En outre, la profondeur et la sévérité de la pauvreté montrent que le degré est plus poussé chez les hommes que chez les femmes.

Selon la situation matrimoniale du chef de ménage, on note que les ménages dirigés par les chefs séparés ou mariés sont plus pauvres que ceux dirigés par les chefs ayant autre statut (60,8% et 41,1% respectivement). De même, les degrés de pauvreté (profondeur et sévérité) sont plus élevés chez eux. On notera au passage que les ménages dont les chefs sont en union libre sont moins pauvres que les autres.

Du point de vue de l'âge du chef de ménage, les ménages dont les chefs sont âgés de 65 ans et plus sont plus pauvres (55,7%) que les autres et sont suivis de ceux âgés entre 44 et 64 ans (50,4%). On observe aussi que les ménages dont les chefs sont âgés de moins de 25 ans ont une incidence de la pauvreté plus faible (37,0%). Le constat général qu'on peut faire est que la pauvreté augmente avec l'âge du chef de ménage.

Tableau 3.02 : Indicateurs de pauvreté selon certaines caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage

Lieu, milieu et région de résidence	Incidence	Profondeur	Sévérité	Contribution
Sexe				
Masculin	47,4	26,7	16,2	85,7
Féminin	42,6	23,9	14,4	14,3
Statut matrimonial				
Marié	47,1	26,7	16,2	89,0
Union libre	35,4	18,8	10,6	1,2
Célibataire	36,8	15,7	7,9	0,8
Veuf	43,1	23,8	14,1	5,5
Séparé	60,8	33,9	20,5	2,0
Divorcé	40,0	22,1	13,2	1,4
Grand groupe d'âge				
Moins de 25 ans	37,0	18,7	10,3	3,9
25-44 ans	43,8	25,1	15,2	50,3
45-64 ans	50,4	28,4	17,4	35,7
65 ans et plus	55,7	30,1	17,9	10,0
Tchad	46,7	26,3	15,9	100,0

Source : ECOSIT3, Profil de Pauvreté au Tchad en 2011

Le Tableau 3.03 donne des indicateurs de pauvreté selon certaines caractéristiques du chef de ménage.

L'analyse de la pauvreté selon le niveau d'instruction du chef de ménage fait ressortir que les ménages dirigés par les chefs qui ont un niveau primaire sont plus pauvres (52,1%) que les autres. Ceux-ci sont suivis des ménages dirigés par des chefs n'ayant aucun niveau scolaire (48,5%). Il convient de noter que le degré de pauvreté est plus dans ces deux catégories de ménages que chez les autres et elles contribuent le plus à la formation de la pauvreté nationale (26,7% et 62,9% respectivement).

Selon la situation d'activité du chef de ménage, on note que la pauvreté est plus prononcée chez les chômeurs au sens du BIT (54,1%). Chez les actifs occupés et chômeurs découragés, l'incidence de la pauvreté est la même (47,1%) tandis que chez les inactifs, le taux de pauvreté est le plus bas (41,9%). Par ailleurs, on note que non seulement les chefs de ménages chômeurs au sens du BIT sont relativement plus touchés par la pauvreté que les autres mais les inégalités sont plus poussées en leur sein que chez les autres (profondeur et sévérité plus élevées).

Considérant le statut dans la profession pour les chefs de ménage actifs occupés, le tableau révèle que les ménages dont les chefs sont des apprentis ou des aides familiaux ont des taux de pauvreté plus élevés (61,0%) que les autres. Ils sont suivis par les ménages dont le chef est un patron ou est installé à son propre compte (48,5%). Les ménages dont le chef est un salarié ont des taux de pauvreté plus modérés (21,0%).

Tableau 3.03 : Indicateurs de pauvreté selon certaines caractéristiques du chef de ménage

Caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage	Incidence	Profondeur	Sévérité	Contribution
Niveau d'instruction				
Sans instruction	48,5	27,6	17,0	62,9
Ecole coranique	36,4	18,9	10,6	1,7
Primaire	52,1	29,5	17,9	26,7
Secondaire	34,0	17,6	9,7	8,4
Professionnel	9,7	4,9	2,5	0,1
Supérieur	7,6	3,5	1,7	0,2
Situation d'activité				
Actif occupé	47,1	26,6	16,2	74,6
Chômeur au sens du BIT	54,1	31,9	19,9	5,1
Chômeur découragé	47,1	27,6	16,9	3,1
Inactif	41,9	23,3	14,3	17,1
Ensemble	46,7	26,3	15,9	100,0
Statut dans la profession				
Patron, propre compte	48,5	27,4	16,6	72,0
Salarié	21,0	11,0	6,1	5,8
Apprenti, aide familial	61,0	35,4	22,2	22,2
Ensemble	47,1	26,6	16,2	100,0
Tchad	49,4	27,4	16,5	100,0

Source : ECOSIT3, Profil de Pauvreté au Tchad en 2011

La proportion (%) des habitations fixes par région, selon le type de structure, est donnée à travers le Tableau 3.04.

Au Tchad en 2009, les habitations sont essentiellement de type “maison/case” (47,1%) ou des concessions (43,4%).

De manière générale, les proportions des habitations en matériaux durables sont faibles. En effet, c’est seulement à N’Djaména (0,9%) que la proportion des habitations de type “immeuble” est supérieure à la moyenne nationale (0,3%), il en est de même pour les habitations de type “ville”.

Tableau 3.04 : La proportion (%) des habitations fixes par région, selon le type de structure

Région	Type de structure						Total	Effectif
	Maison/case	Maison en bande	Villa	Immeuble	Concession	Autre		
Batha	48,2	1,7	0,1	0,3	45,0	3,7	100,0	87637
Borkou	44,1	7,9	0,1	0,1	47,4	0,3	100,0	14081
Chari Baguirmi	49,0	5,0	0,0	0,0	45,0	1,0	100,0	101200
Guera	29,8	3,3	0,1	0,4	65,1	1,3	100,0	100420
Hadjer Lamis	63,6	8,6	0,2	0,2	26,8	0,5	100,0	106326
Kanem	45,9	8,0	0,1	0,2	43,6	2,2	100,0	71989
Lac	52,6	17,0	0,1	0,1	29,7	0,5	100,0	90085
Logone Occidentale	44,0	4,6	0,4	0,3	50,5	0,2	100,0	133149
Logone Orientale	57,6	9,3	0,2	0,3	32,5	0,3	100,0	141898
Mandoul	50,1	3,8	0,1	0,2	45,3	0,5	100,0	112335
Mayo Kebbi Est	36,8	3,9	0,3	0,2	58,7	0,2	100,0	131586
Mayo Kebbi Ouest	32,1	5,4	0,3	0,3	61,6	0,3	100,0	87364
Moyen Chari	68,5	6,9	0,5	0,2	23,4	0,5	100,0	96802
Ouaddaï	71,9	8,3	0,4	0,2	17,8	1,4	100,0	127090
Salamat	53,6	6,7	0,2	0,2	38,8	0,5	100,0	52218
Tandjilé	50,3	8,1	0,2	0,2	40,9	0,2	100,0	116125
Wadi Fira	48,2	11,9	0,1	0,2	39,2	0,3	100,0	77351
N’Djaména	10,2	16,4	3,2	0,9	68,9	0,5	100,0	178834
Barh El Gazal	57,7	14,5	0,2	0,1	26,7	0,9	100,0	23674
Ennedi	72,1	6,4	0,4	0,2	19,4	1,5	100,0	18003
Sila	57,0	5,8	0,2	0,2	34,3	2,5	100,0	47497
Tibesti	37,8	13,1	0,1	0,2	48,8	0,1	100,0	3384
TCHAD	47,1	7,9	0,5	0,3	43,4	0,8	100,0	1919048

Source : RGPH2, 2009

Le Tableau 3.05 donne la proportion des ménages selon le statut d’occupation du logement.

Les ménages propriétaires de leurs logements représentent 85,6% de l’ensemble des ménages. Cette proportion est plus faible à N’Djaména (36,6%) et plus élevée en milieu rural (95,3%). A l’opposé, dans l’ensemble du pays, les ménages locataires ne représentent que 8,8% et c’est à N’Djaména que la proportion des ménages locataires est plus élevée (46,8%) mais très insignifiante en milieu rural (1,6%).

Tableau 3.05 : Proportion (%) des ménages selon le statut d'occupation du logement

Milieu de résidence	Sexe du Chef de ménage		Ensemble
	Homme	Femme	
Propriétaire			
N'Djaména	37,2	33,7	36,6
Ensemble urbain	52,7	55,5	53,3
Rural	95,3	95,2	95,3
TCHAD	85,6	85,9	85,6
Locataire			
N'Djaména	46,1	50,2	46,8
Ensemble urbain	33,4	31,0	32,9
Rural	1,6	1,6	1,6
TCHAD	8,9	8,5	8,8

Source : RGPH2, 2009

Le Tableau 3.06 contient les proportions des ménages habitant des habitations fixes par région, selon le statut d'occupation.

Dans l'ensemble des autres régions du pays, la proportion des habitations occupées par leurs propriétaires est supérieure à 80,0%, sauf à N'Djaména où elle n'est que de 36,6%. Par ailleurs, c'est seulement à N'Djaména (46,8%), au Moyen Chari (11,1%) et dans une certaine mesure au Borkou (10,6%), où la proportion des ménages locataires est supérieure à 10,0%.

Tableau 3.06 : Proportion (%) des ménages habitant des habitations fixes par région, selon le statut d'occupation

Région	Statut d'occupation				Total	Effectif des ménages
	Propriétaire	Locataire	Logement de fonction	Logé gratuitement		
Batha	93,5	3,4	0,2	2,9	100,0	87637
Borkou	82,7	10,6	1,5	5,3	100,0	14081
Chari Baguirmi	88,0	5,0	0,4	6,6	100,0	101200
Guera	92,8	3,3	0,4	3,5	100,0	100420
Hadjer Lamis	89,3	5,6	0,2	4,8	100,0	106326
Kanem	96,8	1,8	0,2	1,2	100,0	71989
Lac	94,5	2,7	0,3	2,5	100,0	90085
Logone Occidental	84,2	7,6	0,6	7,7	100,0	133149
Logone Oriental	90,1	5,6	0,3	3,9	100,0	141898
Mandoul	89,9	4,0	0,4	5,7	100,0	112335
Mayo Kebbi Est	92,1	4,2	0,5	3,2	100,0	131586
Mayo Kebbi Ouest	93,3	3,4	0,6	2,7	100,0	87364
Moyen Chari	80,5	11,1	0,9	7,5	100,0	96802
Ouaddaï	91,8	6,1	0,2	1,9	100,0	127090
Salamat	91,3	4,4	0,6	3,7	100,0	52218
Tandjilé	94,9	3,3	0,3	1,7	100,0	116125
Wadi Fira	94,9	3,3	0,3	1,5	100,0	77351
N'Djaména	36,6	46,8	1,2	15,4	100,0	178834
Barh El Gazal	91,0	5,5	0,6	2,8	100,0	23674
Ennedi	92,2	4,8	0,7	2,3	100,0	18003

Sila	92,8	1,9	0,2	5,1	100,0	47497
Tibesti	92,3	2,2	1,0	4,4	100,0	3384
TCHAD	85,6	8,8	0,5	5,1	100,0	1919048

Source : RGPH2, 2009

Le Tableau 3.07 donne la taille moyenne des ménages, le nombre moyen de chambres à coucher occupées et l'indices de promiscuité par région, selon le milieu de résidence.

L'indice de promiscuité renseigne sur la concentration de l'effectif de la population d'un ménage dans les pièces d'habitation. Il est mesuré par le rapport de l'effectif des membres du ménage au nombre total des pièces disponibles. Il peut aussi être mesuré en rapportant la taille moyenne des ménages au nombre moyen de pièces par logement.

Au niveau régional, les indices de promiscuité les plus élevés sont observés au Batha (3,0), au Guéra (2,9), au Kanem (3,0), au Barh El Gazal (3,1) et au Sila (3,1).

Tableau 3.07 : Taille moyenne des ménages, nombre moyen de chambres à coucher occupées et indices de promiscuité par région, selon le milieu de résidence

Région	Taille moyenne des ménages		Nombre moyen de chambres		Indice de promiscuité		
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Ensemble
Batha	5,6	5,0	1,9	1,7	3,0	3,0	3,0
Borkou	5,8	6,0	2,4	2,6	2,4	2,3	2,4
Chari Baguirmi	5,1	5,4	2,0	2,1	2,6	2,5	2,6
Guera	5,3	5,2	1,9	1,8	2,7	2,9	2,9
Hadjer Lamis	4,9	5,0	1,8	1,9	2,8	2,7	2,7
Kanem	4,9	4,5	1,7	1,5	2,8	3,0	3,0
Lac	4,8	4,6	1,7	1,7	2,7	2,7	2,7
Logone Occidental	4,9	5,2	2,4	2,4	2,0	2,2	2,1
Logone Oriental	4,9	5,4	2,1	2,3	2,3	2,3	2,3
Mandoul	4,9	5,6	2,2	2,4	2,3	2,3	2,3
Mayo Kebbi Est	5,5	5,9	2,5	2,7	2,2	2,2	2,2
Mayo Kebbi Ouest	5,7	6,6	2,5	3,0	2,3	2,2	2,2
Moyen Chari	5,0	5,9	2,3	2,4	2,2	2,4	2,4
Ouaddaï	5,6	4,7	2,2	2,0	2,5	2,4	2,4
Salamat	5,3	5,2	1,9	1,9	2,7	2,8	2,7
Tandjilé	5,1	5,7	2,3	2,6	2,2	2,2	2,2
Wadi Fira	5,2	5,1	2,3	2,4	2,3	2,2	2,2
N'Djaména	5,3	-	2,2	-	2,4	-	2,4
Barh El Gazal	5,5	5,5	1,9	1,7	2,9	3,2	3,1
Ennedi	6,1	5,8	2,9	2,9	2,1	2,0	2,0
Sila	5,4	5,3	1,8	1,7	3,0	3,1	3,1
Tibesti	5,2	6,0	2,5	3,4	2,0	1,8	1,8
TCHAD	5,2	5,4	2,2	2,2	2,4	2,5	2,4

Source : RGPH2, 2009

Le Tableau 3.08 donne les proportions des ménages dont le matériau des murs du logement est en “dur” ou en “semi-dur”.

Les proportions des habitations dont les murs sont en dur et en semi dur sont faibles dans l’ensemble du pays et représentent respectivement 2,8% et 11,0%.

Autrement dit, les ménages dont le matériau des habitations est en dur sont rares et c’est à N’Djaména que cette proportion dépasse le seuil de 10% (14,5%). En milieu rural, cette proportion n’est que de 0,9%.

Tableau 3.08 : Proportion (%) des ménages selon le matériau des murs du logement est en “dur” ou en “semi-dur”.

Milieu de résidence	Sexe du Chef de ménage		Ensemble
	Homme	Femme	
“Dur”			
N’Djaména	14,9	12,6	14,5
Ensemble urbain	9,9	7,3	9,3
Rural	0,9	0,8	0,9
TCHAD	2,9	2,3	2,8
“Dur” ou en “semi-dur”			
N’Djaména	40,4	35,9	39,6
Ensemble urbain	37,9	33,1	36,8
Rural	7,4	5,5	7,0
TCHAD	14,3	11,9	13,8

Source : RGPH2, 2009

Les proportions des ménages habitant des habitations fixes par région, selon le matériau principal des murs sont données dans le Tableau 3.09.

Les régions où l’on observe les proportions les plus faibles (moins de 20,0%) des ménages disposant des habitations dont le matériau principal des murs est en paille sont notamment : N’Djaména (2,1%), le Logone Occidental (13,4%), le Mandoul (13,9%), le Mayo Kebbi Ouest (14,9%), le Mayo Kebbi Est (15,2%), le Logone Oriental (18,1%) et le Moyen Chari (18,9%). Ces régions ont la particularité d’être de la zone méridionale ou la capitale du pays.

Tableau 3.09 : Proportion (%) des ménages habitant des habitations fixes par région, selon le matériau principal des murs

Région	Matériau de murs					Total	Effectif des ménages
	Paille	Banco	Semi dur	Dur	Autre		
Batha	59,7	32,2	1,7	0,6	5,8	100,0	87637
Borkou	37,0	60,9	0,9	0,4	0,8	100,0	14081
Chari Baguirmi	38,4	54,7	4,1	1,3	1,4	100,0	101200
Guera	44,6	48,9	3,0	0,8	2,7	100,0	100420
Hadjer Lamis	42,3	50,2	1,4	0,9	5,4	100,0	106326
Kanem	34,7	60,9	0,4	0,4	3,7	100,0	71989
Lac	48,1	50,6	0,4	0,5	0,4	100,0	90085
Logone Occidental	13,4	45,7	33,3	4,4	3,2	100,0	133149
Logone Oriental	18,1	59,6	18,4	1,6	2,1	100,0	141898
Mandoul	13,9	73,7	10,2	1,2	1,1	100,0	112335
Mayo Kebbi Est	15,2	73,2	8,2	1,5	1,9	100,0	131586
Mayo Kebbi Ouest	14,9	64,8	17,1	2,0	1,2	100,0	87364
Moyen Chari	18,9	67,6	9,5	2,9	1,1	100,0	96802
Ouaddaï	70,0	21,0	5,0	0,9	3,0	100,0	127090
Salamat	62,6	27,2	7,8	1,6	0,8	100,0	52218
Tandjilé	19,1	54,5	21,5	4,0	0,9	100,0	116125
Wadi Fira	40,5	56,5	2,0	0,6	0,5	100,0	77351
N'Djaména	2,1	55,8	25,1	14,5	2,5	100,0	178834
Barh El Gazal	32,3	65,6	0,7	0,6	0,8	100,0	23674
Ennedi	68,1	25,4	2,7	1,0	2,8	100,0	18003
Sila	89,2	6,3	1,1	0,4	2,9	100,0	47497
Tibesti	38,6	51,1	0,7	0,6	8,9	100,0	3384
TCHAD	31,6	52,3	11,0	2,8	2,3	100,0	1919048

Source : RGPH2, 2009

Le Tableau 3.10 contient les proportions des ménages selon le matériau du toit du logement par milieu de résidence et le sexe du chef de ménage.

La qualité de toit est tributaire de revenus relativement élevés dans la perception de l'habitat par les tchadiens. On comprend que le statut social soit dans une large mesure en rapport avec la qualité des matériaux de toiture des maisons habitées.

La proportion des ménages disposant des habitations dont le matériau du toit est en tôle, tuile ou béton est de 18,6%. Cette proportion est plu élevée à N'Djaména (89,6%) et plus faible en milieu rural (5,4%).

Tableau 3.10 : Proportion (%) des ménages selon le matériau du toit du logement par milieu de résidence et le sexe du chef de ménage

Milieu de résidence	Sexe du Chef de ménage		Ensemble
	Homme	Femme	
Tôle, en tuile ou en béton			
N'Djaména	89,4	88,5	89,6
Ensemble urbain	64,7	56,8	63,0
Rural	5,7	4,1	5,4
TCHAD	19,2	16,4	18,6
Paille ou natte			
N'Djaména	1,7	2,3	1,8
Ensemble urbain	18,0	22,7	19,0
Rural	77,8	76,1	77,5
TCHAD	64,2	63,6	64,0

Source : RGPH2, 2009

Les proportions des ménages habitant des habitations fixes par région, selon le matériau principal du toit sont contenues dans le Tableau 3.11.

La région de N'Djaména, du Logone Occidental, du Logone Oriental et du Moyen Chari sont des régions où les proportions des ménages disposant des habitations ayant des toits en tôle, sont supérieures à la moyenne nationale (18,2%).

Tableau 3.11 : Proportion (%) des ménages habitant des habitations fixes par région, selon le matériau principal du toit

Région	Matériau du toit					Total	Effectif des ménages
	Paille/Natte	Banco	Tôle	Béton	Autre		
Batha	71,9	23,9	2,5	0,3	1,4	100,0	87637
Borkou	46,7	52,2	0,7	0,2	0,1	100,0	14081
Chari Baguirmi	60,3	24,2	14,4	0,3	0,8	100,0	101200
Guera	80,3	13,2	5,2	0,4	0,9	100,0	100420
Hadjer Lamis	46,1	46,6	5,7	0,4	1,2	100,0	106326
Kanem	33,9	64,3	0,2	0,3	1,4	100,0	71989
Lac	49,1	49,5	0,7	0,2	0,4	100,0	90085
Logone Occidental	72,3	2,8	24,4	0,3	0,3	100,0	133149
Logone Oriental	75,3	4,8	19,4	0,2	0,3	100,0	141898
Mandoul	82,1	3,1	14,1	0,2	0,5	100,0	112335
Mayo Kebbi Est	83,1	6,0	10,4	0,3	0,3	100,0	131586
Mayo Kebbi Ouest	76,5	5,5	17,4	0,3	0,3	100,0	87364
Moyen Chari	72,6	3,0	23,7	0,2	0,6	100,0	96802
Ouaddaï	77,2	12,6	7,6	0,3	2,4	100,0	127090
Salamat	81,4	9,2	8,6	0,3	0,5	100,0	52218
Tandjilé	80,2	3,8	15,6	0,2	0,2	100,0	116125
Wadi Fira	67,3	30,4	1,8	0,3	0,3	100,0	77351
N'Djaména	1,8	8,4	87,3	2,0	0,5	100,0	178834
Barh El Gazal	39,2	59,0	0,8	0,3	0,7	100,0	23674
Ennedi	80,7	14,5	2,5	0,4	2,0	100,0	18003
Sila	91,0	4,0	1,3	0,3	3,3	100,0	47497
Tibesti	81,9	15,6	0,4	0,4	1,7	100,0	3384
TCHAD	64,0	16,6	18,2	0,4	0,8	100,0	1919048

Source : RGPH2, 2009

Le tableau ci-dessous, donne les proportions des ménages vivant dans les habitations fixes dont le matériau du sol est en carreaux ou en ciment.

Dans l'ensemble du pays, la proportion des ménages disposant des habitations dont le matériau du sol est en carreaux ou en ciment est de 6,7%. Le sexe du chef de ménage ne semble pas être un élément discriminant.

Tableau 3.12 : Proportion (%) des ménages vivant dans des habitations fixes selon le matériau du sol par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage

Milieu de résidence	Sexe du Chef de ménage		Ensemble
	Homme	Femme	
Carreaux			
N'Djaména	1,9	1,7	1,9
Ensemble urbain	1,3	1,0	1,2
Rural	0,2	0,1	0,2
TCHAD	0,5	0,3	0,4
Carreaux ou en ciment			
N'Djaména	28,0	24,6	27,7
Ensemble urbain	23,6	20,0	22,8
Rural	2,1	1,5	1,9
TCHAD	7,0	5,8	6,7

Source : RGPH2, 2009

Le Tableau 3.13 donne les proportions des ménages habitant des habitations fixes par région, selon le matériau principal du sol.

C'est seulement à N'Djaména et dans le Logone Occidental que les proportions des ménages disposant des habitations dont le sol est en ciment dépasse 10,0%. En effet, cette proportion est de 25,8% à N'Djaména et de 12,5% dans le Logone Occidental.

Tableau 3.13 : Proportion (%) des ménages habitant des habitations fixes par région, selon le matériau principal du sol

Région	Matériau du sol				Total	Effectif des ménages
	Terre battue	Ciment	Carreaux	Autre		
Batha	93,6	1,5	0,1	4,8	100,0	87637
Borkou	94,9	1,6	0,1	3,5	100,0	14081
Chari Baguirmi	93,8	2,6	0,3	3,3	100,0	101200
Guera	94,2	1,7	0,1	4,1	100,0	100420
Hadjer Lamis	93,2	1,6	0,2	5,0	100,0	106326
Kanem	84,8	1,0	0,1	14,1	100,0	71989
Lac	91,8	1,0	0,5	6,7	100,0	90085
Logone Occidental	86,4	12,5	0,4	0,6	100,0	133149
Logone Oriental	91,8	6,8	0,3	1,0	100,0	141898
Mandoul	94,8	4,1	0,2	0,9	100,0	112335
Mayo Kebbi Est	94,4	4,5	0,4	0,7	100,0	131586
Mayo Kebbi Ouest	89,5	8,7	0,8	1,0	100,0	87364
Moyen Chari	91,4	7,2	0,3	1,0	100,0	96802
Ouaddaï	90,8	3,0	0,3	5,9	100,0	127090
Salamat	91,4	2,8	0,3	5,5	100,0	52218
Tandjilé	93,5	5,6	0,2	0,7	100,0	116125
Wadi Fira	96,6	1,3	0,1	2,1	100,0	77351
N'Djaména	71,9	25,8	1,9	0,5	100,0	178834
Barh El Gazal	92,7	1,5	0,1	5,7	100,0	23674
Ennedi	78,2	1,6	0,2	19,9	100,0	18003
Sila	88,5	0,8	0,1	10,5	100,0	47497
Tibesti	63,6	1,0	0,5	34,9	100,0	3384
TCHAD	89,9	6,3	0,4	3,3	100,0	1919048

Source : RGPH2, 2009

Les proportions des ménages ayant un mode d'approvisionnement en eau par mode et milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage, sont données dans le Tableau 3.14.

Le robinet intérieur est utilisé par seulement 3,9% des ménages comme mode d'approvisionnement en eau. Cette proportion des ménages varie de 19,6% à N'Djaména à 0,7% en milieu rural.

Le forage est utilisé aussi bien en ville qu'en milieu rural dans des proportions variant de 12,0% dans l'ensemble du milieu urbain à 18,5% à N'Djaména.

Malgré son caractère insalubre, l'eau de surface est consommée par 7,9% des ménages au niveau de l'ensemble du pays, 9,4% en milieu rural et 1,9% à N'Djaména.

Tableau 3.14 : Proportion (%) des ménages ayant un mode d’approvisionnement en eau par mode et milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage

Milieu de résidence	Sexe du Chef de ménage		Ensemble
	Homme	Femme	
Un robinet intérieur			
N°Djaména	19,4	20,6	19,6
Ensemble urbain	15,5	14,2	15,2
Rural	0,7	0,6	0,7
TCHAD	3,9	3,7	3,9
La fontaine publique ou un robinet extérieur			
N°Djaména	17,8	19,2	18,0
Ensemble urbain	19,0	20,7	19,4
Rural	4,7	5,3	4,8
TCHAD	7,8	8,8	8,0
Le forage			
N°Djaména	18,7	17,1	18,5
Ensemble urbain	12,4	10,5	12,0
Rural	16,5	16,8	16,5
TCHAD	15,6	15,3	15,5
Eau de surface et autre			
N°Djaména	1,9	1,9	1,9
Ensemble urbain	2,7	2,6	2,7
Rural	9,7	8,0	9,4
TCHAD	8,2	6,7	7,9

Source : RGPH2, 2009

Le Tableau 3.15 ressort les proportions des ménages habitant des habitations fixes par région, selon le mode d’approvisionnement en eau.

Les eaux de surface sont fréquemment des sources des maladies hydriques telles que le Choléra qui fait généralement son apparition au début de la saison des pluies. Cette maladie est devenue endémique dans certaines régions sans oublier la fièvre typhoïde qui sévit de manière non négligeable dans les centres urbains.

Malgré le risque encouru à travers la consommation des eaux de surface, dans certaines régions, la proportion des ménages qui font recours à cette qualité d’eau de boisson dépasse les 10,0%. Il s’agit des régions du Salamat (21,0%), du Tibesti (18,0%), du Lac et du Mayo Kebbi Ouest (15,0%), du Chari Baguirmi (12,0%), du Ouaddaï (11,0%) et du Batha (10,0%).

Tableau 3.15 : Proportion (%) des ménages habitant des habitations fixes par région, selon le mode d’approvisionnement en eau

Région	Mode d’approvisionnement en eau								Total	Effectif des ménages
	Robinet intérieur	Fontaine	Forage	Puits moderne	Puits traditionn	Eau de surface	Porteur d’eau	Autre		
Batha	2,5	4,0	8,1	27,0	40,0	10,0	7,2	0,3	100,0	87637
Borkou	9,8	1,0	2,5	15,0	71,0	0,2	0,5	0,1	100,0	14081
Chari Baguirmi	1,5	15,0	36,8	9,4	20,0	12,0	3,4	1,3	100,0	101200
Guera	0,8	2,0	6,3	24,0	53,0	5,5	8,1	0,6	100,0	100420
Hadjer Lamis	3,7	15,0	35,4	13,0	21,0	4,3	6,6	0,8	100,0	106326
Kanem	3,7	15,0	35,4	13,0	21,0	4,3	6,6	0,8	100,0	71989
Lac	1,4	15,0	31,1	2,4	33,0	15,0	2,4	0,4	100,0	90085
Logone Occidentale	3,0	9,0	10,6	12,0	52,0	6,5	6,2	1,2	100,0	133149
Logone Orientale	1,7	6,0	10,9	8,4	63,0	8,5	1,4	0,6	100,0	141898
Mandoul	0,8	7,0	5,7	10,0	73,0	1,9	1,5	0,5	100,0	112335
Mayo Kebbi Est	2,5	7,0	24,0	12,0	46,0	7,1	1,0	0,3	100,0	131586
Mayo Kebbi Ouest	1,0	3,0	10,3	24,0	45,0	15,0	2,2	0,3	100,0	87364
Moyen Chari	2,6	5,0	7,4	8,4	58,0	9,7	6,9	2,2	100,0	96802
Ouaddaï	5,4	6,0	4,8	9,9	56,0	11,0	6,1	1,4	100,0	127090
Salamat	2,7	5,0	16,6	16,0	33,0	21,0	4,3	1,2	100,0	52218
Tandjilé	0,9	4,0	9,9	11,0	68,0	2,4	3,6	0,4	100,0	116125
Wadi Fira	1,3	2,0	1,7	11,0	76,0	1,2	7,2	0,3	100,0	77351
N’Djaména	19,6	18,0	18,5	2,7	6,0	0,7	33,0	1,3	100,0	178834
Barh El Gazal	6,3	5,0	18,6	9,7	58,0	1,1	0,8	0,4	100,0	23674
Ennedi	0,8	-	0,8	7,0	79,0	3,1	7,8	0,8	100,0	18003
Sila	3,3	12,0	21,4	8,3	37,0	9,4	7,7	0,9	100,0	47497
Tibesti	0,6	1,0	3,4	7,4	62,0	18,0	0,8	7,0	100,0	3384
TCHAD	3,9	8,0	15,5	11,4	46,3	7,1	6,9	0,8	100,0	1919048

Source : RGPH2, 2009

Le Tableau 3.16 contient les proportions des ménages ayant un type d’aisance par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage.

La proportion des ménages qui utilisent un WC avec chasse d’eau ou une latrine améliorée est très faible en milieu rural (1,2%). Toutefois, à N’Djaména, ce type d’aisance est utilisé par un ménage sur trois (33,0%).

Tableau 3.16 : Proportion (%) des ménages ayant un type d'aisance amélioré par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage

Milieu de résidence	Sexe du Chef de ménage		Ensemble
	Homme	Femme	
Un WC avec chasse d'eau			
N'Djaména	4,0	3,8	4,0
Ensemble urbain	2,5	2,0	2,4
Rural	0,1	0,1	0,1
TCHAD	0,6	0,5	0,6
Un WC avec chasse d'eau ou une latrine améliorée			
N'Djaména	32,9	33,4	33,0
Ensemble urbain	25,4	22,5	24,8
Rural	1,3	1,1	1,2
TCHAD	6,6	6,0	6,5

Source : RGPH2, 2009

Le tableau ci-dessous contient les proportions des ménages par région selon le type d'aisance.

La nature est le type d'aisance le plus utilisé et le plus répandu au Tchad. A l'exception de N'Djaména (8,0%), partout ailleurs, la proportion des ménages qui défèquent dans la nature atteint au moins les 66,0%.

Tableau 3.17 : Proportion (%) des ménages par région selon le type d'aisance

Région	Type d'aisance				Total	Effectif des ménages
	WC avec chasse eau	Latrine amélioré	Latrine sommaire	Dans la nature		
Batha	0,1	2,4	8,4	89,1	100,0	96243
Borkou	0,5	0,7	28,8	70,0	100,0	15736
Chari Baguirmi	0,4	2,2	25,4	72,0	100,0	106871
Guera	0,1	1,8	12,0	86,1	100,0	103778
Hadjer Lamis	0,4	2,8	19,5	77,3	100,0	111547
Kanem	0,3	0,9	8,5	90,4	100,0	73689
Lac	0,3	0,6	4,7	94,5	100,0	93416
Logone Occidental	0,5	10,3	21,0	68,2	100,0	133440
Logone Oriental	0,3	4,9	12,3	82,5	100,0	142515
Mandoul	0,1	2,3	16,2	81,3	100,0	113106
Mayo Kebbi Est	0,2	2,2	13,4	84,2	100,0	132698
Mayo Kebbi Ouest	0,1	3,6	25,2	71,1	100,0	87501
Moyen Chari	0,4	5,9	27,1	66,7	100,0	100994
Ouaddaï	0,5	5,0	11,6	82,8	100,0	129673
Salamat	0,2	3,0	15,9	80,8	100,0	56949
Tandjilé	0,2	4,3	10,6	84,9	100,0	116983
Wadi Fira	0,1	2,9	14,9	82,0	100,0	80642
N'Djaména	4,0	29,1	59,0	8,0	100,0	179418
Barh El Gazal	0,9	1,1	12,9	85,1	100,0	43527
Ennedi	0,2	0,9	17,4	81,5	100,0	22541
Sila	0,1	2,8	30,4	66,7	100,0	48267
Tibesti	0,3	0,9	6,0	92,9	100,0	3448
TCHAD	0,6	5,8	19,8	73,8	100,0	1992982

Source : RGPH2, 2009

Le Tableau 3.18 donne les proportions des ménages utilisant un mode d'éclairage par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage.

L'électricité est très peu utilisée par les ménages au Tchad (3,6%), faisant de cette énergie un luxe. La lampe à pile (produit provenant des pays asiatique à prix abordable) est utilisée par environ deux ménages sur cinq (39,8%).

Tableau 3.18 : Proportion (%) des ménages utilisant un mode d'éclairage par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage

Mode d'éclairage et milieu de résidence	Sexe du Chef de ménage		Ensemble
	Homme	Femme	
Electricité			
N'Djaména	22,6	22,1	22,5
Ensemble urbain	14,5	11,7	13,9
Rural	0,6	0,5	0,6
TCHAD	3,7	3,1	3,6
Lampe à pétrole			
N'Djaména	61,4	63,7	61,8
Ensemble urbain	63,8	66,2	64,3
Rural	46,8	46,7	46,8
TCHAD	50,6	51,2	50,7
Lampe à pile			
N'Djaména	15,2	13,4	14,9
Ensemble urbain	19,9	19,4	19,8
Rural	46,1	43,6	45,6
TCHAD	40,3	38,0	39,8

Source : RGPH2, 2009

Les proportions des ménages par région selon le mode d'éclairage sont contenues dans le Tableau 3.19 ci-dessous.

La lampe à pétrole reste le mode d'éclairage le plus répandu (50,7%). Dans une situation de pauvreté, les ménages n'ont pas d'autres alternatives que la lampe à pétrole. Pourtant, ce mode d'éclairage a beaucoup d'inconvénients du fait que la fumée qu'il dégage contient du dioxyde de carbone très nocif pour les yeux et les voies respiratoires. Les effets cumulés de cette pollution interne peuvent à la longue constituer une menace pour la santé. La lampe à pile est aussi un mode d'éclairage assez utilisé (39,8%).

Tableau 3.19 : Proportion (%) des ménages par région selon le mode d'éclairage

Région	Mode d'éclairage								Total	Effectif
	Lampe à pétrole	Lampe à pile	Lampe à gaz	Electricité STEE	Electricité groupe électro-	Electricité panneau	Autre			
Batha	51,2	42,0	0,4	0,3	0,9	0,0	5,1	100,0	96243	
Borkou	59,6	30,0	0,3	7,3	2,4	0,0	0,6	100,0	15736	
Chari Baguirmi	54,3	40,0	0,6	0,3	0,7	0,0	4,5	100,0	106871	
Guera	32,1	59,0	0,4	0,2	0,5	0,0	7,3	100,0	103778	
Hadjer Lamis	48,1	47,0	0,5	0,5	1,0	0,0	3,2	100,0	111547	
Kanem	64,5	29,0	0,3	0,3	0,5	0,0	5,0	100,0	73689	
Lac	60,3	36,0	0,5	0,6	0,9	0,0	1,8	100,0	93416	
Logone Occidentale	50,5	38,0	0,6	2,9	0,5	0,0	7,8	100,0	133440	
Logone Orientale	46,5	39,0	0,7	1,4	0,4	0,0	12,2	100,0	142515	
Mandoul	38,9	52,0	0,4	0,1	0,3	0,0	8,3	100,0	113106	
Mayo Kebbi Est	69,4	25,0	0,5	0,6	0,5	0,0	4,4	100,0	132698	
Mayo Kebbi Ouest	47,5	48,0	0,9	0,2	0,6	0,0	3,2	100,0	87501	
Moyen Chari	51,0	39,0	0,4	3,1	0,3	0,0	6,3	100,0	100994	
Ouaddaï	40,6	47,0	0,4	3,0	1,1	0,0	7,7	100,0	129673	
Salamat	33,9	57,0	0,5	0,5	0,8	0,0	7,4	100,0	56949	
Tandjilé	61,2	33,0	0,4	0,1	0,4	0,0	4,5	100,0	116983	
Wadi Fira	40,1	55,0	0,3	0,3	0,9	0,0	3,9	100,0	80642	
N'Djaména	61,8	15,0	0,4	18,0	4,3	0,0	0,4	100,0	179418	
Barh El Gazal	66,5	31,0	0,2	0,4	0,8	0,0	0,7	100,0	43527	
Ennedi	48,3	47,0	0,2	0,4	1,4	0,0	2,7	100,0	22541	
Sila	22,0	66,0	0,5	0,4	0,3	0,0	10,6	100,0	48267	
Tibesti	62,2	32,0	0,2	0,8	1,1	0,0	3,8	100,0	3448	
TCHAD	50,7	39,8	0,5	2,8	1,0	0,0	5,4	100,0	1992982	

Source : RGPH2, 2009

Le Tableau 3.20 contient les proportions des ménages utilisant de combustible pour la cuisson par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage.

Au Tchad, le bois de chauffe et son produit dérivé le charbon, occupent une place importante dans la consommation de l'énergie domestique. Ce sont 96,6% des ménages qui utilisent ce type de combustible et cette proportion est importante quel que soit le milieu de résidence.

Tableau 3.20 : Proportion (en %) des ménages utilisant de combustible pour la cuisson par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage

Combustible pour la cuisson et milieu de résidence	Sexe du Chef de ménage		Ensemble
	Homme	Femme	
Gaz ou l'électricité			
N'Djaména	6,0	6,4	6,1
Ensemble urbain	2,9	2,4	2,8
Rural	0,1	0,1	0,1
TCHAD	0,7	0,6	0,7
Pétrole			
N'Djaména	6,0	5,0	5,8
Ensemble urbain	3,5	2,5	3,3
Rural	1,4	1,3	1,4
TCHAD	1,9	1,6	1,8
Bois ou charbon de bois			
N'Djaména	86,3	87,4	86,5
Ensemble urbain	92,4	94,4	92,8
Rural	97,6	97,9	97,6
TCHAD	96,4	97,1	96,6

Source : RGPH2, 2009

L'utilisation du bois de chauffe/charbon pour la cuisson est répandue à travers toute l'étendue du territoire national. Excepté N'Djaména, ce type de combustible est utilisé par au moins 9 ménages sur 10.

Tableau 3.21 : Proportion (%) des ménages par région selon le combustible utilisé pour la cuisson

Région	Combustible utilisé					Total	Effectif des ménages
	Bois/charbon	Pétrole	Gaz	Electricité	Autre		
Batha	97,2	1,4	0,1	0,0	1,3	100,0	96243
Borkou	94,0	1,2	0,1	0,1	4,6	100,0	15736
Chari Baguirmi	97,0	1,4	0,1	0,1	1,4	100,0	106871
Guera	98,6	1,0	0,1	0,0	0,2	100,0	103778
Hadjer Lamis	97,4	1,7	0,1	0,1	0,8	100,0	111547
Kanem	96,9	1,1	0,1	0,0	1,8	100,0	73689
Lac	98,2	1,2	0,1	0,1	0,4	100,0	93416
Logone Occidentale	97,3	1,6	0,3	0,1	0,7	100,0	133440
Logone Orientale	97,3	1,9	0,2	0,0	0,6	100,0	142515
Mandoul	98,2	1,3	0,0	0,0	0,4	100,0	113106
Mayo Kebbi Est	96,4	1,2	0,1	0,0	2,3	100,0	132698
Mayo Kebbi Ouest	98,0	1,5	0,1	0,0	0,3	100,0	87501
Moyen Chari	98,2	1,2	0,2	0,1	0,3	100,0	100994
Ouaddaï	97,4	1,8	0,2	0,1	0,5	100,0	129673
Salamat	97,6	1,5	0,1	0,1	0,7	100,0	56949
Tandjilé	98,1	1,0	0,1	0,0	0,9	100,0	116983

Wadi Fira	98,1	1,5	0,1	0,0	0,3	100,0	80642
N'Djaména	86,5	5,8	5,8	0,2	1,6	100,0	179418
Barh El Gazal	98,3	1,2	0,1	0,1	0,2	100,0	43527
Ennedi	97,8	1,2	0,1	0,0	0,8	100,0	22541
Sila	97,7	1,6	0,1	0,0	0,6	100,0	48267
Tibesti	95,7	4,1	0,1	0,0	0,1	100,0	3448
TCHAD	96,6	1,8	0,6	0,1	0,9	100,0	1992982

Source : RGPH2, 2009

Les proportions des ménages possédant de biens d'équipement par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage sont contenues dans le Tableau 3.22.

La radio reste le moyen d'accès à l'information le plus possédé par les ménages au Tchad (49,5%). Le téléviseur est possédé par seulement 3,7% des ménages et l'ordinateur par seulement 0,6% des ménages. En plus de la pauvreté, le faible accès à l'électricité est un facteur limitant la possession de téléviseur ou d'ordinateur.

Tableau 3.22 : Proportion (%) des ménages possédant de biens d'équipement par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage

Possession des biens d'équipement et milieu de résidence	Sexe du Chef de ménage		Ensemble
	Homme	Femme	
Au moins un poste radio			
N'Djaména	87,1	82,9	86,4
Ensemble urbain	75,4	66,4	73,5
Rural	44,4	35,6	42,6
TCHAD	51,3	42,7	49,5
Au moins un téléviseur			
N'Djaména	25,0	24,5	24,9
Ensemble urbain	14,6	11,7	13,9
Rural	0,9	0,6	0,8
TCHAD	3,9	3,1	3,7
Au moins un ordinateur			
N'Djaména	5,2	5,2	5,2
Ensemble urbain	2,8	2,2	2,7
Rural	0,1	0,1	0,1
TCHAD	0,7	0,5	0,6

Source : RGPH2, 2009

N'Djaména est la seule région où la proportion des ménages disposant d'un téléviseur est relativement élevée (24,9%). Partout ailleurs, cette proportion n'atteint guère 6,0%.

Tableau 3.23 : Proportion (%) des ménages possédant des biens d'équipement par région de résidence

Région	Possession de radio ou de téléviseur		Effectif des ménages
	Radio	Téléviseur	
Batha	49,7	1,2	96243
Borkou	81,2	5,8	15736
Chari Baguirmi	81,2	1,4	106871
Guera	45,8	1,0	103778
Hadjer Lamis	56,6	2,0	111547
Kanem	48,0	1,1	73689
Lac	48,1	1,7	93416
Logone Occidental	46,1	3,0	133440
Logone Oriental	38,8	1,5	142515
Mandoul	29,2	0,5	113106
Mayo Kebbi Est	37,3	1,1	132698
Mayo Kebbi Ouest	47,5	1,6	87501
Moyen Chari	43,9	2,0	100994
Ouaddaï	46,3	3,3	129673
Salamat	48,2	1,2	56949
Tandjilé	43,2	0,9	116983
Wadi Fira	43,0	1,6	80642
N'Djaména	86,4	24,9	179418
Barh El Gazal	69,2	1,2	43527
Ennedi	43,9	2,3	22541
Sila	43,9	0,7	48267
Tibesti	65,3	1,3	3448
TCHAD	49,5	3,7	1992982

Source : RGPH2, 2009

Dans l'ensemble du pays, seul 1,1% des ménages dispose de téléphone fixe. Malgré son introduction récente au Tchad (années 2000), la téléphonie mobile a connu une importante expansion avec 24,7% des ménages qui en sont possesseurs. Cette proportion atteint 77,3% à N'Djaména.

Tableau 3.24 : Proportion (%) des ménages possédant au moins un téléphone par milieu de résidence selon le sexe du Chef de ménage

Milieu de résidence	Sexe du Chef de ménage		Ensemble
	Homme	Femme	
Fixe			
N'Djaména	4,7	4,4	4,7
Ensemble urbain	3,1	2,5	3,0
Rural	0,6	0,5	0,6
TCHAD	1,1	0,9	1,1
Mobile			
N'Djaména	77,9	74,3	77,3
Ensemble urbain	61,3	52,9	59,5
Rural	15,2	12,6	14,7
TCHAD	25,4	21,9	24,7

Source : RGPH2, 2009

La possession du téléphone fixe et de l'ordinateur reste encore faible et ce, quelle que soit la région. Cependant, malgré les efforts fournis par les sociétés de téléphonie mobile pour la couverture nationale, les situations sont disparates (2,0% au Tibesti à 77,3% à N'Djaména).

Tableau 3.25 : Proportion (%) des ménages possédant un équipement de communications électroniques par région de résidence

Région	Équipement de télécommunication et de la communication			Effectif des ménages
	Téléphone fixe	Téléphone mobile	Ordinateur	
Batha	0,6	16,6	0,1	96243
Borkou	1,0	31,0	0,2	15736
Chari Baguirmi	0,8	31,0	0,1	106871
Guera	0,7	15,7	0,1	103778
Hadjer Lamis	1,3	31,5	0,1	111547
Kanem	1,0	35,4	0,1	73689
Lac	1,3	31,4	0,1	93416
Logone Occidental	0,8	22,9	0,5	133440
Logone Oriental	0,6	14,9	0,2	142515
Mandoul	0,4	11,8	0,1	113106
Mayo Kebbi Est	0,6	17,1	0,1	132698
Mayo Kebbi Ouest	0,7	18,9	0,1	87501
Moyen Chari	0,9	22,4	0,5	100994
Ouadaï	0,9	13,6	0,5	129673
Salamat	0,6	11,2	0,1	56949
Tandjilé	0,6	16,7	0,1	116983
Wadi Fira	0,6	15,8	0,1	80642
N'Djaména	4,7	77,3	5,2	179418
Barh El Gazal	0,8	25,8	0,1	43527
Ennedi	0,8	8,1	0,2	22541
Sila	0,2	3,6	0,1	48267
Tibesti	0,2	2,0	0,0	3448
TCHAD	1,1	24,7	0,6	1992982

Source : RGPH2, 2009

En dehors de la ville de N'Djaména., la possession des équipements de froid ou de cuisine reste marginale (moins de 3,0% des ménages sont possesseurs pour tout type de bien)

Tableau 3.26 : Proportion (%) des ménages possédant l'équipement de climatisation et de cuisine par région de résidence

Région	Possession d'un équipement de climatisation et de cuisine					Effectif des ménages
	Congélateur	Ventilateur	Climatiseur	Réfrigérateur	Foyer amélioré	
Batha	0,1	0,4	0,1	0,1	1,0	96243
Borkou	0,2	2,4	0,2	0,2	0,3	15736
Chari Baguirmi	0,1	0,6	0,1	0,2	1,3	106871
Guera	0,2	0,4	0,1	0,1	1,3	103778
Hadjer Lamis	0,1	0,8	0,1	0,2	1,0	111547
Kanem	0,1	0,6	0,1	0,1	4,1	73689
Lac	0,1	0,9	0,1	0,2	0,6	93416
Logone Occidentale	0,5	1,9	0,4	0,4	1,1	133440
Logone Orientale	0,2	0,8	0,2	0,2	0,6	142515
Mandoul	0,1	0,3	0,1	0,1	0,4	113106
Mayo Kebbi Est	0,2	0,6	0,1	0,1	1,9	132698
Mayo Kebbi Ouest	0,2	0,7	0,1	0,1	2,7	87501
Moyen Chari	0,3	1,7	0,3	0,3	1,8	100994
Ouaddaï	0,4	1,7	0,3	0,4	1,6	129673
Salamat	0,1	0,4	0,1	0,1	0,4	56949
Tandjilé	0,1	0,4	0,1	0,1	1,5	116983
Wadi Fira	0,2	0,4	0,1	0,1	1,6	80642
N'Djaména	5,2	17,8	4,8	4,3	4,5	179418
Barh El Gazal	0,1	0,5	0,1	0,1	0,4	43527
Ennedi	0,2	0,5	0,2	0,2	0,2	22541
Sila	0,2	0,1	0,1	0,1	3,2	48267
Tibesti	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	3448
TCHAD	0,6	2,3	0,6	0,5	1,7	1992982

Source : RGPH2, 2009

Le Tableau 3.27 donne les proportions des ménages possédant au moins un moyen de transport par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage.

Au niveau de l'ensemble du pays, ce sont 28,6% des ménages qui disposent d'au moins une monture, 6,3% d'au moins une moto et seulement 1,3% d'au moins une voiture ou un camion. Même à N'Djaména la capitale, seuls 8,2% des ménages possèdent au moins une voiture ou un camion.

Tableau 3.27 : Proportion (%) des ménages possédant au moins un moyen de transport par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage

Milieu de résidence	Sexe du Chef de ménage		Ensemble
	Homme	Femme	
Au moins une monture			
N'Djaména	0,6	0,5	0,6
Ensemble urbain	8,0	9,9	8,4
Rural	33,1	39,3	34,4
TCHAD	27,6	32,5	28,6

Au moins une moto			
N'Djaména	31,7	27,0	30,9
Ensemble urbain	20,6	15,4	19,5
Rural	2,7	1,7	2,5
TCHAD	6,7	4,6	6,3
Au moins une voiture ou un camion			
N'Djaména	8,3	7,5	8,2
Ensemble urbain	4,9	3,7	4,7
Rural	0,3	0,3	0,3
TCHAD	1,3	1,1	1,3

Source : RGPH2, 2009

Pour pallier à l'incapacité de s'acheter une voiture, les ménages tchadiens optent pour l'achat de moto. Malgré l'entrée massive ces dernières années de ce type d'engins à deux roues, les proportions des ménages possesseurs les plus importantes sont observées à N'Djaména (30,9%), au Mayo Kebbi Ouest (7,7%), au Moyen Chari (5,9%), au Hadjer Lamis, au Chari Baguirmi (5,7%) et dans une certaine mesure au Logone Occidental (5,5%).

Tableau 3.28 : Proportion (%) des ménages possédant un moyen de transport par région de résidence selon le moyen de transport

Région	Possession d'un moyen de transport							Effectif des ménages
	Bicyclette	Mobylette	Moto	Voiture	Charette	Pirogue	Monture	
Batha	2,1	0,2	2,6	0,4	8,5	2,6	63,3	96243
Borkou	1,2	0,1	5,0	2,6	0,1	0,1	65,9	15736
Chari Baguirmi	27,3	1,2	5,7	0,6	6,8	4,3	24,0	106871
Guera	13,4	0,7	4,0	0,4	3,4	0,2	40,8	103778
Hadjer Lamis	5,6	0,8	5,7	1,0	11,0	1,7	41,6	111547
Kanem	0,4	0,1	0,5	0,4	0,3	0,2	73,3	73689
Lac	0,7	0,2	2,5	0,5	1,2	5,8	47,1	93416
Logone Occidental	34,0	1,2	5,5	0,7	4,4	1,3	2,5	133440
Logone Oriental	29,7	0,5	3,2	0,3	4,0	1,4	3,3	142515
Mandoul	28,2	0,5	2,7	0,3	5,6	1,5	4,0	113106
Mayo Kebbi Est	38,6	0,6	3,9	0,4	3,1	3,0	7,0	132698
Mayo Kebbi Ouest	40,4	0,9	7,7	0,4	5,4	1,3	6,2	87501
Moyen Chari	35,0	1,2	5,9	0,8	3,7	3,0	7,3	100994
Ouaddaï	2,2	0,6	4,2	1,0	5,0	0,5	65,6	129673
Salamat	12,5	0,4	2,3	0,4	1,9	0,9	41,8	56949
Tandjilé	36,0	0,6	3,8	0,4	5,4	1,2	9,7	116983
Wadi Fira	1,4	0,2	2,1	0,9	1,3	0,3	73,5	80642
N'Djaména	25,6	4,5	30,9	8,2	0,5	0,5	0,6	179418
Barh El Gazal	0,7	0,1	1,5	0,5	0,8	0,5	72,6	43527
Ennedi	0,9	0,1	1,2	2,5	0,7	0,3	66,7	22541
Sila	3,4	0,1	1,5	0,4	2,9	0,5	50,4	48267
Tibesti	0,3	1,0	1,2	2,7	0,2	0,1	58,8	3448
TCHAD	19,9	1,0	1,1	1,3	4,1	1,6	28,6	1992982

Source : RGPH2, 2009

L'analyse selon le mode d'évacuation des ordures ménagères (Tableau 3.29), révèle que la plupart des ménages évacuent les ordures ménagères dans les alentours des concessions (70,9%) et dans une certaine mesure aux abords des rues (19,5%). Le bac à ordures de la Mairie ou le Comité d'assainissement est très peu utilisé (moins de 3,0%).

Tableau 3.29 : Proportion (%) des ménages utilisant un mode d'évacuation des ordures par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage

Mode d'évacuation et milieu de résidence	Sexe du Chef de ménage		Ensemble
	Homme	Femme	
“Bac de la Mairie ou un sac à ordures”			
N'Djaména	15,1	17,3	15,5
Ensemble urbain	8,4	7,7	8,3
Rural	0,5	0,5	0,5
TCHAD	2,3	2,1	2,2
“Comité d'assainissement”			
N'Djaména	19,7	22,8	20,2
Ensemble urbain	10,1	9,1	9,9
Rural	0,6	0,4	0,5
TCHAD	2,7	2,4	2,6
“Alentours des concessions”			
N'Djaména	34,4	32,0	34,0
Ensemble urbain	48,3	50,4	48,8
Rural	77,6	75,8	77,3
TCHAD	71,2	70,0	70,9
“Abords des rues”			
N'Djaména	29,1	26,1	28,6
Ensemble urbain	30,7	30,5	30,7
Rural	15,5	19,3	16,3
TCHAD	18,9	21,9	19,5

Source : RGPH2, 2009

A l'exception de N'Djaména où 15,5% des ménages utilisent le Bac de la Mairie ou sac à ordures, partout ailleurs, ce sont moins de 2,0% des ménages qui utilisent ce mode d'évacuation des ordures.

Tableau 3.30 : Proportion (%) des ménages par région selon le mode d'évacuation des ordures ménagères

Région	Mode d'évacuation des ordures ménagères					Total	Effectif des ménages
	Bac de Marie/Sac à ordures	Comité d'assainissement	alentour des concessions	Abord des rues	Autre		
Batha	0,4	0,5	63,1	23,3	12,8	100,0	96243
Borkou	0,2	0,4	59,5	37,1	2,7	100,0	15736
Chari Baguirmi	0,6	0,8	80,3	13,7	4,6	100,0	106871
Guera	0,5	0,5	79,2	15,5	4,3	100,0	103778
Hadjer Lamis	0,6	0,7	58,9	30,7	9,1	100,0	111547
Kanem	0,5	0,4	59,6	26,8	12,7	100,0	73689
Lac	0,5	0,5	60,1	35,7	3,2	100,0	93416
Logone Occidentale	1,9	2,7	81,9	11,5	2,1	100,0	133440
Logone Orientale	1,3	1,2	90,5	5,8	1,3	100,0	142515
Mandoul	1,0	0,6	89,0	7,3	2,1	100,0	113106
Mayo Kebbi Est	1,1	0,3	90,1	6,4	2,1	100,0	132698
Mayo Kebbi Ouest	0,8	0,6	93,4	4,3	0,9	100,0	87501
Moyen Chari	1,3	1,8	79,6	14,4	2,9	100,0	100994
Ouaddaï	1,8	1,3	53,8	38,9	4,2	100,0	129673
Salamat	0,6	0,5	60,4	31,5	6,9	100,0	56949
Tandjilé	0,5	0,3	86,5	11,3	1,4	100,0	116983
Wadi Fira	1,1	0,6	75,5	19,0	3,8	100,0	80642
N'Djaména	15,5	20,2	34,0	28,6	1,7	100,0	179418
Barh El Gazal	0,4	0,5	36,5	35,0	27,5	100,0	43527
Ennedi	0,5	0,4	53,3	25,0	20,8	100,0	22541
Sila	1,3	1,1	62,3	31,0	4,4	100,0	48267
Tibesti	1,1	0,9	82,3	12,3	3,4	100,0	3.448
TCHAD	2,2	2,6	70,9	19,5	4,7	100,0	1992982

Source : RGP2, 2009

Les proportions des ménages utilisant un mode d'évacuation des eaux usées par mode et milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage, sont données dans le Tableau 3.31.

L'essentiel des ménages au Tchad évacuent les eaux usées dans la cour (53,6%) et dans une certaine mesure dans la rue (23,2%). Le puisard n'est utilisé que de manière marginale par 1,5% des ménages.

Tableau 3.31 : Proportion (%) des ménages utilisant un mode d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage

Milieu de résidence	Sexe du Chef de ménage		Ensemble
	Homme	Femme	
Via un "puisard"			
N'Djaména	9,7	9,1	9,6
Ensemble urbain	5,3	4,1	5,1
Rural	0,5	0,4	0,5
TCHAD	1,6	1,3	1,5
Via les "rigoles ou les caniveaux"			
N'Djaména	16,3	20,9	17,1
Ensemble urbain	8,6	8,4	8,6
Rural	1,3	0,9	1,2
TCHAD	2,9	2,7	2,9

Milieu de résidence	Sexe du Chef de ménage		Ensemble
	Homme	Femme	
Dans la "cour"			
N'Djaména	21,0	19,9	20,8
Ensemble urbain	34,4	36,7	34,9
Rural	59,3	57,8	59,0
TCHAD	53,8	52,9	53,6
Dans la "rue"			
N'Djaména	51,6	48,9	51,1
Ensemble urbain	46,3	45,4	46,1
Rural	15,8	19,6	16,6
TCHAD	22,5	25,6	23,2

Source : RGPH2, 2009

Parmi toutes les régions du pays, c'est seul à N'Djaména (17,1%) qu'on observe une proportion relativement élevée des ménages qui utilisent les rigoles ou les caniveaux comme mode d'évacuation des eaux usées.

Tableau 3.32 : Proportion (%) des ménages par région selon le mode d'évacuation des eaux usées

Région	Mode d'évacuation des eaux usées					Total	Effectif des ménages
	Puisard	Rigole/ caniveau	Dans la cour	Dans la rue	Dans le brousse		
Batha	0,4	1,0	41,9	21,2	35,6	100,0	96243
Borkou	0,5	0,6	32,9	42,0	23,9	100,0	15736
Chari Baguirmi	0,8	1,5	52,9	16,8	28,0	100,0	106871
Guera	0,4	1,0	56,7	19,7	22,2	100,0	103778
Hadjer Lamis	0,6	1,6	44,4	30,3	23,1	100,0	111547
Kanem	0,5	0,7	38,5	30,8	29,4	100,0	73689
Lac	0,3	0,8	42,5	35,9	20,1	100,0	93416
Logone Occidental	1,4	3,1	72,6	14,6	8,4	100,0	133440
Logone Oriental	0,9	2,3	77,8	8,2	10,8	100,0	142515
Mandoul	0,7	1,1	77,2	10,3	10,7	100,0	113106
Mayo Kebbi Est	0,6	0,8	71,7	12,5	14,5	100,0	132698
Mayo Kebbi Ouest	1,3	1,7	81,3	8,1	7,5	100,0	87501
Moyen Chari	0,9	2,0	64,5	18,1	14,5	100,0	100994
Ouaddaï	0,8	1,2	35,2	38,0	24,8	100,0	129673
Salamat	0,5	1,1	40,9	26,7	30,7	100,0	56949
Tandjilé	0,6	1,4	72,6	14,1	11,3	100,0	116983
Wadi Fira	0,5	1,2	39,4	22,5	36,5	100,0	80642
N'Djaména	9,6	17,1	20,8	51,1	1,4	100,0	179418
Barh El Gazal	0,8	1,4	23,7	17,9	56,2	100,0	43527
Ennedi	0,6	1,1	26,5	23,1	48,7	100,0	22541
Sila	0,9	1,3	48,5	34,2	15,0	100,0	48267
Tibesti	0,7	2,4	14,1	34,0	48,8	100,0	3448
TCHAD	1,5	2,9	53,6	23,2	18,8	100,0	1992982

Source : RGPH2, 2009

IV- TELECOMMUNICATIONS

La téléphonie a modifié le comportement de nombreux individus, au point où certains ne peuvent plus s'en passer. Depuis plusieurs années, le secteur de télécommunications au Tchad tend à être l'un des secteurs les plus importants de l'économie tchadienne après le pétrole.

Le Tableau 4.01 présente le nombre d'abonnés des opérateurs en 2011 et 2012.

Le nombre d'abonnés de l'ensemble du secteur a connu une croissance de 19,8% entre 2011 et 2012. Airtel qui avait moins de la moitié des abonnés (45,9%) en 2011, un an plus tard, dispose plus de la moitié des abonnés (51,4%).

Airtel, Tigo et Albideynet ont vu le nombre de leurs abonnés s'accroître entre 2011 et 2012 à hauteur de 34,3%, 7,2% et 30,8% respectivement.

Tableau 4.01 : Nombre d'abonnés des opérateurs en 2011 et 2012

Opérateur	2011		2012		Taux de croissance entre 2011 et 2012
	Effectif	%	Effectif	%	
Airtel	1.697.509	45,9	2.278.974	51,4	34,3
Tigo	1.894.278	51,2	2.029.882	45,8	7,2
Salam	73.874	2,0	93.426	2,1	26,5
Total abonnés GSM	3.665.661	99,1	4.402.282	99,4	20,1
Sotel fixe	11.298	0,3	9.905	0,2	-12,3
Tawali	20.541	0,6	18.032	0,4	-12,2
Sotel fixe+Tawali	31.839	0,9	27.937	0,6	-12,3
Albideynet	26	0,0	34	0,0	30,8
PrestaBist	85	0,0	85	0,0	0,0
Saonet	56	0,0	54	0,0	-3,6
FAI	167	0,0	173	0,0	3,6
Nombre total de clients	3.697.667	100,0	4.430.392	100,0	19,8

Source : ARCEP, 2013

Le Chiffre d'Affaire (CA) des opérateurs de 2012 est de **268456,9** millions Fcfa, alors qu'il était de **227388,2** millions en 2011. Il a augmenté 18,1 entre 2011 et 2012.

En 2011, c'est Tigo qui détient un chiffre d'affaire plus élevé (26,1%) que chacun des autres opérateurs. En 2012, la situation s'est inversée au profit d'Airtel (25,2%).

Tableau 4.02 : Chiffres d’Affaires (CA) en millions de Fcfa en 2011 et 2012

Opérateur	2011		2012		Taux de croissance 2011-2012 (en%)
	Chiffre d’Affaire en valeur	%	Chiffre d’Affaire en valeur	%	
Airtel	49833,6	21,9	67567,7	25,2	35,6
Tigo	59450,0	26,1	62013,6	23,1	4,3
Salam	380,2	0,2	1142,4	0,4	200,5
Total GSM	109663,8	48,2	130723,7	48,7	19,2
Sotel Fixe	6372,4	2,8	5482,2	2,0	-14,0
FAI	844,1	0,4	829,2	0,3	-1,8
Albideynet	176,5	0,1	176,5	0,1	0,0
Prestabist	96,0	0,0	14,6	0,0	-84,8
Saonet	571,6	0,3	507,0	0,2	-11,3
Total	227388,2	100,0	268456,9	100,0	18,1

Source : ARCEP, 2013

L’ARPU (Average Revenu Per User), comme son nom l’indique, est un indicateur qui permet de capter la dépense moyenne par utilisateur.

La dépense globale annuelle moyenne par utilisateur a baissé entre 2011 et 2012 (-2,0%). Au cours de la période, l’ARPU d’Airtel et de Tigo est d’environ 30.000 Fcfa pour chacun et par an. Cela veut dire que chaque abonné d’Airtel ou de Tigo a dépensé mensuellement environ 2.500 Fcfa. Ce qui est négligeable au vu de nombreux services que ces deux opérateurs mettent au profit de leurs clients.

Tableau 4.03 : ARPU d'ensemble en 2011 et 2012

Opérateur	2011	2012	Taux de croissance entre 2011 et 2012
Airtel	29357	29648	1,0
Tigo	31384	30550	-2,7
Salam	5147	12228	137,6
Sotel Fixe	200143	196236	-2,0
Total	31382	30745	-2,0

Source : ARCEP, 2015

Le Tableau 4.04 donne le volume du trafic global et les parts du marché en 2011 et 2012. En volume, le trafic global a augmenté de 28,8% entre 2011 et 2012. Cela est surtout lié au boom constaté dans le trafic global pour les opérateurs Airtel (46,50%) et Sotel Fixe (108,1%).

Tableau 4.04 : Volume du trafic global (en millions de minutes) et part du marché (en %) en 2011 et 2012

Opérateur	2011		2012		Taux de croissance (en %)
	Volume du trafic	Part du marché (en %)	Volume du trafic	Part du marché (en %)	
Airtel	685535087	42,7	1004053862	48,6	46,5
Tigo	896502840	55,9	1006332104	48,7	12,3
Salam		0,0	1081480810	0,5	-
Sotel Fixe	21650772	1,4	45046092	2,2	108,1
Volume global off-net	1603688699	100,0	2066246864	100,0	28,8

Source : ARCEP, 2013

A partir des données du Tableau 4.05 ci-dessous, on constate que de 2011 à 2012, le nombre d'utilisateurs Internet est passé de 547.116 à 710.648, soit un accroissement de 29,9%.

Tableau 4.05 : Nombre d'utilisateurs internet en 2011 et 2012

Opérateur	2011	2012	Taux de croissance entre 2011 et 2012
Airtel	343224	452099	31,7
Tigo	187926	238922	27,1
Internet mobile	531150	691021	30,1
Internet fixe	15799	19454	23,1
Abideynet	26	34	30,8
PrestaBist	85	85	0,0
Saonet	56	54	-3,6
Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI)	167	173	3,6
Total	547116	710648	29,9

Source : ARCEP, 2013

Le Chiffre d'Affaires (CA) internet de 2012 est de 3.650,874 millions Fcfa, alors qu'il était de 2.957,880 millions en 2011. Il a augmenté 23,4% entre 2011 et 2012.

En 2011, c'est Airtel qui détient un chiffre d'affaires internet plus élevé (36,1%) que chacun des autres opérateurs. En 2012, la situation s'est inversée au profit de Tigo (36,4%).

Le Chiffre d'affaires internet de l'ensemble des opérateurs n'a représenté que 2,5% du chiffre d'affaires du secteur en 2011. Cette part est restée quasi stagnante en 2012 (2,7%).

Tableau 4.06 : Chiffres d'Affaires (CA) internet (en millions de Fcfa) en 2011 et 2012

Opérateur	2011			2012		
	Chiffres d'Affaires en valeur	%	Poids du CA internet dans l'ensemble du CA	Chiffres d'Affaires en valeur	%	Poids du CA internet dans l'ensemble du CA de la société
Airtel	1068,1	36,1	2,1	1094,8	30,0	1,6
Tigo	816,5	28,6	1,4	1328,0	36,4	2,1
Total GSM	1884,3	63,7	1,7	2422,8	66,4	1,9
Sotel Fixe	277,8	9,4	4,4	398,8	10,9	7,3
FAI	795,4	26,9	100,0	829,2	22,7	100,0
Albideynet	127,8	4,3	100,0	176,5	4,8	100,0
Prestabist	96,0	3,2	100,0	145,8	4,0	100,0
Saonet	571,6	19,3	100,0	507,0	13,9	100,0
Total	2957,9	100,0	2,5	3650,9	100,0	2,7

Source : ARCEP, 2013

L'ARPU internet représente la dépense annuelle moyenne par utilisateur en matière de connexion internet. Entre 2011 et 2012, la dépense annuelle moyenne de connexion internet a connu une baisse de 5,0%. A l'exception de Prestabist (51,9%), de Tigo (27,9%), de Sotel Fixe (16,6%) et d'Albideynet (5,6%), la dépense annuelle moyenne pour les autres opérateurs a connu une baisse.

Tableau 4.07 : ARPU internet en 2011 et 2012

Opérateur	2011	2012	Taux de croissance entre 2011 et 2012
Airtel	3112,0	2421,6	-22,2
Tigo	4344,8	5558,3	27,9
Total GSM	3547,6	3506,1	-1,2
Sotel Fixe	17583,4	20499,6	16,6
Albideynet	4915384,6	5191176,5	5,6
Prestabist	1129411,8	1715294,1	51,9
Saonet	10207142,9	9388888,9	-8,0
FAI	4762874,3	4793063,6	0,6
Total	5406,3	5137,4	-5,0

ARCEP, 2013

V- CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ACTIVE

5.1 Le Chômage

Le taux de chômage est un indicateur de tension sur le marché du travail qui marque le déséquilibre entre offres et demandes d'emploi. Un chômeur au sens du BIT est toute personne ayant atteint un âge spécifique (15 ans et plus) qui, au cours de la période de référence, était à la fois sans travail (c'est-à-dire qu'elle n'était pas pourvue d'un emploi salarié ou non salarié) au cours de la période de référence (une semaine), disponible pour travailler dans un emploi salarié ou non durant la période de référence (quatre semaines), à la recherche d'un travail (c'est-à-dire avait pris des dispositions spécifiques au cours d'une période récente spécifiée (quatre dernière semaines ou douze derniers mois) pour chercher un emploi salarié ou non.

Le chômage est un phénomène plus urbain que rural. Il touche 7,1% de la population active dans la zone urbaine contre 5,4% dans le milieu rural. Ce taux de chômage en milieu urbain est supérieur à la moyenne nationale (5,7%), cela peut s'expliquer par la dynamique de l'urbanisation qui ne cesse d'entraîner bon nombre de jeunes du milieu rural vers les centres urbains. De même, une grande partie des actifs ruraux sont sous employés dans le secteur de l'agriculture avec des faibles productivités.

Par sexe, le niveau de chômage est plus élevé chez les hommes (6,8%) que chez les femmes (4,2%). Par ailleurs, il est aussi plus élevé chez les jeunes de 15-29 ans (7,0%) que chez les 30 ans et plus.

Tableau 5.01 : Taux de chômage (au sens du BIT) par lieu de résidence selon le sexe et la classe d'âges

Lieu et milieu de résidence et sexe	Sexe		Groupe d'âges			Ensemble
	Masculin	Féminin	15-29 ans	30-49 ans	50 ans et plus	
Lieu de résidence						
N'Djaména	8,1	10,4	12,9	6,7	5,8	8,8
Moundou	3,6	3,1	3,4	4,2	0,0	3,4
Sarh	4,8	2,1	6,5	2,7	0,0	3,5
Abéché	15,6	4,5	18,5	10,4	2,6	12,5
Autres urbains	6,4	5,0	9,6	4,1	2,2	5,9
Rural	6,7	3,8	6,4	4,6	5,1	5,4
Milieu de résidence						
Urbain	7,3	6,7	10,8	5,4	3,6	7,1
Rural	6,7	3,8	6,4	4,6	5,1	5,4
Sexe						
Masculin	-	-	9,1	5,3	5,7	6,8
Féminin	-	-	4,7	3,9	3,0	4,2
Total	6,8	4,2	7,0	4,7	4,8	5,7

Source : INSEED, ECOSIT3, 2011

Le Tableau 5.02 présente le taux de chômage (au sens du BIT) par région de résidence selon le milieu de résidence et le sexe.

Après le Kanem (43,7%), les régions qui sont les plus touchées par le chômage sont le Sila (15,7%), le Borkou-Ennedi-Tibesti (15,6%) et le Barh El Gazal (13,9%). A l'opposé, la Tandjilé et le Moyen Chari (0,5%) sont les régions qui sont les moins affectées par le chômage. Le résultat dans la région du Kanem paraît un peu atypique. Il se pourrait que pendant la collecte, les personnes se trouvant en situation de sous-emploi, seraient comptabilisés parmi la population des chômeurs.

Tableau 5.02 : Taux de chômage (au sens du BIT) par région de résidence selon le milieu de résidence et le sexe

Région de résidence	Milieu de résidence		Sexe		Ensemble
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
Barh El Gazal	9,0	15,0	10,7	20,3	13,9
Batha	10,4	2,1	5,1	2,3	3,7
Borkou-Ennedi-Tibesti	19,8	14,3	20,0	6,8	15,6
Chari Baguirmi	1,8	2,5	2,9	0,0	2,5
Guéra	2,5	0,6	1,0	0,6	0,8
Hadjer Lamis	6,0	0,9	1,4	0,4	1,2
Kanem	20,9	48,8	46,4	36,0	43,7
Lac	3,1	1,7	2,5	1,0	1,9
Logone Occidental	3,4	8,3	8,7	4,7	7,4
Logone Oriental	5,2	7,6	7,1	7,5	7,3
Mandoul	2,6	2,0	3,2	1,0	2,0
Mayo Kebbi Est	6,1	9,9	14,2	4,3	9,4
Mayo Kebbi Ouest	5,8	8,3	10,8	5,4	8,0
Moyen Chari	4,0	0,0	0,8	0,2	0,5
N'Djaména	8,8	-	8,1	10,4	8,8
Ouaddaï	12,1	10,1	14,3	4,5	10,3
Salamat	1,4	0,5	0,9	0,5	0,8
Sila	6,0	16,3	13,7	17,8	15,7
Tandjilé	3,2	0,4	0,9	0,1	0,5
Wadi Fira	9,3	4,1	7,0	0,3	4,3
Total	7,1	5,4	6,8	4,2	5,7

Source : INSEED, ECOSIT3, 2011

L'observation des chômeurs suivant le profil de cycle d'études laisse comprendre que le chômage touche plus les personnes de niveau d'étude professionnel (11,1%) et supérieur (10,4%). Ces personnes sont en général des détenteurs de diplôme de niveau minimum Bac alors que naturellement, le diplôme est toujours considéré comme une protection contre le chômage.

Tableau 5.03 : Taux de chômage (au sens du BIT) par lieu et milieu de résidence, le sexe selon le niveau d'instruction

Lieu et milieu de résidence et sexe	Niveau d'instruction						Ensemble
	Sans instruction	Coranique	Primaire	Secondaire	Professionnel	Supérieur	
Lieu de résidence							
N'Djaména	7,5	1,1	8,0	10,4	13,3	10,6	8,8
Moundou	1,9	0,0	1,5	4,4	20,1	23,1	3,4
Sarh	3,3	0,0	1,8	5,7	0,0	1,9	3,5
Abéché	2,5	7,2	12,2	16,9	12,2	44,1	12,5
Autres urbains	5,2	3,0	6,0	6,7	7,8	10,9	5,9
Rural	5,2	7,6	5,0	6,4	0,0	0,0	5,4
Milieu de résidence							
Urbain	5,9	2,1	6,3	8,5	11,2	12,2	7,1
Rural	5,2	7,6	5,6	6,4	0,0	0,0	5,4
Sexe							
Masculin	6,7	6,1	6,5	7,4	13,3	10,5	6,8
Féminin	3,9	8,8	3,9	6,5	5,3	9,8	4,2
Total	5,3	6,6	5,7	7,2	11,1	10,4	5,7

Source : INSEED, ECOSIT3, 2011

D'après les données du Tableau 5.04, l'Office National pour la Promotion de l'Emploi (ONAPE) et les agences privées de placement sont les canaux les moins utilisés pour chercher de l'emploi. Les chômeurs préfèrent en majorité utiliser leurs relations personnelles pour chercher du travail (88,6%).

L'ONAPE n'est pas du tout sollicité dans le milieu rural; il serait soit méconnu, soit assez faiblement implanté dans ce milieu. C'est le même constat pour les agences privées de placement dans les villes d'Abéché, de Moundou et de Sarh.

Tableau 5.04 : Canal utilisé pour la recherche d'emploi.

Lieu et milieu de résidence et sexe	Canal utilisé						Ensemble
	Relations personnelles	Directement auprès de l'employeur	Petites annonces	ONAPE	Agence privée de placement	Autre	
Lieu de résidence							
N'Djaména	60,8	16,9	19,5	2,0	0,5	0,3	100,0
Moundou	74,0	0,0	17,4	8,6	0,0	0,0	100,0
Sarh	75,4	5,5	0,0	13,6	0,0	5,5	100,0
Abéché	46,9	8,7	24,1	20,3	0,0	0,0	100,0
Autres urbains	85,5	5,8	5,6	2,1	0,4	0,6	100,0
Rural	93,5	3,1	1,6	0,0	0,5	1,3	100,0
Milieu de résidence							
Urbain	70,1	11,6	14,0	3,3	0,4	0,5	100,0
Rural	93,5	3,1	1,6	0,0	0,5	1,3	100,0
Sexe							
Masculin	86,5	5,0	5,2	1,0	0,7	1,5	100,0
Féminin	93,4	4,6	1,8	0,0	0,0	0,1	100,0
Total	88,6	4,9	4,2	0,7	0,5	1,1	100,0

Source : INSEED, ECOSIT3, 2011

5.2 L'emploi

La notion d'emploi se réfère ici à l'activité économique exercée par un individu au cours de la période de référence. Il peut s'agir d'une activité professionnelle ou toute autre activité lucrative, comme il peut s'agir d'une activité économique qui procure à celui qui l'exerce des produits destinés à la consommation du ménage (autoconsommation) et/ou à la vente sur le marché.

Le Tableau 5.05 donne la répartition des emplois par secteurs d'activité selon le milieu de résidence et le sexe.

Au Tchad, pays agro-pastoral, la répartition des emplois par secteur d'activité donne une large place à l'agriculture qui est la première activité économique de la population (74,3%). Les services et l'industrie occupent une place importante derrière l'agriculture concentrant chacun 9,1% des activités, vient ensuite le commerce (7,5%).

Tableau 5.05 : Répartition (%) des emplois par secteurs d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

Secteur d'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.
Agriculture	19,8	22,8	20,8	85,4	82,0	83,9	74,1	74,6	74,3
Industrie	15,7	22,3	17,9	4,3	11,6	7,4	6,2	12,9	9,1
Commerce	24,2	34,7	27,8	4,1	3,7	3,9	7,5	7,6	7,5
Services	40,4	20,2	33,4	6,3	2,7	4,8	12,1	4,9	9,1
Total	100,0								

Source : INSEED, ECOSIT3, 2011

Selon la législation en vigueur au Tchad, le volume horaire moyen de travail par semaine est de 35 heures. C'est au niveau du secteur parapublic (+13 heures) et des entreprises privées non agricoles (+3 heures) que les travailleurs passent plus de temps que le volume horaire fixé par la législation.

Tableau 5.06 : Durée hebdomadaire de travail de l'emploi principal et ses caractéristiques par secteur institutionnel et catégorie socioprofessionnelle

Secteur institutionnel et catégorie socioprofessionnelle	Durée hebdomadaire de travail (en heures)		Ecart par rapport à la norme moyenne de 35 heures par semaine
	Moyenne	Médiane	
Public			
Cadre	34	36	-1
Employé/Ouvrier	35	37	0
Manœuvre	42	39	+7
Aide familial/Apprenti/Autre	32	30	-3
Ensemble	34	35	-1
Parapublic			
Cadre	37	35	+2
Employé/Ouvrier	53	60	+18
Manœuvre	46	60	+11
Ensemble	48	48	+13
Entreprise privée non-agricole			
Cadre	40	46	+11
Employé/Ouvrier	48	48	+13
Manœuvre	36	36	+1
Travailleur indépendant	37	36	+2
Aide familial/Apprenti/Autre	33	30	-2
Ensemble	38	36	+3
Entreprise privée non-agricole			
Cadre	6	0	-29
Employé/Ouvrier	27	24	-8
Manœuvre	31	30	-4
Travailleur indépendant	35	36	0
Aide familial/Apprenti/Autre	30	30	-5
Ensemble	32	35	-3
Milieu de résidence			
Urbain	40	40	+5
Rural	32	35	-3
Sexe			
Masculin	35	35	0
Féminin	31	35	-4
TCHAD	34	35	-1

Source : INSEED, ECOSIT3, 2011

VI- DONNEES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

6.1 Données économiques

Le Tableau 6.01 donne des principaux indicateurs économiques en 2010 et 2011. Il se dégage que l'économie tchadienne s'est caractérisée en 2011 par un ralentissement du rythme de croissance. Après une poussée exceptionnelle enregistrée en 2010 de l'ordre de 13,7%, la progression du PIB réel s'est limitée à 1,4% en 2011, du fait notamment de la chute des productions vivrières et pétrolière.

De plus une résurgence des pressions inflationnistes a été constatée, l'indice des prix à la consommation faisant ressortir une hausse de 2,1% en 2010. Cependant, une amélioration des finances publiques a été enregistrée durant la période. Cette situation s'est produite dans un contexte international caractérisé par une hausse des prix du pétrole, une évolution favorable du cours du coton et une dépréciation du taux de change du dollar par rapport au FCFA.

Tableau 6.01 : Principaux indicateurs économiques en 2010 et 2011

Principaux indicateurs économiques	2010	2011
Produit Intérieur Brut et Prix		
Taux de croissance du PIB réel	13,7	1,4
PIB nominal (en milliards de FCFA)	4.334,7	4.635,8
PIB par habitant (en dollar US)	760,8	827,5
PIB par secteur (en %)		
Primaire	61,2	58,1
Secondaire	7,6	8,5
Tertiaire	27,6	29,9
Taux d'inflation (en %)	-2,1	2,0
Finances publiques		
Recettes totales	1.020,4	1.288,0
Recettes pétrolières	649,9	965,2
Recettes non pétrolières	370,5	322,8
Dépenses totales	1.230,5	1.385,5
Dépenses courantes	700,1	734,9
Dépenses d'investissement	530,4	650,6
Solde budgétaire de base en % PIB	-2,8	0,6
Secteur extérieur		
Exportations (en milliards de Fcfa)	1.999,6	2.133,8
Importations (en milliards de Fcfa)	2.329,7	1.294,2
Encours de la dette extérieure (en milliards de Fcfa)	746,9	855,2
Solde courant en % PIB, dons offerts exclus (déficit -)	-4,9	-0,1
Monnaie et Crédit (en milliards de FCFA)		
Avoirs extérieurs nets	302,4	466,2
Crédits à l'économie	243,9	291,2
Créances nettes sur l'Etat	102,2	-2,4
Monnaie	597,1	685,0
Taux de couverture extérieure (en %)	58,0	69,6

Source : Administration économiques et financières et BEAC

Au niveau de la demande intérieure, la consommation globale a impacté positivement la croissance à hauteur de 16,5 points, à la faveur d'un renversement de tendance de la consommation privée (16,2 points en 2011 contre -3,7 points en 2010). Cette évolution est en rapport avec le paiement régulier de la dette intérieure et la hausse des revenus ruraux, tirée par les résultats favorables des campagnes cotonnière et vivrière 2010/2011, l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages avec la réduction des prix des transports et la légère baisse des prix des produits pétroliers.

Tableau 6.02 : Contribution (%) de la demande à la croissance réelle

Type de demande	2010	2011
Produit Intérieur Brut et Prix	13,7	1,4
Demande intérieure	30,7	-0,5
Consommation	-3,1	16,5
Publique	0,6	0,3
Privée	-3,7	16,2
Investissements (FBCF)	33,8	-17,1
Public (Budget)	6,2	2,8
Privé (entreprises, ménages et autres)	27,6	-19,9
Secteur pétrolier	26,9	-20,6
Secteur non pétrolier	0,7	0,7
Variations des stocks	0	0,1
Demande extérieure	-17,0	1,9
Exportation de biens et services	-1,8	-0,1
Exportation de biens et services	-15,2	2,0

Source : Rapport annuel du Conseil National du Crédit 2011

Du côté de l'offre, la croissance a été dopée par le secteur hors pétrole avec une contribution de 2,5 points en 2011, bien que faible par rapport à la performance réalisée en 2010 (13,2 points). L'apport du secteur pétrolier a été de -1,1 point, en liaison avec le vieillissement des puits, phénomène naturel inhérent au cycle de vie d'un champ de pétrole.

Dans le **secteur primaire**, la contribution de l'agriculture à la croissance est devenue négative de 5,5 points, en rapport avec les mauvais résultats de la campagne céréalière 2011/2012 estimés 1.657.182 tonnes, en baisse de 49,0% par rapport à la précédente où elle a atteint le niveau record de 3.247.583 tonnes. Cette saison a été marquée par une mauvaise répartition pluviométrique et par une contraction de 38,5% des surfaces cultivées et des rendements suite aux attaques acridiennes subies par les cultures.

Au niveau du **secteur secondaire**, les industries manufacturières ont eu un apport de 0,7 point en 2011, contre -0,2 point en 2010, du fait du lancement de la production de la raffinerie de Djermaya qui a eu un impact positif sur les activités du secteur industriel, du redressement de la filière cotonnière et de la fermeté de la demande des ménages en faveur des autres industries (brasseries et manufacture de tabac) et de bonne tenue de l'artisanat.

Le concours des bâtiments et travaux publics à la croissance a représenté 0,8 point en 2011, en régression comparativement à 2010 (1,2 point). Ces investissements ont particulièrement concernés les chantiers engagés à N'Djaména (drainage des eaux pluviales du site de la Patte d'Oie, Boulevard de l'Indépendance, construction des rues (élargissement de la route Walia-Nguéli), construction de la route Koumra-Sarh, les finitions de l'Hôpital Moderne, de l'Hôpital de la Mère et de l'Enfant, du Centre de Contrôle de Qualité des Denrées Alimentaires et du Ministère de la Justice. A cela

s'ajoutent, la construction à N'Djaména du deuxième pont de Nguéli, du nouveau siège de l'Assemblée Nationale à Gassi, de l'Université de Toukra et du Stade de Gaoui. Ce secteur a bénéficié de la baisse des prix des carburants qui a réduit les coûts de production.

Pour sa part, la contribution du secteur "Eau et électricité" à la croissance a été de 0,2 point en 2011 au lieu 0,1 en 2010, traduisant ainsi les efforts fournis dans la desserte en électricité depuis la mise en service de la raffinerie de Djermaya qui a concédé son excédent énergétique.

La contribution du secteur Tertiaire, a été substantielle avec 5,5 points contre 3,8 points en 2010. La branche "Transports et télécommunications" a affiché un apport positif de 0,6 point. Les autres activités commerciale ont eu un apport de 0,6 point à la croissance, en liaison notamment avec le redressement de la distribution de produits pétroliers et pharmaceutiques. Enfin, la contribution des services non marchands a été de 3,3 points en 2011, contre un concours négatif de 0,1 point en 2010.

Tableau 6.03 : Contribution (%) de l'offre à la croissance réelle

Type d'offre	2010	2011
Secteur primaire	7,9	-6,2
Agriculture	7,1	-5,5
Cultures vivrières	6,9	-5,7
Cultures industrielles	0,2	0,2
Elevage	0,2	0,2
Sylvicultures, pêche et mines	0,1	0,2
Pétrole	0,5	-1,1
Secteur secondaire	1,3	1,9
Industries manufacturières	-0,2	0,7
Coton fibre	-0,4	0,2
Autres industries	0,2	0,5
Artisanat	0,2	0,2
Bâtiments et travaux publics	1,2	0,8
Eau et électricité	0,1	0,2
Secteur tertiaire	3,8	5,5
Transport et télécommunication	0,2	0,6
Commerce	3,2	0,6
Administrations publiques	-0,1	3,3
Autres	0,5	1,0
PIB au coût des facteurs	13,0	1,2
Impôts indirects	0,7	0,2
PIB à prix constants	13,7	1,4
PIB du secteur pétrolier	0,5	-1,1
PIB du secteur non pétrolier	13,2	2,5

Source : INSEED et BEAC

6.2 Evolution des finances publiques

6.2.1 Politique budgétaire

Le budget de l'année 2011 est inspiré des orientations en matière budgétaire décrites dans le Document de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté 2^{ème} génération (DSNRP2), des grandes orientations de politiques du Gouvernement de 13 mars 2010.

Ce projet de loi de finances 2011 comporte 16 articles et se caractérise particulièrement par :

- 1- La nouvelle base de calcul de la redevance audiovisuelle (RAV) qui sera la téléphonie mobile et l'internet en lieu et place de l'IRRPP/TS, l'IGL et la patente.
- 2- Le basculement des contribuables du secteur informel au secteur formel. Cette opération ne concernera que ceux ayant dépassé le seuil d'imposition de l'article 25 du Code Général des Impôts (CGI).

Le projet comporte également des dispositions visant à modifier certaines prescriptions du CGI ou des Lois de finances antérieures visant à prévenir de façon formelle les contribuables qui par décision délibérée de gestion ou par suite de mauvaise lecture de la législation fiscale en vigueur diffèrent irrégulièrement les amortissements de certaines immobilisations corporelles ou incorporelles inscrites à l'actif de leur bilan. Ces dispositions visent aussi à porter le délai de déclaration verbale ou écrite que doivent faire les contribuables qui entreprennent une activité soumise à l'Impôt Général Libérateur (IGL), de 15 à 30 jours qui suivent le début de leur activité.

Enfin, les autres propositions de modification ont pour objet de compléter ou de clarifier certaines dispositions du CGI et de prévoir d'une part, le recrutement de 5.084 agents à la Fonction Publique, et d'autre part, le recrutement en remplacement numérique des agents décédés, révoqués ou mis à la retraite dans les ministères.

6.2.2 Exécution du budget 2011

En 2011, la gestion des finances publiques s'est soldée par une sensible diminution du déficit budgétaire, le déficit base engagement (hors dons) revenant de 210,1 milliards de Fcfa, à 97,5 milliards de Fcfa, grâce à la hausse des recettes pétrolières.

A- Recettes

Les recettes budgétaires se sont établies à 1.288,0 milliards de Fcfa en 2011, enregistrant une hausse de 26,2% par rapport à l'exercice précédent. Cet accroissement tient essentiellement de la forte augmentation des recettes pétrolières, passées de 649,9 milliards de Fcfa en 2010 à 965,2 milliards de Fcfa en 2011 (représentant 74,9% des recettes totales). Leur amélioration s'explique par le versement du bonus par deux sociétés canadiennes Griffiths et Petro Tchad en contrepartie de deux permis de recherche dans le Dosseo (Moïssala) et dans le bassin de Doba (Mangara) et, par l'évolution favorable du cours du pétrole brut sur les marchés internationaux.

Les encaissements au titre de l'impôt sur les sociétés pétrolières et de la redevance pétrolière se sont inscrits en forte progression, respectivement de 57,7% et 25,4%.

En revanche, les recettes non pétrolières ont baissé de 12,9%, se situant à 322,8 milliards de Fcfa en 2011, contre 370,5 milliards de Fcfa en 2010. Ce reflux s'explique notamment par les difficultés

rencontrées par les régies financières dans la collecte des impôts. Ainsi, les recettes fiscales ont atteint 290,4 milliards de Fcfa en 2011, en diminution de 15,6% par rapport à 2010. Ce repli est lié notamment aux mauvais résultats de la collecte, aussi bien des impôts et taxes (-15,6%) que des recettes douanières (-15,6%). Par contre, les recettes non fiscales ont progressé de 21,8% pour atteindre 32,4 milliards de Fcfa en 2011.

Tableau 6.04 : Evolution des recettes budgétaires (en milliards de Fcfa)

Rubriques	Année			Variation	
	2009 (1)	2010 (2)	2011 (3)	(2)/(1)	(3)/(2)
Recettes pétrolières	283,8	649,9	965,2	129,0	48,5
Impôts sur les sociétés	193,5	464,5	732,7	140,1	57,7
Redevance	87	185,4	232,5	113,1	25,4
Autres	3,3	0	0	-100,0	-
Recettes non pétrolières	255,8	370,5	322,8	44,8	-12,9
Recettes fiscales	239,5	343,9	290,4	43,6	-15,6
Impôts et taxes	151,5	235,3	198,5	55,3	-15,6
Recettes douanières	82,5	100,2	84,6	21,5	-15,6
Autres	5,5	8,4	7,3	52,7	-13,1
Recettes non fiscales	16,3	26,6	32,4	63,2	21,8
Total	529,6	1020,4	1288	92,7	26,2

Source : Administrations économiques et financières et BEAC.

B- Dépenses

S'agissant des dépenses budgétaires totales, elles se sont situées à 1.385,5 milliards de Fcfa (pour une prévision de 1.572,5 milliards dans la Loi de Finances Rectificative 2011) contre 1.230,4 milliards de Fcfa à la même période de l'année précédente, soit une augmentation de 12,6% en raison, d'une part, de la hausse des dépenses courantes (+5,0%) et d'autre part, de celle des dépenses en capital (+22,7%).

Tableau 6.05 : Evolution des dépenses budgétaires (en milliards de Fcfa)

Rubriques	Année			Variation	
	2009 (1)	2010 (2)	2011 (3)	(2)/(1)	(3)/(2)
Dépenses courantes	634,1	700	734,9	10,4	5,0
Dépenses primaires	502,1	577,3	597	15,0	3,4
Traitements et salaires	134,5	137,8	175,6	2,5	27,4
Dépenses des biens et services	65,4	83,6	57,4	27,8	-31,3
Subventions et transferts	302,2	355,9	364	17,8	2,3
Intérêts sur la dette publique	20,8	17,9	34	-13,9	89,9
Intérêts extérieurs	5,2	8,5	20,3	63,5	138,8
Intérêts intérieurs	15,6	9,4	13,7	-39,7	45,7
Dépenses militaires	111,2	104,8	103,9	-5,8	-0,9
Dépenses d'investissement	350,7	530,4	650,6	51,2	22,7
Sur ressources locales	242,1	400,6	416,3	65,5	3,9
Sur ressources extérieures	108,6	129,8	234,3	19,5	80,5
Total	984,8	1230,4	1385,5	24,9	12,6

Source : Administrations économiques et financières et BEAC.

Les dépenses courantes ont atteint 734,9 milliards de Fcfa (alors qu'elles étaient prévues pour 848,7 milliards de Fcfa) et ont enregistré une hausse de 5,0%, entraînée essentiellement par la progression de 27,4% des dépenses de personnel sous l'effet notamment des avancements et de la revalorisation du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) et de 2,3% des transferts et subventions. En revanche, un recul de 31,3% a été noté sur les dépenses de biens et services.

C- Solde budgétaire

Au total, l'exécution du budget de l'Etat s'est soldée à la fin 2011, par un déficit base caisse de 130,5 milliards de Fcfa, en nette amélioration par rapport à celui réalisé en 2010 (-252,1 milliards).

Tableau 6.06 : Evolution du solde budgétaire (en milliards de Fcfa)

Rubriques	Année			Variation	
	2009 (1)	2010 (2)	2011 (3)	(2)/(1)	(3)/(2)
Solde primaire (hors intérêts et investissements)	-315,7	-62,4	170,8	-80,2	-373,7
Solde budgétaire de base (hors investissement)	-336,5	-80,3	136,8	-76,1	-270,4
Solde global (base engagement, hors dons)	-445,1	-210,1	-97,5	-52,8	-53,6
Solde global (base engagement, Non compris dons, hors consolidation BEAC)	-445,1	-210,1	-97,5	-52,8	-53,6
Solde global (base engagement, y compris)	-359,8	-120,1	28,8	-66,6	-124,0
Solde global (base trésorerie)	-528,6	-252,1	-130,5	-52,3	-48,2

Source : Administrations économiques et financières et BEAC.

Ce déficit a été comblé par l'épargne accumulée sur les ressources pétrolières et l'emprunt obligataire de 100 milliards de Fcfa lancé courant mai 2011.

Tableau 6.07 : Evolution du financement de l'Etat (en milliards de Fcfa)

Rubriques	Année			Variation	
	2009 (1)	2010 (2)	2011 (3)	(2)/(1)	(3)/(2)
Financement total	528,6	252,1	130,5	-52,3	-48,2
Extérieur	120,9	163,8	234,5	35,5	43,2
Dons	85,3	90	126,2	5,5	40,2
Courants (aide budgétaire)	6,8	-	0	-100,0	
Dons-projets	78,5	90,1	126,3	14,8	40,2
Tirage	58,3	102,9	145,4	76,5	41,3
Trésorerie et programmes	28,2	63,1	37,4	123,8	-40,7
Prêts-Projets	30,1	39,8	108	32,2	171,4
Amortissement dette extérieure (principal)	22,7	29,1	37,1	28,2	27,5
Allègement dette extérieure					
Intérieur	407,7	88,3	104,1	-78,3	17,9
Système bancaire	312,2	46,2	124,8	-85,2	170,1
BEAC, opérations traditionnelles	331,6	55,5	-113,7	-83,3	-304,9
FMI (net)	-	1	0		-100,0
Banques commerciales	5,5	5,4	-3,8	-1,8	-170,4
Non bancaire	13,9	4,9	-7,4	-64,7	-251,0
Total	95,5	42,1	20,8	-55,9	-50,6

Source : Administrations économiques et financières et BEAC.

6.2.3 Dette extérieure

A fin décembre 2011, l'encours de la dette extérieure, composée principalement de la dette multilatérale (747,5 milliards de Fcfa) a augmenté de 15,2%, totalisant 954,8 milliards de Fcfa, contre 828,8 milliards de Fcfa douze mois plus tôt, en liaison avec l'appréciation des cours des devises par rapport à l'Euro et le décaissement du prêt libyen. Pour ce qui concerne les arriérés, aucun impayé n'a été enregistré. Les remboursements effectués se sont accrus de 30,0%, passant de 38,3 milliards de Fcfa à 49,8 milliards de Fcfa en un an. Par ailleurs, sur la même période, le montant des décaissements a diminué de 20 milliards de Fcfa à 8 milliards de Fcfa, en raison des difficultés de mobilisation des financements extérieurs.

Tableau 7.08 : Tableau synoptique de la dette au 31 décembre (en millions de Fcfa)

Rubrique	Encours		Stocks arriérés		Tirage		Remboursement	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Crédits multilatéraux	734.716	747.558	0	0	19.852	5.512	31.794	34.057
Crédits bilatéraux	94.120	205.041	0	0	189	0	6.515	14.473
Dette à vue	0	2.244	0	0	0	2.524	0	1.282
Total	828.836	954.843	0	0	20.041	8.036	38.309	49.812
Variation en %	15,2		0,0		-59,9		30,0	

Source : Direction de la Dette- Ministère des Finances et du Budget.

Par ailleurs, l'apurement des arriérés intérieurs s'est poursuivi, pour atteindre 33 milliards de Fcfa au titre de l'exercice 2011, grâce à une opération de refinancement d'une partie des dettes intérieures accumulées par l'Etat à l'égard de ses fournisseurs, conduite par un pool bancaire en septembre 2010. L'opération, qui a permis de rembourser près de 2.000 entreprises et prestataires, moyennant l'acceptation d'une décote de 15,0% sur leurs créances, a été financée par la mise en place d'un prêt bancaire de 30 milliards de Fcfa remboursable sur trois ans, qui a contribué à la hausse des intérêts de la dette intérieure en 2011 (+45,7%).

6.2.4 Intégration sous-régionale

Dans le cadre de la procédure de la Surveillance Multilatérale destinée à renforcer la stabilité macroéconomique et soutenir les réformes structurelles dans le processus de développement économique et social de la CEMAC, quatre critères de base sont retenus à savoir : le solde budgétaire de base rapporté au PIB ≥ 0 ; le taux d'inflation $\leq 3,0\%$; le taux d'endettement public ≤ 70 du PIB et la non accumulation des arriérés sur la gestion courante. Ceux-ci sont complétés par des critères structurels (solde budgétaire de base structurel, solde budgétaire de base hors pétrole, solde budgétaire primaire hors pétrole et inflation sous-jacente).

Ainsi, la situation du Tchad par rapport à ces critères se résume comme suit :

- Le critère relatif au solde budgétaire de base rapporté au PIB a été respecté. A fin décembre 2011, ce solde est positif (3,2% du PIB).

- Quant au taux d'inflation annuel moyen, il s'est établi à 2,0% a fin décembre 2011, ce qui est conforme aux normes de la Communauté fixée $\leq 3,0\%$. Ce critère est donc respecté.
- Pour ce qui est du taux d'endettement public, le niveau reste toujours faible par rapport au PIB. Il s'est situé à 21,1% en 2011, ce qui est en dessous de la norme communautaire fixée à $\leq 70,0\%$. Ce critère est respecté.
- Enfin, le critère relatif à la non-accumulation des arriérés sur la gestion de la période courante n'a pas été respecté, notamment celui relatif à l'accumulation des arriérés intérieurs.

Au total, trois critères sur quatre ont été respectés pendant la période sous revue.

Tableau 6.09 : Position du Tchad par rapport aux critères de convergence en 2011

Critères	Normes	Résultats	Observations
Taux d'inflation	$\leq 3,0\%$	2,0%	Respecté
Solde budgétaire de base rapporté au PIB (en %)	≥ 0	3,0%	Respecté
Ratio d'endettement public (% du PIB)	≤ 70	18,0%	Respecté
Arriérés intérieurs (en milliards de Fcfa)	Non accumulation sur la gestion de la période courante	>50 milliards	Non respecté
Arriérés extérieurs (en milliards de Fcfa)		0	Respecté

Source : Rapport Annuel du Conseil National de Crédit 2011

6.2.5 Contrepartie de la masse monétaire

A- Avoirs extérieurs nets

Les avoirs extérieurs nets se sont consolidés après la chute constatée en 2009. Ainsi, ils se sont situés à 466,7 milliards de Fcfa en 2011, contre 302,4 milliards de Fcfa en 2010 et 237,5 milliards de Fcfa en 2009, ce qui représente des hausses successives de 27,3% et de 54,3%.

Ces variations découlent principalement de la croissance des recettes pétrolières permise par l'appréciation des prix mondiaux du brut, renforcée dans une moindre mesure, par le désengagement régulier de l'Etat vis-à-vis du Fonds Monétaire International (FMI).

Cependant, la contribution des banques s'est amenuisée, le total de ces avoirs extérieurs nets est revenu de 40,7 milliards de Fcfa en 2010 à 25,2 milliards de Fcfa en 2011, soit une diminution de 38,2%.

Tableau 6.10 : Avoirs extérieurs nets (en millions de Fcfa)

Rubrique	Année				Variation (en %)	
	2008 (1)	2009 (2)	2010 (3)	2011 (4)	(3)/(2)	(4)/(3)
1- BEAC						
Réserves intermédiaires	634697	280806	313507	490791	11,6	56,5
Encaisses or	762	-	3038	-		
Avoirs en devises	544	893	709	882	-20,6	24,4
Compte d'opérations	633144	277779	307470	487581	10,7	58,6
Avoirs en DTS	43	1933	2076	46	7,4	-97,8
Position de réserves au FMI	204	201	214	2282	6,5	966,4
Engagements extérieurs	21051	54134	51811	49263	-4,3	-4,9
Recours aux crédits du FMI	19185	13734	8291	4530	-39,6	-45,4
Autres	1866	40400	43520	44733	7,7	2,8
Situation nette	613646	226672	261696	441528	15,5	68,7
2- Etablissement de crédit						
Avoirs extérieurs	67655	64490	80756	58341	25,2	-27,8
Engagements extérieurs	59146	53623	40008	33142	-25,4	-17,2
Situation nette	8509	10867	40748	25199	275,0	-38,2
Total	622155	237539	302444	466727	27,3	54,3

Source : BEAC

B- Crédit intérieur

A fin décembre 2011, le crédit intérieur s'est inscrit à 342,8 milliards de Fcfa en hausse de 11,9% par rapport à l'encours de 2010, évalué à 306,2 milliards de Fcfa.

1- Créances nettes sur l'Etat

L'agrégation "Créance nette sur l'Etat" est ressorti négatif à fin 2011 traduisant l'excédent des dépôts publics (101,5 milliards de Fcfa) sur les créances bancaires sur l'Etat (51,6 milliards de Fcfa).

Ainsi, il s'est établi à -49,9 milliards de Fcfa, contre -51,9 milliards de Fcfa à fin 2010.

De même, les engagements vis-à-vis du FMI ont diminué sensiblement revenant de 8,3 milliards de Fcfa en décembre 2010 à 4,5 milliards de Fcfa en 2011, compte tenu des remboursements réguliers de l'amortissement des facilités accordées par cette institution.

2- Crédits à l'économie

A fin 2011, les crédits à l'économie se sont chiffrés à 291,2 milliards de Fcfa, en hausse de 19,4% par rapport aux 243,9 milliards de Fcfa estimés en 2010 après déjà une croissance marquée (+14,6%). Cet essor des concours bancaires s'est manifesté principalement sous l'impulsion de la demande des crédits à court terme consentis à la filière cotonnière et aux investissements publics.

Les crédits bancaires à moyen et long termes ont également progressé respectivement de 52,6% et de 15,5% entre décembre 2010 et décembre 2011, en relation avec le niveau des investissements réalisés, notamment pour l'unité de montage des matériels agricoles.

Tableau 6.11 : Crédits à l'économie (en millions de Fcfa)

Rubrique	Année			
	Décembre 2008 (1)	Décembre 2009 (2)	Décembre 2010 (3)	Décembre 2011 (4)
Court terme	131.354	154.917	179.696	197.750
Crédit campagne	33.883	30.549	18.895	19.437
Autres crédits	97.471	124.368	160.801	178.313
Moyen terme	38.963	40.935	52.079	79.478
Long terme	7.689	8.228	12.093	13.969
Total	178.006	204.080	243.868	291.197

Source : BEAC

6.2.6 Evolution des établissements de crédits

Le bilan agrégé du système bancaire tchadien comptant 8 établissements de crédit au 31 décembre 2011, s'est accru de 11,7%, s'établissant à 577,5 milliards de Fcfa, contre 516,8 milliards une année auparavant.

A- Emplois

La trésorerie des banques a augmenté de 32,8% pour se fixer à 136,4 milliards de Fcfa au 31 décembre 2011, contre 102,7 milliards de Fcfa une année plus tôt. Cette situation s'explique par l'augmentation du volume des dépôts des banques auprès de l'Institution d'Emission.

Les avoirs extérieurs des banques, de leur côté, ont fléchi de 27,8% pour se fixer à 58,3 milliards, contre 80,7 milliards de Fcfa en 2010. Cette situation est imputable à la réduction du volume des opérations avec les correspondants étrangers.

Les crédits intérieurs ont augmenté de 11,9% pour atteindre 342,8 milliards de Fcfa, contre 306,2 milliards une année auparavant, entraînés surtout par la croissance des concours bancaires à l'économie, qui sont passés de 243,8 milliards de Fcfa à 291,2 milliards de Fcfa, en liaison avec la hausse des dépenses de la clientèle privée.

Pour leur part, les crédits à la clientèle publique se sont fixés à 51,6 milliards de Fcfa, contre 62,4 milliards une année plus tôt, en baissant de 17,3% causée par le repli des dépenses publiques.

B- Ressources

Les dépôts bancaires se sont inscrits à 371,1 milliards de Fcfa, contre 380,3 milliards de Fcfa une année plus tôt, soit une régression de 2,4% entraînée par la baisse des dépôts publics (-11,1%). Dans le même temps, les dépôts privés ont augmenté de 1,3%, s'établissant à 269,6 milliards de Fcfa, contre 266,1 milliards de Fcfa une année plus tôt.

Les engagements extérieurs ont reculé de 17,2% pour se situer à 33,1 milliards de Fcfa, contre 40 milliards de Fcfa en 2010 et 53,6 milliards en 2009.

Le refinancement de l'institut d'émission en faveur des établissements de crédits qui était nul en 2010, s'est établi à 2,5 milliards en 2011, représentant les avances en compte courant aux banques.

Les banques ont renforcé leurs fonds propres. Ceux-ci se sont fixés à 90,5 milliards de Fcfa, contre 73,3 milliards de Fcfa un an auparavant, en progression de 23,4%.

Tableau 6.12 : Evolution de la situation agrégée des banques (en millions de Fcfa)

Rubrique	Année			Variation (en %)	
	2009 (1)	2010 (2)	2011 (3)	(2)/(1)	(3)/(2)
1- Caisse et Institut d'Emission	75.595	102.690	136.379	35,5	32,8
2- Avoirs extérieurs	64.490	80.756	58.341	24,2	-27,8
3- Crédit intérieur	231.809	306.221	342.776	32,1	11,9
Créances sur l'Etat (a)	27.729	62.353	51.579	124,9	-17,3
Crédit à l'économie (b)	204.080	243.868	291.197	19,5	19,4
4- Autres postes de l'actif	26.155	27.126	39.979	3,7	47,4
Total Bilan	398.049	516.793	577.475	29,8	11,7
5- Total des dépôts	263.238	380.315	371.114	44,5	-2,4
Dépôts publics	67.308	114.253	101.545	69,7	-11,1
Dépôts privés	195.930	266.062	269.569	35,8	1,3
Ratio 1/5	0,3	0,3	0,4	-6,0	36,1
Ratio 2/5	0,2	0,7	0,6	188,5	-18,7
Ratio 3/5	0,9	1,2	1,3	30,7	10,5
6- Engagements extérieurs	53.623	40.008	33.142	-25,4	-17,2
Ratio 6/3	0,2	0,1	0,1	-40,5	-26,0
7- Concours de la BEAC	5.000	-	2.450	-	-
Ratio 7/3 (a)	0,2	-	0,0	-	-
Ratio 7/3 (b)	0,2	-	0,0	-	-
8- Fonds propres nets	65.546	73.325	90.501	11,9	23,4
9- Autres postes du passif	10.642	20.145	28.646	89,3	42,2

Source : Rapport annuel du Conseil National du Crédit 2011

C- Normes prudentielles

Dans le domaine prudentiel, sur 8 banques figurant dans le champ d'analyse, 5 disposent des fonds propres nets en fin 2011 pour honorer l'ensemble des normes prudentielles assises sur cet agrégat, contre 4 banques l'année précédente (fin 2010). Les normes prudentielles respectées par le plus grand nombre d'établissements sont celles se rapportant au coefficient de transformation, au rapport de liquidité, à la couverture des immobilisations par les ressources permanentes, à la limitation de la somme des grands risques, à la couverture des risques par les fonds propres nets et à la représentation du capital minimum. La norme relative aux engagements sur les apparentés constitue celle à l'égard de laquelle, on observe le plus grand nombre de banques en infraction.

Tableau 6.13 : Les normes de banques en conformité avec les normes prudentielles

Normes prudentielles	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2009
Capital minimum	7	6	8
Couverture des risques	8	6	8
Plafond global des risques	7	6	8
Plafond individuel des risques	7	4	7
Couverture des immobilisations	7	5	8
Rapport de liquidité	7	7	8
Coefficient de transformation	7	6	8
Engagement sur les apparentés	6	6	6
Adéquation des fonds propres	6	4	5
Nombre total des banques	8	8	8

Source : Rapport annuel du Conseil National du Crédit 2011

VII- DONNEES SANITAIRES

Sur 1 000 naissances vivantes, 98 meurent avant d'atteindre leur premier anniversaire et sur 1 000 enfants âgés d'un an, 70 n'atteignent pas leur cinquième anniversaire. Globalement, le risque de décès entre la naissance et le cinquième anniversaire est de 161 pour 1 000 naissances, soit environ un enfant sur six (tableau 7.01).

La mortalité infantile est nettement moins élevée en milieu urbain (92‰) qu'en milieu rural (99‰). La ville de N'Djaména présente le quotient de mortalité infantile le plus faible (80‰). Ceci s'explique par l'accès aux infrastructures socio-sanitaires plus facile dans les villes et spécialement dans la capitale que dans le milieu rural. De même, la mortalité juvénile est plus faible en milieu urbain (64‰) qu'en milieu rural (71‰). Autrement dit, après le premier anniversaire, les différences de mortalité selon le milieu de résidence demeurent importantes. En effet, sur 1000 enfants survivants au premier anniversaire, 64 décèdent avant d'atteindre le cinquième anniversaire en milieu urbain. En milieu rural, on enregistre 71 décès avant l'âge de 5 ans pour 1000 enfants survivant au premier anniversaire. Une fois qu'on a échappé à la forte mortalité infantile, les risques de décès des enfants d'un an jusqu'à cinq ans exacts diminuent, quel que soit le milieu de résidence.

Les tendances restent les mêmes pour les risques de décès des enfants de la naissance à 5 ans exacts (mortalité infanto-juvénile) : 161‰ pour l'ensemble du pays, 150‰ en milieu urbain et 163‰ en milieu rural.

Quel que soit le type de mortalité considéré, en milieu urbain, les niveaux de mortalité des garçons sont toujours supérieurs à ceux des filles. Par contre, en milieu rural, aussi bien le niveau de mortalité infantile, juvénile qu'infanto-juvénile des garçons et ceux des filles sont identiques.

Tableau 7.01 : Indicateurs de mortalité par milieu de résidence et sexe

Indicateur	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Quotient de mortalité infantile (1Q0) (‰)	95	89	92	99	99	99	98	97	98
Quotient de mortalité juvénile (4Q1) (‰)	67	61	64	71	71	71	70	69	70
Quotient de mortalité infanto-juvénile (5Q0) (‰)	156	145	150	163	163	163	161	159	161
Espérance de vie à la naissance (e ₀)	50,3	52,1	51,1	51,9	53,8	52,9	51,6	53,4	52,4
Taux Brut de Mortalité (TBM) (‰)	14,8	13,6	14,2	16	13,9	14,9	15,7	13,8	14,8
Taux de croissance naturelle			3,0			3,6	3,4	3,6	3,5
Rapport de Mortalité Maternelle (RMM)			1 204			1 052			1 084
Proportion de Décès de Femmes adultes reliés à des Causes Maternelles (PDCM)			32,8			41,3			39,2

Source : RGPH2, 2009

La probabilité de mourir entre 0 et 5 ans varie de manière importante d'une région à l'autre. Le niveau de mortalité infantile varie du simple au triple d'un minimum de 42,0‰ dans la région de Wadi Fira à un maximum de 138,0‰ dans la région du Logone Oriental.

En ce qui concerne la mortalité juvénile, son niveau passe de 20,0‰ dans le Wadi Fira à 109,0‰ dans le Logone Oriental. Les régions du Logone Occidental, du Logone Oriental, de la Tandjilé, du Mayo Kebbi Est, du Mayo Kebbi Ouest et du Mandoul ont les taux de mortalité infanto-juvénile les plus élevés. Une fois de plus, la ville de N'Djamena présente le niveau de mortalité juvénile le plus faible (53‰). Dans les régions du Nord, la mortalité infanto-juvénile est plus faible que dans les régions du Sud. Les régions du Sud appartiennent à la zone soudanienne où le climat chaud et humide favorise la prolifération des insectes (moustiques, mouches, etc.) vecteurs des maladies infectieuses et parasitaires (paludisme, rougeole, etc.), des maladies respiratoires (toux, rhumes, etc.) et hydriques (diarrhées, bilharzioses, etc.).

Qu'il s'agisse de la mortalité infantile, juvénile ou infanto-juvénile, dans les 10 régions, les niveaux de ces mortalités chez les garçons sont supérieurs à ceux chez les filles. C'est notamment le cas des régions du Guéra, du Logone Occidental, du Mayo Kebbi Est, du Mayo Kebbi Ouest. Dans 12 régions, les quotients de mortalité infantile, juvénile et infanto-juvénile des filles sont supérieurs à ceux des garçons. Il s'agit des régions du Batha, du Borkou, du Kanem, du Logone Oriental, etc. Dans la région de Hadjer Lamis, les quotients de mortalité infantile, juvénile et infanto-juvénile des garçons et ceux des filles sont identiques.

Tableau 7.02 : Indicateurs de mortalité de l'enfance par région de résidence et sexe

Région	Taux de croissance naturelle	Quotient de mortalité			Espérance de vie à la naissance (e ₀)			Taux Brut de Mortalité (TBM)		
		Mortalité infantile (₁ Q ₀) (‰)	Mortalité juvénile (₄ Q ₁) (‰)	Mortalité infanto-juvénile (₅ Q ₀) (‰)	M	F	E	M	F	E
Batha	3,7	61	36	95	60,1	62,3	61,1	11,6	9,8	10,6
Borkou	2,3	83	56	134	43,7	41,2	42,4	18,5	19,5	19,0
Chari Baguirmi	3,7	98	69	160	52,6	53,7	53,3	16,3	14,0	15,2
Guéra	3,6	98	70	161	53,3	55,5	54,3	16,2	13,8	15,0
Hadjer Lamis	3,3	83	55	133	53,4	56,0	54,5	15,2	13,0	14,1
Kanem	3,4	65	39	101	58,6	61,6	59,9	10,8	8,4	9,6
Lac	3,2	60	35	93	53,3	53,6	53,4	13,3	12,2	12,8
Logone Occidental	3,6	119	90	198	47,9	49,0	48,5	18,1	16,7	17,4
Logone Oriental	3,3	138	109	232	44,3	45,6	45,6	21,4	20,6	20,3
Mandoul	3,6	109	80	180	49,6	51,3	50,4	16,7	15,4	16,1
Mayo Kebbi Est	4,0	108	79	178	57,4	59,5	58,4	14,0	11,8	12,9
Mayo Kebbi Ouest	4,3	108	80	179	60,7	61,7	61,2	13,3	12	12,6
Moyen Chari	3,6	104	76	172	50,9	53,1	51,9	15,8	13,9	14,8
Ouaddaï	3,5	90	62	146	50,7	56,0	53,4	16,5	13,3	14,8
Salamat	3,9	90	62	146	53,2	56,3	54,4	16,0	13,5	14,6
Tandjilé	3,8	125	96	209	49,4	52,5	51,0	18,1	15,0	16,5
Wadi Fira	3,6	42	20	61	54,7	64,7	60,0	13,7	8,3	10,3
N'Djaména	2,9	80	53	129	52,1	53,1	52,7	13,0	12,1	12,5
Barh El Gazal	3,2	70	44	111	58,4	57,2	57,8	10,7	10,3	10,6
Ennedi	2,9	56	31	85	58,7	57,7	58,1	9,5	9,9	9,7
Sila	4,0	61	35	94	52,2	54,0	53,2	13,2	11,9	12,5
Tibesti	1,7	82	54	132	44,6	41,3	43,0	18,7	19,5	19,0
Tchad	3,5	98	70	161	51,6	53,4	52,4	15,7	13,8	14,8

Source : RGPH2, 2009

Au cours de la période, le nombre des districts sanitaires fonctionnels a connu une croissance de 5,9% entre 2011 et 2012. La couverture sanitaire ne s'est améliorée que d'un point. Malgré l'effort du Gouvernement et l'appui des partenaires au développement, la mise en exécution de ce plan de couverture rencontre des difficultés à savoir :

- Insuffisance d'équipements et d'infrastructures ;
- Insuffisance qualitative et quantitative du personnel ;
- Faible capacité organisationnelle.

Tableau 7.03 : Quelques indicateurs

Indicateurs	Année		Variation (en %)
	2011	2012	
Total Délégation Sanitaires Régionales (DSR)	21	22	0,0
Total Districts Sanitaires (DS)	98	102	4,1
Total Districts Sanitaires (DS) fonctionnelles	68	72	5,9
Total Districts Sanitaires (DS) non fonctionnelles	30	30	0
Total Zones de Responsabilité	1290	1305	1,2
Total Zones de Responsabilité fonctionnelles	1037	1061	2,3
Couverture sanitaire théorique	80,39%	81,30%	1,1
Programmes nationaux	13	13	0,0

Sources : MSP, Annuaires des Statistiques Sanitaires, 2011- 2012

Ressources financières

La Conférence Panafricaine des Chefs d'Etats tenue à Abuja en 2011 a invité les pays africains à affecter 15,0% de leur budget global au département de la santé. De 2011 à 2012, à l'instar de la période précédente (6,0% en 2007, 6,0% en 2008, 6,7% en 2009 et 5,6% en 2010), la part du budget de ce secteur dans le budget général de l'Etat reste faible, variant de 6,5% en 2011 à 6,0% en 2012, soit une régression de 6,8% comparé au budget de la santé de 2011. De ce fait, on estime que le relèvement de ce taux à 15,0% du budget général est indispensable pour permettre au pays d'inverser la tendance et de se rapprocher des OMD 3, 4, 5 et 6 consacrés à la santé.

De manière générale, la part du budget affectée à la santé évolue en dents de scie.

Tableau 7.04 : Budget de la santé par rapport au budget général de l'Etat en 2011 et 2012 (en milliers de Fcfa)

Rubrique	Année		Variation (en %)
	2011	2012	
Personnel	12.832.229	18.679.807	45,6
Fonctionnement	11.056.220	7.733.371	-30,1
Biens matériels	6.420.933	4.505.727	-29,8
Services	4.635.287	3.227.644	-30,4
Subventions	20.780.000	20.692.847	-0,4
Dont Gratuité des soins	4.000.000	4.000.000	0,0
Subvention SIDA/PSLS	2.000.000	2.000.000	0,0
Investissements	42.000.000	27.250.000	-35,1
Dotations du MSP	97.804.449	89.784.602	-8,2
Financements extérieurs	11.136.000	15.428.577	38,5
Total budget Santé	123.737.600	89.764.024	-27,5
Budget général de l'Etat	1.912.482.233	1.488.623.955	-22,2
Total			-6,8
% du budget alloué à santé par rapport au budget total de l'Etat (en%)	6,47	6,03	

Sources : MSP, Annuaire des Statistiques Sanitaires, 2011- 2012

Desserte médicale

D'après les normes de l'OMS, il est recommandé un médecin pour 10.000 habitants. Il apparaît d'une part que la DSR de N'Djaména paraît bien fournie en médecins, mais on observe d'autre part une très mauvaise répartition géographique de cette catégorie de personnel car la plupart des régions sanitaires sont en deçà du niveau préconisé par l'OMS. Il en résulte que la région de N'Djaména a un ratio habitants/médecin inférieur à celui de l'OMS. Le pays enregistre globalement un gap à combler respectivement de 887 en 2011 et 686 en 2012 pour l'effectif médical alors que N'Djaména enregistre respectivement un surnuméraire de 51 médecins en 2011 et 139 médecins en 2012 et cela sans compter ceux du privé. Cependant, toutes les autres délégations sanitaires accusent un sous-effectif notoire, exception faite des régions du Borkou, du Tibesti, de l'Ennedi Est et de l'Ennedi Ouest où le déficit en médecins par rapport à la norme de l'OMS varie dans une fourchette de 2 à 7 médecins durant la période 2011-2012.

La ville de N'Djaména à elle seule concentre respectivement 51,3% en 2011 et 46,2% en 2012 du personnel médical du pays.

Tableau 7.05 : Ratio habitants/Médecin, norme régionale et gap à combler

Délégations Sanitaires Régionales	2011			Gap en médecins à combler	2012			Gap en médecins à combler
	Ratio Habitants/Médecin	Médecins en poste	Norme OMS		Ratio Habitant s/ Médecin	Médecins en poste	Norm e OMS	
Batha	74.894	7	52	45	60.174	9	54	45
Wadi Fira	77.949	7	55	48	62.628	9	56	47
Borkou	15.974	8	13	5	12.970	8	10	2
Tibesti					9.418	0	3	3
Guéra	96.303	8	58	50	85.270	7	60	53
Kanem	71.565	5	36	31	61.605	6	37	31
Lac	93.117	5	47	42	68.707	7	48	41
Logone Occidentale	61.629	12	74	62	58.766	13	76	63
Logone Orientale	83.646	10	84	74	78.552	11	86	75
Ouadaï	48.377	16	77	61	42.083	19	82	63
Salamat	64.892	5	32	27	55.861	6	34	28
Tandjilé	142.084	5	71	66	104.838	7	73	66
Chari Baguirmi	206.940	3	62	59	128.262	5	64	59
Hadjer Lamis	86.915	7	61	54	57.135	11	63	52
N'Djaména	6.674	153	102	-51	4.323	244	105	-139
Mayo Kebbi Est	92.397	9	83	74	78.092	11	86	75
Mayo Kebbi Ouest	100.974	6	61	55	89.406	7	63	56
Mandoul	112.350	6	67	61	87.044	8	70	62
Sila	46.207	9	42	33	35.799	12	65	53
Moyen Chari	52.592	12	63	51	43.462	15	43	38
Barh El Gazal	69.031	4	28	24	57.047	5	29	24
Ennedi	60.076	3	18	15	31.029	6	19	13
Autres		99				99		
Total	39.762	298	1185	+887	23.182	528	1224	+696

Sources : MSP, Annuaire des Statistiques Sanitaires, 2011- 2012

D'après les normes de l'OMS, il est recommandé un infirmier qualifié pour 5.000 habitants. Il apparaît ici également que la DSR de N'Djaména a un pléthore d'effectifs en infirmiers qualifiés au détriment des autres DSR. Globalement, le pays a fait un progrès par rapport aux normes de l'OMS en matière du personnel infirmier qualifié. Par ailleurs, N'Djaména enregistre respectivement un sureffectif de 858 infirmiers qualifiés en 2011 et 1065 infirmiers qualifiés en 2012 et cela sans compter également ceux du privé. A l'opposé, à l'exception du Borkou, du Kanem et du Tibesti, toutes les autres délégations sanitaires accusent un sous-effectif notoire où l'excédent en infirmiers qualifiés par rapport à la norme de l'OMS varie dans une fourchette de 5 à 32 infirmiers qualifiés durant la période 2011-2012.

La ville de N'Djaména à elle seule concentre 43,7% du personnel infirmier qualifié du pays en 2011. Cette proportion est de 37,8% en 2012.

Tableau 7.06 : Ratio habitants/infirmier qualifié, norme régionale et gap à combler

Délégations Sanitaires Régionales	2011				2012			
	Ratio Habitants/ Infirmier	Infirmiers Qualifiés en poste	Norme OMS	Gap en infirmiers à combler	Ratio Habitants/ Infirmier	Infirmiers Qualifiés en poste	Norme OMS	Gap en infirmiers à combler
Batha	6.316	83	105	22	5.526	98	108	10
Wadi Fira	10.295	53	109	56	8.413	67	113	46
Borkou	1.966	65	26	-39	1.958	53	21	-32
Tibesti					974	29	6	-23
Guéra	6.719	86	116	30	5.796	103	119	16
Kanem	4.647	77	72	-5	3.891	95	74	-21
Lac	5.748	81	93	8	5.172	93	96	3
Logone Occidentale	5.369	138	148	10	4.745	161	153	-8
Logone Orientale	8.994	93	167	74	7.715	112	173	61
Ouaddaï	7.664	96	155	59	6.554	122	160	38
Salamat	6.760	48	65	17	5.156	65	67	2
Tandjilé	6.458	110	142	32	6.494	113	147	34
Chari Baguirmi	22.923	27	124	97	17.814	36	128	92
Hadjer Lamis	10.864	56	122	66	8.609	73	126	53
N'Djaména	962	1062	204	-858	827	1276	211	-1065
Mayo Kebbi Est	8.662	96	166	70	7.280	118	172	54
Mayo Kebbi Ouest	7.868	77	121	44	6.452	97	125	28
Mandoul	14.980	45	135	90	10.551	66	139	73
Sila	19.803	21	83	62	15.911	27	86	59
Moyen Chari	6.935	91	126	35	5.478	119	130	11
Barh El Gazal	34.516	8	55	47	17.827	16	57	41
Ennedi	11.264	16	18	2	7161	26	37	11
Autres						410		
Total	4.878	2429	2370	-59	3.627	3375	2448	-927

Sources : MSP, Annuaire des Statistiques Sanitaires, 2011- 2012

L'OMS recommande une sage-femme diplômée d'Etat pour 5.000 femmes en âge de procréer (15-49 ans). Il apparaît ici également que la DSR de N'Djaména retient un extraordinaire pléthore d'effectif en sages-femmes diplômées d'Etat au détriment des autres DSR. En effet, le pays enregistre globalement un gap à combler respectivement de 219 en 2011 et 117 en 2012 pour le personnel sages femmes diplômées d'Etat., cependant N'Djaména enregistre respectivement un sureffectif de 181 sages femmes diplômées d'Etat en 2011 et 198 sages femmes diplômées d'Etat en 2012 et cela sans compter également celles du privé. A l'opposé, à l'exception du Tibesti (excédent de 7 sages femmes en 2012), toutes les autres délégations sanitaires accusent un sous-effectif notoire.

La ville de N'Djaména à elle seule concentre 75,8% du personnel sage femme diplômée d'Etat du pays en 2011. Cette proportion a légèrement chuté en 2012 pour atteindre 58,7%.

Tableau 7.07 : Ratio FEAP/SFDE, norme régionale et gap à combler

Délégations Sanitaires Régionales	2011				2012			
	Ratio FEAP/SFDE	SFDE en poste	Norme OMS	Gap en infirmiers à combler	Ratio FEAP/SFDE	SFDE en poste	Norme OMS	Gap en infirmiers à combler
Batha	38.026	3	23	20	29.461	4	24	20
Wadi Fira	-	0	24	24	122.651	1	25	
Borkou	2428	9	4	-5	7.526	3	5	2
Tibesti					768	8	1	-7
Guéra	25.147	5	25	20	21.647	6	26	20
Kanem	32.098	3	16	13	20.108	4	16	12
Lac	-	0	20	20	104.655	1	21	20
Logone Occidental	13.411	12	32	20	11.082	15	33	18
Logone Oriental	20.224	9	36	27	18.802	10	38	28
Ouadaï	84.214	2	34	32	34.797	5	35	30
Salamat	-	0	14	14	36.466	2	15	13
Tandjilé	38.647	4	31	27	26.615	6	32	26
Chari Baguirmi	67.546	2	27	25	27.910	5	28	23
Hadjer Lamis	-	0	26	26	68.379	2	27	25
N'Djaména	988	225	44	-181	941	244	46	-198
Mayo Kebbi Est	25.850	7	36	29	18.692	10	37	27
Mayo Kebbi Ouest	-	0	26	26	45.394	3	27	24
Mandoul	73.342	2	29	27	37.881	4	30	26
Sila	90.491	1	18	17	23.369	17	28	11
Moyen Chari	11.444	12	27	15	8.345	4	19	15
Barh El Gazal	60.085	1	12	11	31.034	2	12	10
Ennedi	-	0	8	8	13504	3	8	5
Total	8.681	297	516	+219	6.403	416	533	+ 117

Sources : MSP, Annuaires des Statistiques Sanitaires, 2011- 2012

Au cours de la période, les cinq premiers motifs de consultations aux centres de santé représentent environ 55,0% de l'ensemble des consultations. Ces cinq premiers motifs de consultations maintiennent leur importance dans l'ordre décroissant suivant : paludisme (environ 28,0%), Infections Respiratoires Aigues (environ 13,0%), les diarrhées (autour de 8,0%) et les infections de la peau/dermatose (environ 4,0%).

Tableau 7.08 : Cinq premiers motifs de consultations aux Centre de Santé en 2011 et 2012 (tous âges confondus)

N° problème de santé	Année			
	2011		2012	
	Nouveaux cas	%	Nouveaux cas	%
1. Paludisme	564996	27,32	570927	28,21
2. Infections Respiratoires Aigues (IRA)	314879	13,22	288999	12,35
3. Diarrhée	170512	7,16	182291	7,79
4. Infections de la peau/dermatose	91881	3,86	84149	3,59
5. Traumatisme	80532	3,8	80263	3,43
Total	1308263	54,94	1490983	55,37

Sources : MSP, Annuaires des Statistiques Sanitaires, 2011- 2012

La létalité est le pourcentage des décès rapportés aux cas survenus. Au cours de l'année 2011, 610.294 cas et 2197 décès soit un taux de létalité de 0,36%. En 2012, on a enregistré 629.897 cas dont 1.641 décès, soit un taux de létalité de 0,26%. Cette légère baisse de la létalité est due au fait que la létalité au niveau des autres maladies est restée intacte et celle au niveau de la Rougeole et de la Fièvre Jaune a légèrement baissé.

Tableau 7.09 : Répartition des cas et décès des maladies sous surveillance en 2011 et 2012 au Tchad

Maladies	2011			2012		
	Cas	Décès	Létalité (en %)	Cas	Décès	Létalité (en %)
Méningite	5.938	270	4,55	3.884	166	4,27
Rougeole	8.550	116	1,36	8.466	56	0,66
Choléra	17.442	458	2,63	0	0	-
Paludisme	528.531	1.220	0,23	616.722	1.359	0,22
Malnutrition/PFA	49.355	71	0,14	412	0	0,00
Tétanos néonatal	214	50	23,36	225	52	23,11
Fièvre Jaune	122	12	9,84	173	8	4,62
Poliomyélite	132	0	0,0	5	0	0,00
Ver de Guinée	10	0	0,0	10	0	0,00
Hépatite E	0	0	-	0	0	-
Grippe A (H1N1)	0	0	-	0	0	-
Grippe A (H5N1)	0	0	-	0	0	-
Total	610.294	2197	0,36	629.897	1.641	0,26

Sources : MSP, Annuaire des Statistiques Sanitaires, 2011- 2012

Entre 2011 et 2012, le montant alloué à la gratuité des soins au niveau des centres de santé a augmenté de 1,1%. Le nombre des préservatifs distribués a cru de 26,0% et celui des nouvelles utilisatrices des méthodes contraceptives de 72,8%.

Le nombre d'accouchements aux centres de santé a augmenté de 18,6% alors que celui des accouchements assistés à domicile a baissé de 13,5%. Le nombre des femmes enceintes complètement vaccinées a cru de 25,4%.

Tableau 7.10 : Activités des centres de santé en 2011 et 2012 au Tchad

Libellé	Année		Variation (en %)
	2011	2012	
Consultations curatives			
Total nouveaux cas	2.381.029	2.347.121	-1,4
Consultations totales	3.237.210	3.190.816	-1,4
Utilisation des services (en %)	0,20	1,19	495,0
Indice de Retour	1,4	1,36	-2,9
Taux de référence	3,17	3,06	-3,5
% diarrhée/SRO	78,2	84,00	7,4
% dysenterie/SRO	65,9	77,37	17,4
Vaccination de routine (0-11 mois)			
Couverture BCG (en %)	79,1	89,0	12,5
Couverture PENTA3 (en %)	70,5	82,0	16,3
Couverture VPO3 (en %)	67,5	83,0	23,0
Couverture VAR (en %)	79,3	89,0	12,2
Couverture VAA (en %)	79,5	88,0	10,7
Couverture VAT 2 et plus (en %)	61,5	80,0	30,1
Consultation Préventive Enfant			
Nouveaux inscrits	507.347	-	
Visites totales	767.335	-	
% malnutris dépistés	39,8	36,73	-7,7
Enfants en fin de prise en charge	140.966	170.668	21,1
% enfants guéris	39,8	46,37	16,5
% abandons	2,8	6,24	122,9
% échecs	0,9	2,04	126,7
Taux d'utilisation	21,20	24,97	17,8
Indice de Retour	1,6	1,48	-7,5
Consultations prénatales			
Nouvelles inscrites	311.920	325.233	4,3
Taux d'utilisation	62,23	62,83	1,0
Indice de Retour	1,9	1,8	-5,3
Nombre de traitements antipaludiques	542.717	519.492	-4,3
Nombre de traitement FAF	1.033.546	779.012	-24,6
Femmes Enceintes Complément Vaccinées	266.860	334.768	25,4
VAT2/VAT1	0,68	-	-
VAT5/FEAP	19.304	-	-
VAT1 (Femmes enceintes)	248.435	-	-
VAT2 (Femmes enceintes)	169.690	213.449	25,8
VAT3 (Femmes enceintes)	56.639	77.522	36,9
VAT4 (Femmes enceintes)	22.815	27.111	18,8
VAT5 (Femmes enceintes)	18.362	17.850	-2,8
Accouchements			
Nombre d'accouchements aux Centres de Santé	45.475	53.952	18,6
Nombre d'accouchements assistés	57.951	50.155	-13,5

Libellé	Année		Variation (en %)
	2011	2012	
à domicile			
Total accouchements assistés	103.426	104.107	0,7
Accouchements normaux	98.598	99.120	0,5
Accouchements compliqués	4.868	4.987	2,4
Décès maternels	598	-	-
Contraception			
Nouvelles utilisatrices	51.187	88.447	72,8
Autres méthodes	993	3.464	248,8
Plaquettes	23.650	32.517	37,5
Injectables	26.292	35.495	35,0
Spermicides	252	1.100	336,5
Préservatifs	11.671	15.871	36,0
Maladies chroniques			
Nouveaux cas de lèpre	498	361	-27,5
Taux de détection de la lèpre	4,51	-	-
Nouveaux cas de tuberculose	10.770	10.800	0,3
Taux de succès thérapeutique	68,0%	69,0	1,5
Gratuité des soins d'urgence (montant en FCFA)	3.946.626.000	3.991.131.050	1,1

Sources : MSP, Annuaires des Statistiques Sanitaires, 2011- 2012

Au niveau des hôpitaux de district de régions et des hôpitaux nationaux, entre 2011 et 2012, le nombre des nouveaux cas référés et consultés a augmenté de 34,5%. Le nombre de personnes vues au Pavillon des Urgences (HGRN) a augmenté de 0,6%. Le nombre d'accouchements dans les maternités a augmenté de 96,0%. Le nombre des césariennes a augmenté de 52,6%. Le nombre d'accouchements compliqués a cru de 119,5%. Le nombre d'hospitalisation pour paludisme grave chez les nourrissons de 0-11 mois a augmenté de 3,3%.

Le nombre des unités transfusés a augmenté de 45,4% et celui des poches de sang collecté de 46,8%. Il convient aussi de noter que le nombre de nouveaux cas de tuberculose liée au VIH a augmenté considérablement de 454,8% entre 2011 et 2012.

Tableau 7.11 : Activités des Hôpitaux de District, de Région et Hôpitaux Nationaux en 2011 et 2012 au Tchad

Libellé	Année		Variation (en %)
	2011	2012	
Consultations Référenciées et Permanence			
Total nouveaux cas	115.334	155.291	34,6
Indice de Retour	1,2	1,31	9,2
Nombre de contacts	25.281	75.459	198,5
Hospitalisation			
Entrants	49.750	73.478	47,7
Nombre de personnes vues au Pavillon des Urgences (HGRN)	43.800	44.065	0,6
Durée moyenne de séjour (HGRN)	10,5	11,92	13,5
Taux d'occupation moyen (en %)	64,8	57,61	-11,1
Accouchements			
Nombre des accouchements dans les maternités	19.664	38.550	96,0
Nombre d'accouchements dans les CS	103.426	104.107	0,7
Total accouchements assistés	132.523	142.657	7,6
Couverture des accouchements	27,28	28,43	4,2
Accouchements normaux	17.575	20.952	19,2
Accouchements compliqués	1.907	4.186	119,5
% accouchements référés	8,47	10,2	20,4
% références pertinentes	65,03	71,5	9,9
Cause d'hospitalisation (0-11 mois)			
1. Paludisme grave	21,54	22,25	3,3
2. IRA grave	14,43	13,77	-4,6
3. Paludisme simple	13,84	9,27	-33,0
4. Malnutrition	9,73	5,32	-45,3
5. Diarrhée	8,67	3,62	-58,2
Imagerie			
Total radiographie	4.788	8.078	68,7
Total échographie	11.302	21.768	92,6
Autres examens	889	421	-52,6
Interventions chirurgicales			
Anesthésie locale/SA	15.443	17.360	12,4
Nombre de soins de plaies	9.878	9.679	-2,0
Nombre sutures	2.905	3.707	27,6
Extraction dentaire	516	483	-6,4
Nombre abcès	798	1.231	54,3
Interventions programmés	587	3.674	525,9
Interventions en urgence	1.351	2.919	116,1
Nombre cure GEU	125	221	76,8
Césariennes	770	1.177	52,9
Ovariectomie	141	129	-8,5
Nombre curetage utérin	513	385	-25,0
Transfusion sanguine			
Nombre unités transfusés	23.966	34.854	45,4
Poches de sang collecté	30.123	44.230	46,8

Libellé	Année		Variation (en %)
	2011	2012	
Laboratoire			
Total examens	246.464	348.458	41,4
Issue des malades hospitalisés			
% améliorés	86,1	87,17	1,2
% référés	4,8	4,13	-14,0
% décédés	3,6	3,46	-3,9
% évacués	5,8	5,24	-9,7
Activités de TB/VIH			
Nouveaux cas TB/VIH	859	4.766	454,8
Nombre de TC testés positifs au VIH	-	960	-
Nombre total de TN	-	10.800	-
TB/VIH Cotrimoxazole	36,51	-	-
TB/VIH TARN	34,58	-	-

Sources : MSP, Annuaires des Statistiques Sanitaires, 2011- 2012

VIII : DONNEES SUR LES PRIX A LA CONSOMMATION ET EVOLUTION DES SALAIRES

8.1 Données sur les prix à la consommation

Le taux d'inflation en 2011 est de 2,0% (contre -2,1% en décembre 2010). Il est le double de celui de novembre 2011 qui l'est aussi de celui d'octobre 2011. Le taux d'inflation de l'année 2012 est de 7,5%, supérieur de 5,5 points comparé à son niveau de l'année 2011 qui était de 2,0%.

Tableau 8.01 : Indices globaux mensuels des prix à la consommation à N'Djaména

Année	Mois												Moyenne annuelle	Taux d'inflation (en %)
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	septembre	Octobre	Novembre	Décembre		
Année 2011	111,4	112,1	112,5	114,3	117,5	120,1	124,4	125,1	122,6	121,5	123,1	125,4	119,2	2,0
Année 2012	125,9	125,4	124,2	123,6	125	127,2	131,5	136,3	133,8	129,7	126,9	128	128,1	7,5

Sources: INSEED/Statistiques des prix.

L'Indice des Prix à la Consommation (IHPC) en fin de l'année 2011 (décembre 2011) a augmenté de 1,9% par rapport au mois de novembre 2011. En glissement annuel, c'est-à-dire sur un an, la variation de l'indice global des prix est fortement en hausse (+10,7%). L'indice du mois de décembre 2011 est plus élevé de 25,0% par rapport à son niveau de 2005.

L'augmentation de l'indice du mois de décembre 2011 est induite principalement par la fonction "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (+9,6%) ayant à elle seule une contribution de plus de 80,0% liée totalement au poste des "Autres combustibles" dont le fagot en particulier. Cette flambée des prix de bois de chauffe (de 166 Fcfa

à 234 Fcfa le Kg) explique les fortes variations mensuelles, trimestrielles et annuelles respectives de 22,8%, 15,5% et 28,0%, de l'indice de l'énergie.

Tableau 8.02: Indices des prix à la consommation à N'Djaména en 2011 par fonction

Fonction	Mois												Moyenne annuelle
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	sept	Oct	Nov	Déc	
01-Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	111,3	111,0	113,0	117,4	123,6	127,1	136	136,4	129,8	129,1	131,8	131,8	124,9
02 Boissons alcoolisées et tabacs	103,6	104,7	104,8	105,3	123,7	128,0	114,6	105,8	105,8	105,2	105,4	106,9	109,5
03 Articles d'habillement et chaussures	93,7	91,7	92,2	91,9	91,7	92,2	93,0	94,8	93,8	93,6	94,3	94,8	93,1
04 Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	146,4	145,6	147,1	147	145,8	148,5	149,3	152,8	159,0	154,0	154,6	169,4	151,6
05 Meubles, articles de ménage et entretien de maison	95,4	98,7	97,7	98,1	98,6	99,3	99,2	99,2	98,9	98,7	99,6	99,9	98,6
06 Santé	102,6	106,2	105,4	105,4	105,2	105,1	107,0	107,2	107,2	107,2	107,5	107,2	106,1
07 transports	107,4	109,9	108,6	108,7	108,4	110,3	110,1	110,7	110,5	108,4	109,7	109,7	109,4
08 Communications	93,2	99,3	92,7	83,8	83,5	83,8	83,8	83,8	83,8	83,8	83,8	83,8	86,6
09 Loisirs et culture	88,5	89,6	91,7	89,0	88,5	88,4	88,3	88,6	88,5	88,6	88,5	88,6	88,9
10 Enseignement	79,3	80,1	80,1	80,1	80,1	80,1	80,1	80,1	80,1	84,3	84,3	84,3	81,1
11 Restaurants et hôtels	116,2	124,4	115,1	115,9	116,6	117,2	124,5	125,1	123,1	124,5	123,7	126,7	121,1
12 Biens et services divers	115,0	122,0	120,9	121,0	120,9	133,2	134,0	133,5	133,1	133,0	136,4	139,7	128,6

Sources: INSEED/Statistiques des prix.

Au mois de décembre 2012, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) a augmenté de 1,0% par rapport au mois de novembre 2012 et de 2,0% en glissement annuel (par rapport à décembre 2011). La hausse sur un mois est imputable aux fonctions de consommation : "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (1,3%), "Articles d'habillement et de chaussures" (1,6%) et "Transports" (5,6%). La hausse globale est légère parce que la contribution de l'IHPC due à la fonction "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" y a eu un impact.

Tableau 8.03: Indices des prix à la consommation à N'Djaména en 2012 par fonction

Fonction	Mois												Moyenne annuelle
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
	125,9	125,4	124,2	123,6	125,0	127,2	131,5	136,3	133,8	129,7	126,9	128,0	128,1
01-Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	135,7	134,3	132,3	134,9	133,8	139,8	147,7	155,6	148,0	142,2	136,0	137,7	139,8
02 Boissons alcoolisées et tabacs	105,4	106,2	106,2	105,7	105,6	105,7	105,4	107,2	107,7	108,6	108,5	107,9	106,7
03 Articles d'habillement et chaussures	93,9	93,6	93,6	94,5	94,7	94,6	95,3	96,0	94,8	94,6	95,6	97,1	94,9
04 Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	159,2	160,7	158,1	153,6	155,7	146,5	150,1	156,0	165,6	156,9	155,4	153,4	155,9
05 Meubles, articles de ménage et entretien de maison	101,8	101,6	103,0	103,8	104,1	103,9	104,7	104,8	104,5	104,1	106,4	107,3	104,2
06 Santé	107,2	107,3	107,6	107,7	107,9	107,8	107,8	108,0	108,0	108,1	111,4	111,3	108,3
07 transports	109,8	110,2	108,8	107,9	107,7	116,3	117,2	117,7	117,7	117,4	117,4	124,0	114,3
08 Communications	83,8	83,8	83,8	83,8	83,8	83,8	83,8	83,8	83,8	83,8	83,8	83,8	83,8
09 Loisirs et culture	89,1	89,7	89,9	90,2	90,0	89,9	89,9	89,6	89,6	89,7	91,5	92,1	90,1
10 Enseignement	84,3	84,6	84,6	84,6	84,6	84,6	84,6	84,6	84,6	89,6	89,6	89,6	85,8
11 Restaurants et hôtels	128,1	126,0	125,0	125,3	127,7	129,9	130,0	133,3	131,1	124,8	123,9	122,5	127,3
12 Biens et services divers	140,1	143,0	147,8	157,9	166,2	166,2	166,7	166,8	166,7	170,0	162,5	162,5	159,7

Sources: INSEED/Statistiques des prix.

En 2011, le taux d'inflation est de -2,1%, ce taux est devenu positif en 2012 (2,0%). La situation en 2012 est la résultante du fait les taux d'inflation mensuelle sont tous positifs au cours de l'année 2012.

Tableau 8.04: Indice global et taux d'inflation en 2011 et 2012

Année		Mois Moyenne annuelle												
		Décembre (n-1)	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
2011	Indice Global	113,2	111,4	112,1	112,5	114,3	117,5	120,1	124,4	125,1	122,6	121,5	123,1	125,4
	Taux d'inflation (en %)	-2,10	-1,9	-1,8	-1,6	-1,4	-1,1	-0,8	-0,3	0,0	0,3	0,5	1,0	2,0
2012	Indice Global	125,4	125,9	125,4	124,2	123,6	125,0	127,2	131,5	136,3	133,8	129,7	126,9	128,0
	Taux d'inflation (en %)	2,0	2,3	4,4	5,4	6,1	6,5	6,8	7,0	7,5	8,2	8,5	8,3	7,5

Sources: INSEED/Statistiques des prix.

8.2 Evolution des prix et salaires

8.2.1 Evolution des prix

Sur le front des prix, les pressions inflationnistes sont réapparues après la baisse observée en 2010. En effet, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation s'est accru de 2,0% en moyenne annuelle en fin décembre 2011, malgré les mesures gouvernementales de lutte contre la cherté de la vie, alors qu'il avait diminué de 2,1% en décembre 2010. Cette hausse est essentiellement liée au renchérissement des prix des produits locaux entraînés par ceux des produits alimentaires, en raison des mauvaises récoltes céréalières et, de l'accroissement de la composante "boissons non alcoolisés, des logements, eau, gaz, électricité, autres combustibles".

En glissement annuel, l'IHPC s'est accru de 11,8%, tiré à la fois par le renchérissement des produits locaux (13,9%) et de ceux importés (1,9%).

Tableau 8.05 : Evolution de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation entre 2010 et 2012 (Base 100 : 2005 En moyenne annuelle)

Rubriques	2010 (1)	2011 (2)	2012 (3)	Variation en % (2)/(1)	Variation en % (3)/(2)
Produits alimentaires et boissons non alcoolisés	122,6	125,0	139,8	2,0	11,8
1. Pain et céréales	103,8	104,3	119,6	0,5	14,7
2. Viandes	139,7	140,3	169,4	0,8	20,7
3. Poissons	146,1	133,8	150,5	-8,4	12,5
4. Lait, fromage et œufs	133,5	132,8	136,5	-0,5	2,8
5. Huiles et graisses	131,0	145,5	152,3	11,1	4,7
6. Légumes et tubercules	131,9	139,1	158,4	5,5	13,9
Boissons alcoolisées et tabac	103,4	109,5	106,7	5,9	-2,6
Articles d'habillement et chaussures	92,9	93,1	94,9	0,2	1,9
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	149,6	151,6	155,9	1,3	2,8
Meubles, articles de ménage et entretiens courant de la maison	95,3	98,6	104,2	3,5	5,7
Santé	103,2	106,1	108,3	2,8	2,1
Transport	107,9	109,4	114,3	1,4	4,5
Communications	91,7	87,0	83,8	-5,1	-3,7
Loisirs et cultures	87,3	88,9	90,1	1,8	1,3
Enseignement	79,1	81,1	85,8	2,5	5,8
Restaurants et hôtels	116,3	120,8	127,3	3,9	5,4
Biens et services divers	108,7	128,6	159,7	18,3	24,2
INDICE GLOBAL	116,8	119,1	128,1	2,0	7,6

Source : INSEED/Statistiques des prix

En décembre 2012, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) a augmenté de 0,9% par rapport à novembre 2012 et a baissé de 2,9% en glissement annuel. Cette baisse par rapport à décembre 2011, est imputable aux fonctions "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (-9,4%), au "Restaurant et hôtel" (-1,0%).

Tableau 8.06 : Evolution de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation entre 2010 et 2012 (Base 100 : 2005 En glissement)

Rubriques	Décembre 2010 (1)	Novembre 2011 (2)	Décembre 2011 (3)	Novembre 2012 (4)	Décembre 2012 (5)	Variation en %			
						(3)/(2)	(3)/(1)	(5)/(3)	(5)/(4)
Produits alimentaires et boissons non alcoolisés	115,5	131,8	131,8	126,9	128,0	0,0	14,1	-2,9	0,9
1. Pain et céréales	88,5	112,7	112,5	113,4	114,5	-0,2	27,1	1,8	1,0
2. Viandes	131,1	152,5	153,4	169,6	173,2	0,6	17,0	12,9	2,1
3. Poissons	127,4	139,1	141,4	142,3	141,2	1,7	11,0	-0,1	-0,8
4. Lait, fromage et œufs	133,7	131,5	131,9	136,5	136,9	0,3	-1,3	3,8	0,3
5. Huiles et graisses	143,1	151,5	151,6	152,1	152,0	0,1	5,9	0,3	-0,1
6. Légumes et tubercules	122,2	143,9	145,2	148,2	156,7	0,9	18,8	7,9	5,7
Boissons alcoolisées et tabac	103,4	105,4	106,9	108,5	107,9	1,4	3,4	0,9	-0,6
Articles d'habillement et chaussures	93,2	94,3	94,8	95,6	97,1	0,5	1,7	2,4	1,6
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	146,3	154,6	169,4	155,4	153,4	9,6	15,8	-9,4	-1,3
Meubles, articles de ménage et entretiens courant de la maison	95,2	99,6	99,9	106,4	107,3	0,3	4,9	7,4	0,8
Santé	103,1	107,5	107,2	111,4	111,3	-0,3	4,0	3,8	-0,1
Transport	108,7	109,7	109,7	117,4	124,0	0,0	0,9	13,0	5,6
Communications	90,4	83,8	83,8	83,8	92,1	0,0	-7,3	0,0	0,0
Loisirs et cultures	87,7	88,5	88,5	91,5	89,1	0,0	0,9	4,1	0,7
Enseignement	79,1	84,3	84,3	89,6	122,5	0,0	6,6	6,3	0,0
Restaurants et hôtels	116,1	123,7	123,7	123,9	162,5	0,0	6,5	-1,0	-1,1
Biens et services divers	110,2	136,4	139,7	162,5	128,0	2,4	26,8	16,3	0,0
INDICE GLOBAL	113,2	123,1	125,4	126,9	134,8	1,9	10,8	2,1	0,9
Indice des produits locaux	117,3	130,2	133,3	133,7	134,8	2,4	13,6	1,1	0,8
Indice des produits importés	102,4	104,2	104,3	108,7	109,7	0,1	1,9	5,2	0,9

Source : INSEED, Statistiques des prix

8.2.2 Evolution des salaires

Le Gouvernement a signé le 18 Octobre 2011, le décret n°1111 portant approbation et exécution des nouvelles grilles des salaires. Le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) et le Salaire Minimum Agricole (SMAG) seront désormais appliqués tant dans les secteurs public que privé. Ainsi, le SMIG a été relevé à 60.000 Fcfa. Les allocations familiales qui étaient de 600 Fcfa par enfant et par mois passeront désormais à 2.000 Fcfa par enfant et par mois.

Par ailleurs, le Gouvernement et les deux centrales syndicales du pays sont parvenus le 11 novembre 2011 à la signature d'un protocole d'accord. Selon ce protocole, le point d'indice des salaires sera augmenté de 20,0% dès 2012. En 2013 et 2014, un accroissement de 40,0% par an sera consenti.

IX : DONNEES INDUSTRIELLES, AGRICOLES ET D'ELEVAGE

9.1 Données industrielles

Entre 2011 et 2012, la production (en hectolitres) de bières (Gala, Castel, Guinness) et de sucrerie (coca, Fanta, etc.) des Brasseries du Logone ont augmenté de 12,7%. Quel que soit le trimestre, la production en 2012 est toujours supérieure à celle de 2011. Cette augmentation de la production en 2012 est surtout liée à l'importante production du quatrième trimestre (21,8%) pour faire face à l'immense demande des fêtes de fin d'année (Noël, réveillon). Il convient de noter que la production au quatrième trimestre (respectivement 28,0% en 2011 et 21,8% en 2012) a été toujours supérieure à celles des autres trimestres quelle qu'en soit l'année.

Tableau 9.01 : Production (en hectolitres) des Brasseries du Logone: production en 2011 et 2012

Mois	2011		2012		Variation (en %)
	Production	%	Production	%	
Janvier	61350	7,2	64198	6,7	4,6
Février	60824	7,2	75754	7,9	24,5
Mars	72766	8,6	79950	8,4	9,9
1er trimestre	194940	23,0	219902	23,0	12,8
Avril	72857	8,6	80760	8,4	12,9
Mai	80896	9,5	91238	9,5	21,8
Juin	72359	8,5	75522	7,9	12,6
2^{ème} trimestre	226112	26,7	247520	25,9	9,5
Juillet	68521	8,1	70863	7,4	3,4
Aout	54792	6,5	62494	6,5	14,1
Sep	66160	7,8	65427	6,8	-1,1
3^{ème} trimestre	189473	22,3	198784	20,8	4,9
Octobre	71468	8,4	96889	10,1	35,6
Novembre	78686	9,3	93822	9,8	19,2
Décembre	87557	10,3	98894	10,3	12,9
4^{ème} trimestre	237711	28,0	289605	30,3	21,8
Total	848236	100,0	955811	100,0	12,7

Source : Brasserie du Logone

Entre 2011 et 2012, la production en eau a baissé de 1,0%. Cela est la conséquence d'une production en nette recul au cours de la période à Moussoro (-38,1%), à Abéché (-37,6%), à Bongor (-19,0%), à Mao (-12,8%) et dans une certaine mesure à Moundou (-4,5%). Il convient aussi de noter que les deux tiers de production en eau sont faites à N'Djaména. C'est seulement dans 3 autres villes que le poids de la production oscille entre 6 et 12,0% au cours de la période (Abéché, Moundou et Sarh).

Tableau 9.02: Production (en hectolitres) des eaux en 2011 et 2012

Ville	Année				Variation (en %)
	2011		2012		
	Production	%	Production	%	
N'Djaména	13374889	61,6	14351916	66,7	7,3
Abéché	2468343	11,4	1539468	7,2	-37,6
Moundou	1671546	7,7	1595625	7,4	-4,5
Sarh	1307740	6,0	1466870	6,8	12,2
Mao	507964	2,3	443135	2,1	-12,8
Moussoro	814183	3,7	504127	2,3	-38,1
Bongor	595911	2,7	482454	2,2	-19,0
Kélo	325795	1,5	338337	1,6	3,8
Doba	519362	2,4	639464	3,0	23,1
Fianga	142635	0,7	141451	0,7	-0,8
Total	21728368	100,0	21505147	100,0	-1,0

Source : STE/DG/DE Statistiques techniques des eaux

9.2 Données agricoles

A la campagne agricole 2010/2011, la surface destinée à la production céréalière est estimée à 4.256.549 hectares, ce qui a permis de produire 3.345.888 tonnes.

Environ les $\frac{3}{4}$ de la production (78,3%) ou des surfaces cultivées (75,1%) reviennent à la zone sahélienne, plus adaptée à la culture céréalière. Par région, le Salamat (15,7%), le Sila (13,9%) et le Batha (12,8%), sont les principales régions de cultures céréalières. Les deux premières étant des régions marécageuses dont le sol est très riche en immondices et plus adapté à ces genres de cultures.

Par type de céréale, la production de mil a été réalisée à hauteur de 83,8% dans la zone sahélienne et de 16,2% dans la zone soudanienne. Le Ouaddaï (20,9%), le Sila (12,4%), le Wadi Fira (11,2%) et le Batha (10,3%), sont les principales régions de culture de mil.

Le Sorgho est à $\frac{2}{3}$ produit au Sahel (66,6%) et surtout dans les régions de Sila (24,6%), du Guéra (10,0%) et du Chari Baguirmi (9,8%).

Le Maïs est produit à 78,3% dans la zone sahélienne et surtout au Salamat (15,7%), au Sila (13,9%) et au Batha (12,8%).

Le Riz est produit à 75,8% dans la zone soudanienne. Les régions productrices de riz sont surtout la Tandjilé (34,0%), le Mayo Kebbi Est (19,0%) et le Logone Oriental (7,8%) en ce qui concerne la zone soudanienne et dans les régions du Salamat (16,1%) et du Chari Baguirmi (7,1%) dans la zone sahélienne.

Le Bérébéré est une production exclusive de la zone sahélienne (96,0%) et surtout dans les régions du Salamat (41,4%), du Batha (27,1%) et du Guéra (15,6%).

Tableau 9.03 : Surface cultivée et production céréalière (résultats définitifs) de la Campagne Agricole 2010/2011

Région	Mil				Sorgho				Maïs			
	Surfa ce	%	Prod uctio n	%	Surfa ce	%	Prod uctio n	%	Surfa ce	%	Prod uctio n	%
Batha	166176	12,4	78103	10,3	51103	3,6	47526	4,7	0	0,0	0	0,0
Barh El Gazal	33135	2,5	5799	0,8	65	0,0	13	0,0	1350	0,5	811	0,4
Chari Baguirmi	81698	6,1	54329	7,1	122178	8,7	99331	9,8	20873	7,9	25048	11,6
Guéra	63962	4,8	46181	6,1	112665	8,0	101736	10,0	1986	0,8	1291	0,6
Hadjer Lamis	86803	6,5	53905	7,1	95552	6,8	80741	7,9	27371	10,4	24634	11,4
Kanem	30131	2,2	14945	2,0	0	0,0	0	0,0	342	0,1	205	0,1
Lac	85003	6,3	42502	5,6	133	0,0	133	0,0	33517	12,7	50276	23,3
Ouaddaï	248395	18,5	158 973	20,9	91481	6,5	64494	6,3	150	0,1	113	0,1
Salamat	2972	0,2	2170	0,3	13925	1,0	13229	1,3	25361	9,6	22825	10,6
Sila	180025	13,4	94513	12,4	344851	24,5	250017	24,6	47903	18,1	33532	15,5
Wadi Fira	160334	12,0	85458	11,2	30378	2,2	20748	2,0	0	0,0	0	0,0
S/T Zone Sahélienne	1138634	85,0	636 878	83,8	862331	61,4	677968	66,6	158853	60,2	158735	73,6
Mandoul	35905	2,7	11382	1,5	51519	3,7	27202	2,7	3 331	1,3	3131	1,5
Mayo-Kebbi Est	34437	2,6	19319	2,5	107642	7,7	46717	4,6	13 470	5,1	8769	4,1
Mayo-Kebbi Ouest	14317	1,1	11448	1,5	95032	6,8	30315	3,0	45 159	17,1	8490	3,9
Moyen Chari.	34987	2,6	22147	2,9	90769	6,5	78061	7,7	13 784	5,2	12833	5,9
Logone Occidental	24633	1,8	13179	1,7	54916	3,9	48381	4,8	9 354	3,5	6894	3,2
Logone Oriental	22849	1,7	15057	2,0	85337	6,1	65027	6,4	10872	4,1	9241	4,3
Tandjilé	34422	2,6	30532	4,0	58000	4,1	44080	4,3	9173	3,5	7705	3,6
S/T Zone Soudanienne	201550	15,0	123064	16,2	543215	38,6	339783	33,4	105143	39,8	57063	26,4
Total Tchad	1340184	100,0	759942	100,0	1405546	100,0	1017751	100,0	263996	100,0	215798	100,0

Source: ONDR/SODELAC/DPSA S = Superficie (ha) et P = Production (t).

Tableau 9.03 (Suite) : Surface cultivée et production céréalière (résultats définitifs) de la Campagne Agricole 2010/2011

Région	Riz				Béré Béré				Ensemble			
	Surfa ce	%	Prod uctio n	%	Surfa ce	%	Prod uctio n	%	Surfa ce	%	Prod uctio n	%
Batha	0	0,0	0	0,0	385 777	34,8	289 333	27,1	603 056	14,2	414 962	12,8
Barh El Gazal	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	34 550	0,8	6 623	0,2
Chari Baguirmi	4174	3,0	13148	7,1	40 998	3,7	34 848	3,3	269 921	6,3	226 704	7,0
Guéra	203	0,1	244	0,1	207 925	18,8	166 340	15,6	386 741	9,1	315 792	9,7
Hadjer Lamis	926	0,7	1389	0,7	19 200	1,7	18 240	1,7	229 852	5,4	178 909	5,5
Kanem	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	30 473	0,7	15 150	0,5
Lac	82	0,1	123	0,1	545	0,0	273	0,0	119 280	2,8	93 307	2,9
Ouaddaï	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	340 026	8,0	223 580	6,9
Salamat	9984	7,2	29952	16,1	294 438	26,6	441 657	41,4	346 680	8,1	509 833	15,7
Sila	233	0,2	198	0,1	72 000	6,5	72 000	6,8	645 012	15,2	450 260	13,9
Wadi Fira	0	0,0	0	0,0	1 800	0,2	810	0,1	192 512	4,5	107 016	3,3
S/T Zone Sahélienne	15602	11,2	45054	24,2	1 022 683	92,3	1 023 501	96,0	3 198 103	75,1	2 542 136	78,3
Mandoul	3 940	2,8	3 940	2,1	0	0,0	0	0,0	94 695	2,2	45 655	1,4
Mayo-Kebbi Est	34 712	25,0	35 406	19,0	54 297	4,9	19 493	1,8	244 558	5,7	129 704	4,0
Mayo-Kebbi Ouest	7 236	5,2	8 835	4,7	20 615	1,9	15 729	1,5	182 359	4,3	74 817	2,3
Moyen Chari.	2 486	1,8	5 208	2,8	4 288	0,4	3 216	0,3	146 314	3,4	121 465	3,7
Logone Occidental	6 624	4,8	9 857	5,3	0	0,0	0	0,0	95 527	2,2	78 311	2,4
Logone Oriental	14 026	10,1	14 559	7,8	0	0,0	0	0,0	133 084	3,1	103 884	3,2
Tandjilé	54 114	39,0	63 259	34,0	6 200	0,6	4 340	0,4	161 909	3,8	149 916	4,6
S/T Zone Soudanienne	123 138	88,8	141 064	75,8	85 400	7,7	42 778	4,0	1 058 446	24,9	703 752	21,7
Total Tchad	138 740	100,0	186 118	100,0	1 108 083	100,0	1 066 279	100,0	4 256 549	100,0	3 245 888	100,0

Source: ONDR/SODELAC/DPSA S = Superficie (ha) et P = Production (t).

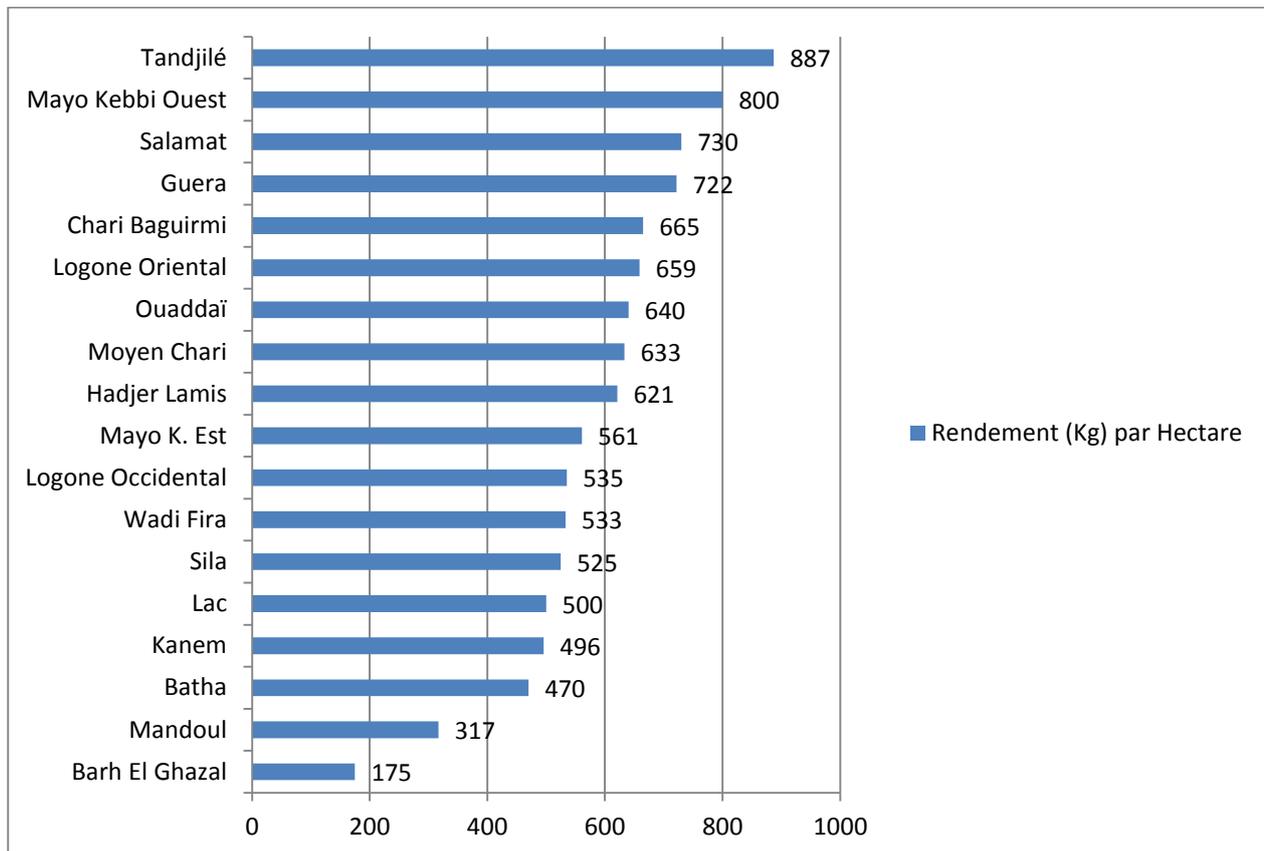
Tableau 9.04 : Rendement à l'hectare (en Kg) (résultats définitifs) de la Campagne Agricole 2010/2011

Région	Rendement (Kg) par hectare					
	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Berbéré	Blé
Batha	470	930			750	
Barh El Ghazel	175	200	601			
Chari Bag.	665	813	1 200	3 150	850	
Guera	722	903	650	1 200	800	
Hadjer Lamis	621	845	900	1 500	950	
Kanem	496		600			
Lac	500	1 000	1 500	1 500	500	2 500
Oaddaï	640	705	750			
Salamat	730	950	900	3 000	1 500	
Sila	525	725	700	850	1 000	
Wadi Fira	533	683			450	
Mandoul	317	528	940	1 000		
Mayo K. Est	561	434	651	1 020	359	
Mayo K. Ouest	800	319	188	1 221	763	
Moyen Chari	633	860	931	2 095	750	
Log. Occident	535	881	737	1 488		
Log. Oriental	659	762	850	1 038		
Tandjilé	887	760	840	1 169	700	

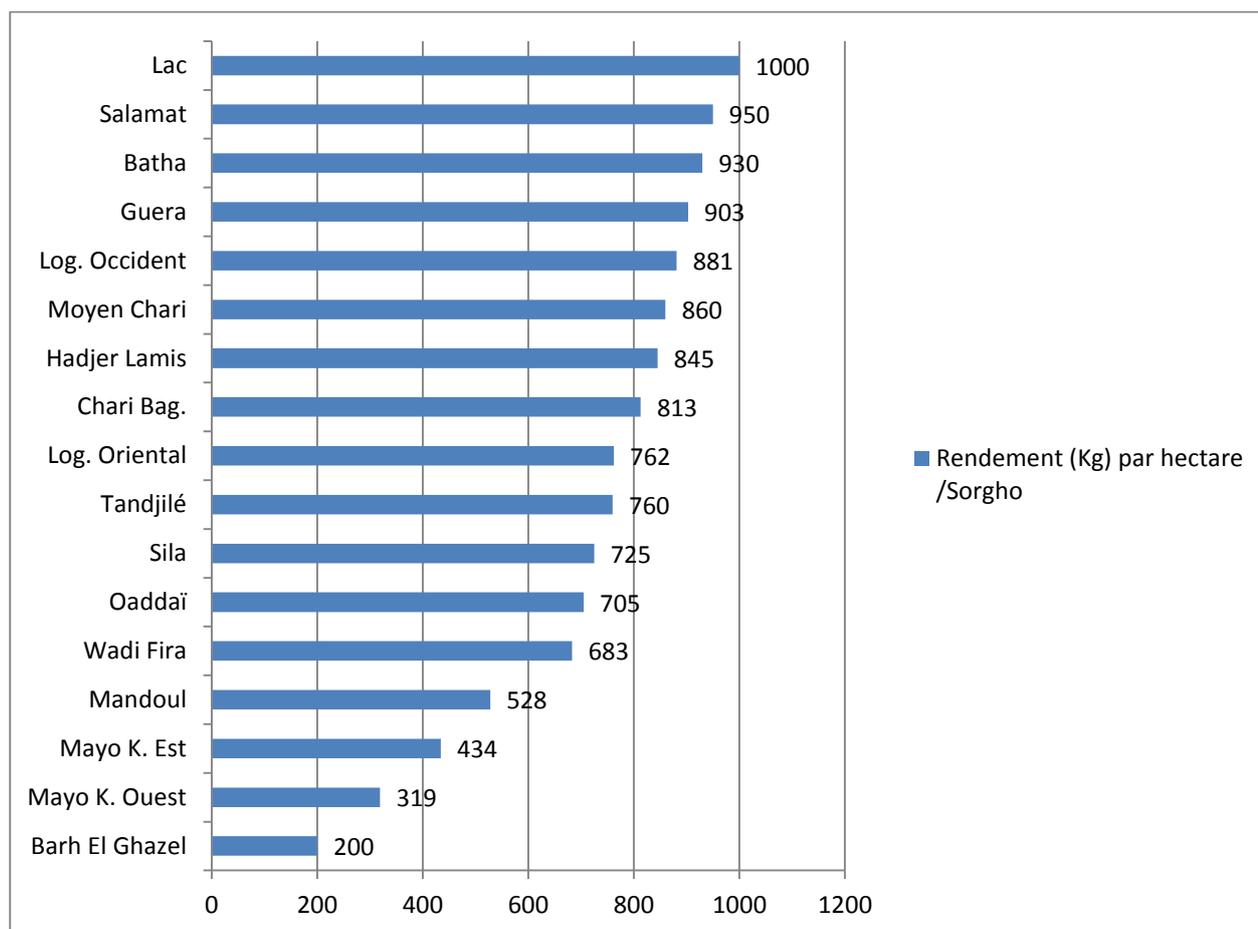
Source: ONDR/SODELAC/DPSA S = Superficie (ha) et P = Production (t).

La culture du mil est pratiquée dans 18 régions du pays. Le rendement à l'hectare est plus élevé dans les régions de la Tandjilé (887 Kg/h), au Mayo Kebbi Ouest (800 Kg/h), au Salamat (730 Kg/h) et au Guera (722 Kg/h). Le rendement à l'hectare est faible dans les régions du Mandoul (317 Kg/h) et surtout au Barh El Gazal (175 Kg/h).

Graphique 9.01 : Rendement à l'hectare (en Kg) de la culture du mil (campagne 2010/2011)



Graphique 9.02 : Rendement à l'hectare (en Kg) de la culture du sorgho (campagne 2010/2011)



En 2011/2012, la production céréalière était de 1.657.182 tonnes pour une surface cultivée de 2.619.643 hectares, soit des baisses respectives de -48,9% et -38,5% comparativement en 2010/2011.

Il convient de noter que la baisse de la production céréalière en 2011/2012, comparativement à 2010/2011, est générale. En effet, elle est de -56,7% pour le mil, -36,3% pour le sorgho, -80,6% pour le bérébéré et exception faite pour le maïs où on a enregistré plutôt une hausse de 38,8%.

Tableau 9.05: Surface cultivée et production céréalière (résultats définitifs) de la Campagne 2011/2012

Région	Céréale											
	Mil				Sorgho				Maïs			
	S	%	P	%	S	%	P	%	S	%	P	%
Batha	101897	11,1	21287	6,5	45207	4,5	16342	2,5	0	0,0	0	0,0
Barh El Gazal	24155	2,6	7247	2,2	48	0,0	29	0,0	1312	0,5	656	0,2
Chari Baguirmi	94441	10,3	50814	15,4	125673	12,6	108396	16,7	37187	15,2	31923	10,7
Guera	36191	3,9	13200	4,0	37096	3,7	18548	2,9	1519	0,6	885	0,3
Hadjer Lamis	31415	3,4	11517	3,5	76842	7,7	63082	9,7	18856	7,7	23860	8,0
Kanem	8959	1,0	779	0,2	0	0,0	0	0,0	1568	0,6	267	0,1
Lac	15137	1,6	7569	2,3	166	0,0	116	0,0	25858	10,6	59937	20,0
Ouaddai	210380	22,9	61431	18,7	115980	11,6	31083	4,8	110	0,0	30	0,0
Salamat	7773	0,8	5107	1,6	23998	2,4	19246	3,0	13552	5,6	15544	5,2
Sila	87836	9,6	21575	6,6	148948	14,9	44429	6,9	52604	21,6	68045	22,7
Wadi Fira	134052	14,6	30883	9,4	35468	3,5	12514	1,9	0	0,0	0	0,0
S/T Région Sahélienne	752236	81,9	231407	70,3	609426	60,9	313785	48,4	152566	62,5	201147	67,2
Mandoul	39003	4,2	22542	6,9	94428	9,4	67320	10,4	6730	2,8	5929	2,0
Mayo-Kebbi Est	19621	2,1	12206	3,7	57015	5,7	53408	8,2	9391	3,8	10308	3,4
Mayo-Kebbi Ouest	11970	1,3	7514	2,3	62759	6,3	57055	8,8	35775	14,7	51157	17,1
Moyen Chari	20368	2,2	13047	4,0	46939	4,7	34679	5,4	6238	2,6	4939	1,6
Logone Occidentale	22062	2,4	11443	3,5	45922	4,6	36255	5,6	13086	5,4	10387	3,5
Logone Orientale	22611	2,5	16026	4,9	67836	6,8	57583	8,9	12555	5,1	10083	3,4
Tandjilé	30179	3,3	14756	4,5	46849	4,7	27849	4,3	7705	3,2	5522	1,8
S/T Région Soudanienne	165814	18,1	97535	29,7	421748	42,2	334149	51,6	91480	37,5	98326	32,8
Total Tchad	918050	100,0	328942	100,0	1000000	100,0	647934	100,0	244046	100,0	299472	100,0

Source: ONDR/ SODELAC/DPSA

P : Production, S : Superficie (en ha) et R : Rendement (en kg/ha)

Tableau 9.05 (Suite) : Surface cultivée et production céréalière (résultats définitifs) de la Campagne 2011/2012

Région	Céréale								Total			
	Berbééré				Blé				S	%	P	%
Région	S	%	P	%	S	%	P	%				
Batha	38790	12,7	14546	7,0	0	0,0	0	0,0	185896	7,1	52178	3,1
Barh El Gazal	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	25515	1,0	7931	0,5
Chari Baguirmi	18191	6,0	16861	8,2	0	0,0	0	0,0	277824	10,6	213951	12,9
Guera	16763	5,5	9312	4,5	0	0,0	0	0,0	91947	3,5	42327	2,6
Hadjer Lamis	3705	1,2	2414	1,2	0	0,0	0	0,0	131311	5,0	102902	6,2
Kanem	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	10527	0,4	1046	0,1
Lac	40	0,0	28	0,0	957	100,0	1723	100,0	42242	1,6	69481	4,2
Ouaddai	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	326470	12,5	92544	5,6
Salamat	164473	54,0	123026	59,6	0	0,0	0	0,0	213558	8,2	174236	10,5
Sila	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	289667	11,1	134249	8,1
Wadi Fira	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	169520	6,5	43397	2,6
S/T Rég,Sahel	241962	79,4	166186	80,5	957	100,0	1723	100,0	1764477	67,4	934241	56,4
Mandoul	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	146034	5,6	102952	6,2
Mayo-Kebbi Est	48248	15,8	30031	14,5	0	0,0	0	0,0	171214	6,5	171414	10,3
Mayo-Kebbi Ouest	9540	3,1	7282	3,5	0	0,0	0	0,0	132834	5,1	136364	8,2
Moyen Chari	4875	1,6	2925	1,4	0	0,0	0	0,0	80135	3,1	58061	3,5
Logone Occidentale	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	88913	3,4	68106	4,1
Logone Orientale	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	114992	4,4	100741	6,1
Tandjilé	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	121034	4,6	85303	5,1
S/T Rég,Soudan	62663	20,6	40238	19,5	0	0,0	0	0,0	855166	32,6	722941	43,6
Total Tchad	304625	100,0	206424	100,0	957	100,0	1723	100,0	2619643	100,0	1657182	100,0

Source: ONDR/ SODELAC/DPSA

P : Production, S : Superficie (en ha) et R : Rendement (en kg/ha)

Lors de la campagne 2011/2012, les surfaces utilisées pour la culture des oléagineux, légumineuses et tubercules sont estimées à 1.588.150 hectares, ce qui a permis une production de 1.305.003 tonnes. Il convient de signaler que 29,6% de la production est faite en zone sahélienne et 70,6% dans la zone soudanienne, et surtout au Logone Occidental (23,4%), Logone Oriental (10,5%), Tandjilé (9,5%) et dans une certaine mesure dans le Mandoul (8,0%).

Par type de produit, l'arachide est produit essentiellement dans la région de Sila (14,2%), du Mandoul (11,1%), du Logone Occidental (10,8%) et du Logone Oriental (9,0%).

Le sésame est surtout cultivé au Logone Occidental (23,7%) et au Sila (20,2%).

Le Niébé est labouré essentiellement au Mandoul (20,8%) et dans le Hadjer Lamis (14,5%).

Le pois de terre est produit au Guéra (10,0%) dans la zone sahélienne et dans 4 autres régions de la zone soudanienne : Mandoul (33,3%), Mayo Kebbi Ouest (22,5%), Moyen Chari (14,8%) et Mayo Kebbi est (14,2%).

Le manioc produit essentiellement dans la zone soudanienne (93,1%) est cultivé dans toutes les régions de ladite zone, avec des amplitudes variables: Logone Occidental (36,8%), Tandjilé (19,8%), Logone Oriental (10,6%), etc. et au Lac (6,8%) dans la zone sahélienne.

La patate douce est cultivée au Lac (20,5%) dans la zone sahélienne, au Logone Occidental (47,5%) et au Logone Oriental (19,2%) dans la zone soudanienne.

Le taro, reste une production exclusive de la région du Mayo Kebbi Est (86,2%) avec quelques essais dans la région de la Tandjilé (4,0%), du Mandoul (3,6%), du Mayo Kebbi Ouest (3,4%) et du Mayen Chari² (2,7%).

² Dans le Moyen Chari, des essais de cultures de taro ont lieu dans le canton Kokaga au Nord de la ville de Sarh.

Tableau 9.06 : Surface cultivée et production des oléagineux, légumineuses et tubercules (résultats définitifs) de la Campagne Agricole 2011/2012, superficie et rendement

Produit	Oléagineux, légumineuses et tubercules															
	Arachide				Sésame				Niébé				Pois de Terre			
Région	S	%	P	%	S	%	P	%	S	%	P	%	S	%	P	%
Batha	18805	2,8	7820	1,4	1843	1,1	619	0,9	9898	6,4	3632	4,5	306	1,3	199	1,9
Barh El Gazal	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Chari Baguirmi	58341	8,6	37598	6,6	6619	3,8	1287	1,8	11596	7,5	6650	8,3	0	0,0	0	0,0
Guéra	29802	4,4	21197	3,7	8432	4,8	3184	4,4	3988	2,6	988	1,2	2174	9,0	1033	10,0
Hadjer Lamis	52184	7,7	44372	7,8	3000	1,7	1594	2,2	14120	9,2	11726	14,6	0	0,0	0	0,0
Kanem	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	140	0,1	14	0,0	0	0,0	0	0,0
Lac	938	0,1	131	0,0	0	0,0	0	0,0	501	0,3	84	0,1	0	0,0	0	0,0
Ouaddaï	95280	14,1	44877	7,9	325	0,2	94	0,1	556	0,4	120	0,1	0	0,0	0	0,0
Salamat	10756	1,6	9799	1,7	3654	2,1	2393	3,3	6786	4,4	5605	7,0	671	2,8	336	3,3
Sila	95164	14,1	81184	14,2	27276	15,6	14642	20,2	8509	5,5	3410	4,2	0	0,0	0	0,0
Wadi Fira	36249	5,4	9775	1,7	16564	9,5	4146	5,7	2633	1,7	521	0,6	0	0,0	0	0,0
S/T Zone Sahélienne	397519	58,8	256753	45,0	67713	38,6	27960	38,5	58727	38,1	32749	40,8	3151	13,0	1567	15,2
Mandoul	46643	6,9	63358	11,1	18778	10,7	6729	9,3	26034	16,9	16680	20,8	6848	28,4	3424	33,3
Mayo-Kebbi Est	24719	3,7	22917	4,0	13310	7,6	4763	6,6	11054	7,2	4690	5,8	8083	33,5	1455	14,2
Mayo-Kebbi Ouest	37436	5,5	43763	7,7	6247	3,6	2662	3,7	8965	5,8	4966	6,2	3028	12,5	2316	22,5
Moyen Chari.	33084	4,9	42644	7,5	4246	2,4	1663	2,3	9738	6,3	5459	6,8	3040	12,6	1520	14,8
Logone Occidentale	54141	8,0	61664	10,8	36251	20,7	17176	23,7	12523	8,1	4366	5,4	0	0,0	0	0,0
Logone Orientale	47265	7,0	51153	9,0	13238	7,6	5822	8,0	10322	6,7	4890	6,1	0	0,0	0	0,0
Tandjilé	34758	5,1	27677	4,9	15468	8,8	5834	8,0	16867	10,9	6550	8,2	0	0,0	0	0,0
S/T Zone Soudanienne	278046	41,2	313176	55,0	107538	61,4	44649	61,5	95503	61,9	47602	59,2	20999	87,0	8715	84,8
Total Tchad	675565	100,0	569929	100,0	175251	100,0	72609	100,0	154230	100,0	80351	100,0	24150	100,0	10282	100,0

Source: ONDR/SODELAC/DPSA

S = Superficie (ha), R = Rendement (kg/ha), P = Production (t).

Tableau 9.06 (Suite) : Surface cultivée et production des oléagineux, légumineuses et tubercules (résultats définitifs) de la Campagne Agricole 2011/2012, superficie et rendement

Région	Oléagineux, légumineuses et tubercules												Total			
	Manioc				Patate douce				Taro				S	%	P	%
	S	%	P	%	S	%	P	%	S	%	P	%				
Batha	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	30852	1,9	12270	0,9
Barh El Gazal	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Chari Baguirmi	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	76556	4,8	45535	3,5
Guéra	281	0,1	242	0,1	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	44677	2,8	26644	2,0
Hadjer Lamis	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	69304	4,4	57692	4,4
Kanem	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	140	0,0	14	0,0
Lac	199530	81,4	22170	6,8	266034	86,7	44339	20,5	0	0,0	0	0,0	467003	29,4	66724	5,1
Ouaddaï	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	96161	6,1	45090	3,5
Salamat	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	21867	1,4	18133	1,4
Sila	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	130949	8,2	99236	7,6
Wadi Fira	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	55446	3,5	14442	1,1
S/T Zone Sahélienne	199811	81,5	22412	6,9	266034	86,7	44339	20,5	0	0,0	0	0,0	992955	62,5	385779	29,6
Mandoul	4659	1,9	13095	4,0	0	0,0	0	0,0	948	14,0	1138	3,6	103910	6,5	104424	8,0
Mayo-Kebbi Est	4499	1,8	31094	9,6	1447	0,5	4688	2,2	3664	54,3	27158	86,2	66776	4,2	96765	7,4
Mayo-Kebbi Ouest	6605	2,7	15348	4,7	1400	0,5	4536	2,1	346	5,1	1084	3,4	64027	4,0	74675	5,7
Moyen Chari.	3218	1,3	24233	7,5	0	0,0	0	0,0	720	10,7	864	2,7	54046	3,4	76383	5,9
Logone Occidental	11241	4,6	119102	36,8	23900	7,8	102770	47,5	35	0,5	28	0,1	138091	8,7	305106	23,4
Logone Oriental	6322	2,6	34300	10,6	10371	3,4	41484	19,2	0	0,0	0	0,0	87518	5,5	137649	10,5
Tandjilé	8828	3,6	64170	19,8	3868	1,3	18744	8,7	1038	15,4	1246	4,0	80827	5,1	124221	9,5
S/T Zone Soudanienne	45372	18,5	301342	93,1	40986	13,3	172223	79,5	6751	100,0	31517	100,0	595195	37,5	919224	70,4
Total Tchad	245183	100,0	323753	100,0	307020	100,0	216562	100,0	6751	100,0	31517	100,0	1588150	100,0	1305003	100,0

Source: ONDR/SODELAC/DPSA

S = Superficie (ha), R = Rendement (kg/ha), P = Production (t).

9.3 Données d'élevage

Le Tableau 9.06 présente les données sur les abattages contrôlés pour la consommation locale à la SMA/AFF en 2011 et 2012, par mois selon l'espèce.

En 2011, 77.703 têtes de bovins ont été abattues, ce nombre a chuté à 74.776 en 2012, soit une baisse de 3,8%. Cette baisse est la résultante des chutes quasi généralisées à l'exception des mois de janvier (+15,3%), juin (+16,8%) et juillet (+44,5%).

L'abattage des veaux a concerné 850 têtes en 2011 et 1 526 têtes en 2012, soit une augmentation de +79,5%. Tous les mois du premier semestre de la période sous-revue ont connu un accroissement des abattages des veaux auxquels il faut ajouter les mois d'août et octobre.

A la SMA/AFF, ce sont 39 183 ovins en 2011 et 38 284 en 2012 qui ont été abattus, soit une baisse de 2,3% au cours de la période. L'abattage des caprins a enregistré une baisse de 10,2% entre 2011 et 2012.

L'abattage des camelins a concerné 5 423 têtes en 2011 et 9 829 têtes en 2012, soit une augmentation de 81,2%.

Tableau n° 9.07 : Abattages contrôlés par espèce pour la consommation locale a la SMA/AFF par mois en 2011 et 2012

Mois	Bovins					Veaux				
	2011		2012		Variation (en%)	2011		2012		Variation (en%)
	Nombre	%	Nombre	%		Nombre	%			
janvier	6 933	8,9	7 996	10,7	15,3	20	2,4	40	2,6	100,0
février	7 255	9,3	7 065	9,4	-2,6	25	2,9	69	4,5	176,0
mars	8 166	10,5	7 510	10,0	-8,0	48	5,6	99	6,5	106,3
avril	6 890	8,9	6 416	8,6	-6,9	38	4,5	210	13,8	452,6
mai	6 317	8,1	5 436	7,3	-13,9	115	13,5	387	25,4	236,5
juin	3 753	4,8	4 385	5,9	16,8	324	38,1	570	37,4	75,9
juillet	3 867	5,0	5 589	7,5	44,5	218	25,6	94	6,2	-56,9
août	6 489	8,4	5 354	7,2	-17,5	9	1,1	13	0,9	44,4
septembre	7 346	9,5	6 924	9,3	-5,7	13	1,5	13	0,9	0,0
octobre	7 354	9,5	6 049	8,1	-17,7	8	0,9	13	0,9	62,5
novembre	6 157	7,9	6 145	8,2	-0,2	10	1,2	2	0,1	-80,0
décembre	7 176	9,2	5 907	7,9	-17,7	22	2,6	16	1,0	-27,3
Total	77 703	100,0	74 776	100,0	-3,8	850	100,0	1 526	100,0	79,5

Source : DESPA, Ministère de l'Élevage

NB : Les données relatives aux abattages contrôlés ne sont que la partie visible de l'iceberg. Les abattages clandestins ne sont pas négligeables dans un pays où poids du Secteur Informel est important.

Tableau n° 9.07 (Suite) : Abattages contrôlés par espèce pour la consommation locale à la SMA/AFF par mois en 2011 et 2012

Mois	Ovins					Caprins				
	2011		2012		Variation (en%)	2011		2012		Variation (en%)
	Nombre	%	Nombre	%		Nombre	%	Nombre	%	
janvier	4 309	11,0	3 778	9,9	-12,3	2 247	7,7	1 675	6,4	-25,5
février	3 750	9,6	3 134	8,2	-16,4	1 978	6,8	1 797	6,8	-9,2
mars	3 730	9,5	3 510	9,2	-5,9	2 131	7,3	2 360	9,0	10,7
avril	2 680	6,8	2 468	6,4	-7,9	2 587	8,8	3 128	11,9	20,9
mai	1 956	5,0	2 219	5,8	13,4	5 120	17,5	4 000	15,2	-21,9
juin	2 000	5,1	2 008	5,2	0,4	4 268	14,6	4 681	17,8	9,7
juillet	2 003	5,1	2 311	6,0	15,4	1 132	3,9	3 298	12,6	191,3
août	1 861	4,7	3 426	8,9	84,1	3 654	12,5	1 745	6,6	-52,2
septembre	3 928	10,0	4 541	11,9	15,6	2 474	8,5	846	3,2	-65,8
octobre	4 860	12,4	3 968	10,4	-18,4	1 270	4,3	723	2,8	-43,1
novembre	3 543	9,0	3 331	8,7	-6,0	1 060	3,6	898	3,4	-15,3
décembre	4 563	11,6	3 590	9,4	-21,3	1 318	4,5	1 107	4,2	-16,0
Total	39 183	100,0	38 284	100,0	-2,3	29 239	100,0	26 258	100,0	-10,2

Source : DESPA, Ministère de l'Élevage

Tableau 9.07 (suite) : Abattages contrôlés par espèce pour la consommation locale à la SMA/AFF par mois en 2011 et 2012

Mois	Camelins				Variation (en%)
	2011		2012		
	Nombre	%	Nombre	%	
janvier	185	3,4	524	5,3	183,2
février	170	3,1	845	8,6	397,1
mars	416	7,7	1 325	13,5	218,5
avril	526	9,7	1 475	15,0	180,4
mai	1 169	21,6	2 031	20,7	73,7
juin	1 743	32,1	1 727	17,6	-0,9
juillet	-	0,0	589	6,0	-
août	209	3,9	141	1,4	-32,5
septembre	211	3,9	227	2,3	7,6
octobre	221	4,1	239	2,4	8,1
novembre	223	4,1	284	2,9	27,4
décembre	350	6,5	422	4,3	20,6
Total	5 423	100,0	9 829	100,0	81,2

Source : DESPA, Ministère de l'Élevage

Les données sur les abattages contrôlés dans les délégations pour la consommation locale par espèce sont contenues dans le Tableau 9.07.

En 2011, l'abattage des bovins dans les délégations (hormis la SMAF/AFF) a concerné 52.228 têtes, ce nombre a atteint 74.157 têtes en 2012, soit une augmentation de 42,0%. Cette augmentation est liée à un accroissement du volume des abattages au niveau des délégations du Batha (+199,8%), du Logone Oriental (+188,0%), du Mayo Kebbi Est (+79,9%), de la Tandjilé (+18,3%), du Salamat (+27,7%), de Wadi Fira (+28,1%) et surtout N'Djaména (+892,8%). Il convient de noter que les abattages dans les délégations représentaient respectivement 40,2% et 49,87% de l'ensemble des abattages respectivement pour les années 2011 et 2012.

En 2011, ce sont 2.644 veaux qui ont été abattus et 1 621 têtes en 2012, soit une baisse de 38,7%. Les abattages contrôlés des veaux dans les délégations représentaient respectivement 75,7% et 51,5% de l'ensemble des abattages des années 2011 et 2012 respectivement.

Dans les délégations, ce sont 108.432 ovins en 2011(73,5% de l'ensemble des abattages) et 107.249 ovins en 2012 (73,7% de l'ensemble des abattages), soit une baisse de 1,1% au cours de la période. L'abattage des caprins dans les délégations a enregistré une baisse de 22,6% entre 2011 et 2012.

L'abattage des camelins dans les délégations a concerné 2.678 têtes en 2011 (soit 33,1% de l'ensemble des abattages) et 5.705 têtes en 2012 (soit 36,7% de l'ensemble des abattages), soit une augmentation de +113,0%.

Tableau n° 9.08: Abattages contrôlés par espèce pour la consommation locale dans les délégations en 2011 et 2012

DELEGATIONS	Bovins					Veaux				
	2011		2012		Variation (en %)	2011		2012		Variation (en%)
	Nombre	%	Nombre	%		Nombre	%	Nombre	%	
Batha	1 241	1,0	3 721	2,5	199,8	5	0,1	0	0,0	-
Bar-El-Gazal	0	0,0	0	0,0	-	0	0,0	0	0,0	-
Borkou	0	0,0	0	0,0	-	0	0,0	0	0,0	-
Chari Baguirmi	829	0,6	783	0,5	-5,5	51	1,5	42	1,3	-17,6
Ennedi	1	0,0	1	0,0	0,0	0	0,0	0	0,0	-
Guéra	1 280	1,0	425	0,3	-66,8	142	4,1	12	0,4	-91,5
Hadjer Lamis	1 782	1,4	1 244	0,8	-30,2	129	3,7	16	0,5	-87,6
Kanem	959	0,7	882	0,6	-8,0	687	19,7	0	0,0	-
Lac	723	0,6	405	0,3	-44,0	21	0,6	7	0,2	-66,7
Logone Occidental	6 893	5,3	5 794	3,9	-15,9	80	2,3	54	1,7	-32,5
Logone Oriental	2 213	1,7	6 376	4,3	188,1	338	9,7	191	6,1	-43,5
Mandoul	3 192	2,5	3 080	2,1	-3,5	181	5,2	152	4,8	-16,0
Mayo-Kebbi Est	1 206	0,9	2 169	1,5	79,9	65	1,9	75	2,4	15,4
Mayo-Kebbi Ouest	2 608	2,0	1 635	1,1	-37,3	77	2,2	63	2,0	-18,2
Moyen Chari	5 315	4,1	4 948	3,3	-6,9	557	15,9	614	19,5	10,2
N'Djaména	2 418	1,9	24 007	16,1	892,8	26	0,7	208	6,6	700,0
Ouadaï	16 599	12,8	12 825	8,6	-22,7	40	1,1	69	2,2	72,5
Salamat	937	0,7	1 197	0,8	27,7	44	1,3	43	1,4	-2,3
Sila	0	0,0	0	0,0	-	0	0,0	0	0,0	-
Tandjilé	2 259	1,7	2 673	1,8	18,3	26	0,7	36	1,1	38,5
Tibesti	829	0,6	783	0,5	-5,5	142	4,1	12	0,4	-91,5
Wadi Fira	944	0,7	1 209	0,8	28,1	33	0,9	27	0,9	-18,2
Total Délégations	52 228	40,2	74 157	49,8	42,0	2 644	75,7	1 621	51,5	-38,7
SMAF/AFF	77 703	59,8	74 776	50,2	-3,8	850	24,3	1 526	48,5	79,5
Total général	129 931	100,0	148 933	100,0	14,6	3 494	100,0	3 147	100,0	-9,9

Source : DESPA, Ministère de l'Élevage

Tableau 9.08 (suite) : Abattages contrôlés par espèce pour la consommation locale dans les délégations en 2011 et 2012

DELEGATIONS	Ovins					Caprins				
	2011		2012		Variation (en %)	2011		2012		Variation (en %)
	Nombre	%	Nombre	%		Nombre	%	Nombre	%	
Batha	5 828	3,9	8 297	5,7	42,4	6 027	2,9	10 403	6,3	72,6
Bar-El-Gazal	0	0,0	0	0,0	-	0	0,0	0	0,0	-
Borkou	1 144	0,8	1 374	0,9	20,1	358	0,2	559	0,3	56,1
Chari Baguirmi	2 107	1,4	2 655	1,8	26,0	11 974	5,7	3 284	2,0	-72,6
Ennedi	1 375	0,9	82	0,1	-94,0	1 095	0,5	152	0,1	-86,1
Guéra	2 878	1,9	322	0,2	-88,8	31 819	15,3	1 415	0,9	-95,6
Hadjer Lamis	8 919	6,0	4 466	3,1	-49,9	14 816	7,1	6 827	4,1	-53,9
Kanem	2 443	1,7	1 998	1,4	-18,2	1 972	0,9	1 620	1,0	-17,8
Lac	2 518	1,7	1 366	0,9	-45,8	4 314	2,1	2 299	1,4	-46,7
Logone Occidental	15 543	10,5	12 196	8,4	-21,5	18 578	8,9	21 677	13,1	16,7
Logone Oriental	7 372	5,0	3 850	2,6	-47,8	6 902	3,3	4 893	3,0	-29,1
Mandoul	3 373	2,3	3 981	2,7	18,0	5 448	2,6	5 336	3,2	-2,1
Mayo-Kebbi Est	2 065	1,4	4 390	3,0	112,6	2 129	1,0	6 792	4,1	219,0
Mayo-Kebbi Ouest	2 490	1,7	1 222	0,8	-50,9	7 545	3,6	7 470	4,5	-1,0
Moyen Chari	3 367	2,3	3 292	2,3	-2,2	6 144	2,9	6 073	3,7	-1,2
N'Djaména	3 619	2,5	12 667	8,7	250,0	3 624	1,7	7 717	4,7	112,9
Ouadaï	26 350	17,9	27 598	19,0	4,7	24 710	11,8	24 429	14,8	-1,1
Salamat	4 813	3,3	4 347	3,0	-9,7	2 408	1,2	1 962	1,2	-18,5
Sila	0	0,0	0	0,0	0,0	-	0,0	0	0,0	-
Tandjilé	2 799	1,9	2 019	1,4	-27,9	12 766	6,1	13 329	8,1	4,4
Tibesti	2 107	1,4	2 655	1,8	26,0	11 974	5,7	3 284	2,0	-72,6
Wadi Fira	7 322	5,0	8 472	5,8	15,7	4 781	2,3	9 257	5,6	93,6
Total Délégations	108 432	73,5	107 249	73,7	-1,1	179 384	86,0	138 778	84,1	-22,6
SMAF/F	39 183	26,5	38 284	26,3	-2,3	29 239	14,0	26 258	15,9	-10,2
Total général	147 615	100,0	145 533	100,0	-1,4	208 623	100,0	165 036	100,0	-20,9

Source : DESPA, Ministère de l'Elevage

Tableau 9.08 (suite) : Abattages contrôlés par espèce pour la consommation locale dans les délégations en 2011 et 2012

DELEGATIONS	Camelins				
	2011		2012		Variation (en %)
	Nombre	%	Nombre	%	
Batha	62	0,8	108	0,7	74,2
Bar-El-Gazal	0	0,0	0	0,0	-
Borkou	273	3,4	767	4,9	181,0
Chari Baguirmi	0	0,0	1	0,0	-
Ennedi	7	0,1	0	0,0	-700,0
Guéra	369	4,6	41	0,3	-88,9
Hadjer Lamis	422	5,2	287	1,8	-32,0
Kanem	404	5,0	585	3,8	44,8
Lac	2	0,0	0	0,0	-200,0
Logone Occidental	0	0,0	0	0,0	-
Logone Oriental	0	0,0	0	0,0	-
Mandoul	0	0,0	0	0,0	-
Mayo-Kebbi Est	0	0,0	0	0,0	-
Mayo-Kebbi Ouest	0	0,0	0	0,0	-
Moyen Chari	0	0,0	0	0,0	-
N'Djaména	0	0,0	2 694	17,3	-
Ouaddaï	947	11,7	757	4,9	-20,1
Salamat	9	0,1	74	0,5	722,2
Sila	0	0,0	0	0,0	-
Tandjilé	0	0,0	0	0,0	-
Tibesti	0	0,0	1	0,0	-
Wadi Fira	183	2,3	390	2,5	113,1
Total Délégations	2 678	33,1	5 705	36,7	113,0
SMAF/F	5 423	66,9	9 829	63,3	81,2
Total général	8 101	100,0	15 534	100,0	91,8

Source : DESPA, Ministère de l'Elevage

Les données relatives au charbon bactérien afférentes aux années 2011 et 2012 sont contenues dans le Tableau 9.08.

S'agissant du charbon bactérien bovin, les cas de bovins malades sont estimés respectivement à 151 en 2011 et 440 en 2012, soit un accroissement de 191,4% de cas de morbidité liée au charbon bactérien. Pour ces différents cas de maladie, il y a eu respectivement 195 et 136 cas de mortalité en 2011 et 2012, soit une baisse de 30,3% de la mortalité bovine liée au charbon bactérien. Par ailleurs, les cas traités étaient respectivement de 241 en 2011 et 94 en 2012, soit une baisse de soins de 61,0%.

En considérant le charbon symptomatique des bovins, les cas de bovins malades diagnostiqués étaient respectivement de 515 en 2011 et 551 en 2012, soit une augmentation de la morbidité liée au charbon symptomatique de 7,0%. Les cas de mortalité relevés étaient de 390 en 2011 et 202 en 2012, soit une baisse de mortalité de 48,2%. Les cas traités de charbon symptomatique étaient respectivement de 136 en 2011 et 219 en 2012, soit une augmentation de 61,0%.

Tableau 9.09 : Foyers déclarés de charbon bovin en 2011 et 2012

Libellé		Année		Variation (en %)
		2011	2012	
Charbon bactérien bovin				
Foyers	Total observé	112	2 552	2178,6
	Nouveaux apparus	23	3 636	15708,7
Nombre d'animaux dans le foyer	Total dans le foyer	3108	7313	135,3
	Malades	151	440	191,4
	Morts	195	136	-30,3
	Traités	241	94	-61,0
Charbon symptomatique bovin				
Foyers	Total observé	607	195	-67,9
	Nouveaux apparus	135	47	-65,2
Nombre d'animaux dans le foyer	Total dans le foyer	6867	4549	-33,8
	Malades	515	551	7,0
	Morts	390	202	-48,2
	Traités	136	219	61,0

Source : DESPA, Ministère de l'Élevage

Les données relatives à la circulation intérieure du bétail sont contenues dans le Tableau 9.10.

La circulation intérieure du bétail en 2011 a concerné 640.539 têtes de bovins dont 561.102 mâles et 79.437 femelles. La délégation de N'Djaména vient en tête en termes de circulation intérieure du bétail avec 37,7% de l'ensemble, viennent ensuite les délégations du Batha (17,6%) et dans une certaine mesure le Hadjer Lamis (6,8%) et le Kanem (6,3%). En 2012, la circulation intérieure du bétail a concerné 496.212 têtes de bovins dont 398.473 mâles et 97.739 femelles. De 2011 à 2012, le nombre de bovins impliqués dans la circulation intérieure a baissé de 22,5%.

S'agissant des ovins, ce sont 502.343 têtes qui étaient impliqués dans la circulation intérieure du bétail, en 2012, ce chiffre était de 224.842, soit une baisse de 55,2% comparé à 2011. Les caprins concernés par la circulation intérieure étaient respectivement de 266.950 en 2011 et de 55.413 en 2012, soit une baisse de 79,2%.

Tableau 9.10 : Circulation intérieure du bétail par espèce en 2011 et 2012

DELEGATIONS	Bovins												Variation de l'ensemble entre 2011 et 2012 (en %)
	2011						2012						
	Mâles		Femelles		Total		Mâles		Femelles		Total		
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Batha	91 405	16,3	21 269	26,8	112 674	17,6	74 276	18,6	29 970	30,7	104 246	21,0	-7,5
Bar-El-Gazal	12 151	2,2	475	0,6	12 626	2,0	56 111	14,1	16 577	17,0	72 688	14,6	475,7
Borkou	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	-
Chari Baguirmi	11 752	2,1	8 125	10,2	19 877	3,1	9 328	2,3	6 797	7,0	16 125	3,2	-18,9
Ennedi	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	-
Guéra	25 345	4,5	6 316	8,0	31 661	4,9	5 664	1,4	0	0,0	5 664	1,1	-82,1
Hadjer Lamis	29 594	5,3	13 703	17,3	43 297	6,8	62 510	15,7	7 117	7,3	69 627	14,0	60,8
Kanem	32 027	5,7	8 114	10,2	40 141	6,3	64 591	16,2	20 101	20,6	84 692	17,1	111,0
Lac	26 293	4,7	3 383	4,3	29 676	4,6	14 906	3,7	1 910	2,0	16 816	3,4	-43,3
Logone Occidental	1 117	0,2	8	0,0	1 125	0,2	1 099	0,3	59	0,1	1 158	0,2	2,9
Logone Oriental	10 493	1,9	5 026	6,3	15 519	2,4	691	0,2	56	0,1	747	0,2	-95,2
Mandoul	4 462	0,8	2 861	3,6	7 323	1,1	6 241	1,6	6 769	6,9	13 010	2,6	77,7
Mayo-Kebbi Ouest	6 179	1,1	625	0,8	6 804	1,1	3 448	0,9	703	0,7	4 151	0,8	-39,0
Mayo-Kebbi Est	1 987	0,4	1 103	1,4	3 090	0,5	4 088	1,0	2 022	2,1	6 110	1,2	97,7
Moyen Chari	11 050	2,0	1 639	2,1	12 689	2,0	8 813	2,2	2 114	2,2	10 927	2,2	-13,9
N'Djaména	241 420	43,0	35	0,0	241 455	37,7	0	0,0	0	0,0	0	0,0	-100,0
Ouaddaï	43 308	7,7	0	0,0	43 308	6,8	51 354	12,9	1 238	1,3	52 592	10,6	21,4
Salamat	6 040	1,1	3 553	4,5	9 593	1,5	24 833	6,2	0	0,0	24 833	5,0	158,9
Sila	0	0,0	0	0,0	0	0,0	-	0,0	0	0,0	0	0,0	-
Tandjilé	5 421	1,0	3 202	4,0	8 623	1,3	10 212	2,6	2 306	2,4	12 518	2,5	45,2
Tibesti	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	-
Wadi Fira	1 058	0,2	0	0,0	1 058	0,2	308	0,1	0	0,0	308	0,1	-70,9
Total	561 102	100,0	79 437	100,0	640 539	100,0	398 473	100,0	97 739	100,0	496 212	100,0	-22,5

Source : DESPA, Ministère de l'Elevage

Tableau 9.10 (Suite): Circulation intérieure du bétail par espèce en 2011 et 2012

DELEGATIONS	Ovins					Caprins				
	2011		2012		Variation (en %)	2011		2012		Variation (en %)
	Effectif	%	Effectif	%		Effectif	%	Effectif	%	
Batha	108 370	21,6	82 068	36,5	-24,3	11 895	4,5	15 741	28,4	32,3
Bar-El-Gazal	1 712	0,3	16 300	7,2	852,1	675	0,3	4 102	7,4	507,7
Borkou	0	0,0	0	0,0	-	0	0,0	0	0,0	-
Chari Baguirmi	13 252	2,6	13 903	6,2	4,9	8 395	3,1	10 193	18,4	21,4
Ennedi	0	0,0	0	0,0	-	0	0,0	0	0,0	-
Guéra	26 978	5,4	2 873	1,3	-89,4	84 252	31,6	0	0,0	-100,0
Hadjer Lamis	40 200	8,0	35 499	15,8	-11,7	9 809	3,7	6 709	12,1	-31,6
Kanem	13 160	2,6	17 531	7,8	33,2	5 045	1,9	4 680	8,4	-7,2
Lac	28 544	5,7	30 244	13,5	6,0	2 845	1,1	8 367	15,1	194,1
Logone Occidental	147	0,0	0	0,0	-100,0	0	0,0	0	0,0	-
Logone Oriental	5 137	1,0	1 591	0,7	-69,0	1 774	0,7	20	0,0	-98,9
Mandoul	1 718	0,3	1 313	0,6	-23,6	329	0,1	0	0,0	-100,0
Mayo-Kebbi Ouest	0	0,0	0	0,0	-	0	0,0	0	0,0	-
Mayo-Kebbi Est	364	0,1	455	0,2	25,0	12	0,0	103	0,2	758,3
Moyen Chari	3 868	0,8	1 517	0,7	-60,8	1 929	0,7	755	1,4	-60,9
N'Djaména	246 981	49,2	0	0,0	-100,0	139 286	52,2	0	0,0	-100,0
Ouaddaï	8 831	1,8	10 594	4,7	20,0	0	0,0	1 452	2,6	-
Salamat	1 229	0,2	6 987	3,1	468,5	678	0,3	2 725	4,9	301,9
Sila	0	0,0	0	0,0	-	0	0,0	0	0,0	-
Tandjilé	1 638	0,3	1 394	0,6	-14,9	26	0,0	546	1,0	2000,0
Tibesti	0	0,0	0	0,0	-	0	0,0	0	0,0	-
Wadi Fira	214	0,0	2 573	1,1	1102,3	0	0,0	20	0,0	-
Total	502 343	100,0	224 842	100,0	-55,2	266 950	100,0	55 413	100,0	-79,2

Source : DESPA, Ministère de l'Elevage

Les informations relatives au commerce intérieur de cuirs de bovins et de peaux d'ovins et caprins en 2011 et 2012, sont contenues dans le Tableau 9.10.

Il ressort de ce tableau qu'en 2011, ce sont 349 certificats qui ont été délivrés pour le commerce intérieur, ce chiffre a chuté à 129, soit une baisse 63,0% entre 2011 et 2012. Par ailleurs, 92.256 cuirs de bovins ont été commercialisés à l'intérieur du pays en 2011 contre 66.452 en 2012, soit une baisse de 28,0%. En 2011 et 2012, ce sont respectivement 63.442 et 5.870 peaux d'ovins et caprins qui ont été concernés sur le marché national, soit une baisse de 90,7%.

Tableau 9.11: Commerce intérieur des cuirs et peaux en 2011 et 2012

Libellé	2011	2012	Variation (en %)
Nombre de certificats	349	129	-63,0
Nombre de cuirs de bovins	92256	66452	-28,0
Nombre de peaux d'ovins et caprins	63442	5870	-90,7

Source : DESPA, Ministère de l'Elevage

Le Tableau 9.11 renferme les informations relatives à l'exportation de cuirs et peaux en 2011 et 2012.

Il ressort de ce tableau qu'en 2011, ce sont 81 certificats d'exportation de cuirs et peaux qui ont été délivrés, ce chiffre a chuté à 38, soit une baisse 53,1% entre 2011 et 2012. En outre, 37.224 cuirs ont été exportés en 2011 et seulement 5.719 cuirs en 2012, soit une baisse de 84,6%. En 2011 et 2012, ce sont respectivement 805 et 3.142 peaux qui ont été exportés, soit une hausse de 290,3%.

Tableau 9.12: Exportation de cuirs et peaux en 2011 et 2012

Libellé	2011	2012	Variation (en %)
Nombre de certificats	81	38	-53,1
Nombre de cuirs	37224	5719	-84,6
Nombre de peaux	805	3142	290,3

Source : DESPA, Ministère de l'Elevage

En 2011, ce sont 651 passeports qui ont été délivrés pour l'exportation du bétail sur pied, ce chiffre a atteint 880, soit une augmentation de 35,2% entre 2011 et 2012. Conformément à ces passeports, ce sont 114.181 bovins en 2011 et 156.874 bovins en 2012 qui ont été exportés, soit une augmentation du volume d'exportation bovine de 37,4%. Au cours de la période 2011-2012, l'exportation sur pied des ovins/caprins a augmenté de 335,4%, celle de camélins de 7,7%, celle des équins de 5,6% et celle des asins de 28,4%.

Tableau 9.13: Bétail exporté sur pied en 2011 et 2012

Libellé	2011	2012	Variation (en %)
Nombre de passeports	651	880	35,2
Bovins	114181	156874	37,4
Ovins/Caprins	3655	15914	335,4
Camélins	478	515	7,7
Equins	18	19	5,6
Asins	827	1062	28,4

Source : DESPA, Ministère de l'Élevage

La fièvre aphteuse est une maladie épizootique due à un virus et atteignant surtout les ruminants et le porc.

En 2011, 875 cas de fièvre aphteuse ont été enregistrés, contre 3.177 cas en 2012, soit une augmentation de 263,1%. Par ailleurs, 24 cas de mortalité ont été enregistrés en 2011 et 27 en 2012 de suite de fièvre aphteuse, soit une augmentation de 12,5% de cas de mortalité liés à cette maladie.

Tableau 9.14: Foyers déclarés de fièvre aphteuse en 2011 et 2012

Libellé		2011	2012	Variation (en %)
Nombre de foyers	Total observé	652	617	-5,4
	Nouveaux apparus	102	303	197,1
Nombre d'animaux dans les foyers	Total dans les foyers	3038	14553	379,0
	Malades	875	3177	263,1
	Morts	24	27	12,5
	Traités	756	1372	81,5

Source : DESPA, Ministère de l'Élevage

En 2011, ce sont 11.721 têtes de volaille qui ont été touchées par la maladie de Newcastle, ce chiffre a chuté à 2.330 têtes malades en 2012, soit une baisse de 80,1%. L'année 2011 a enregistré 10.855 cas de mortalité et au cours de l'année 2012, 1925 animaux sont morts, soit une baisse de 82,3%. Le traitement contre la maladie de Newcastle a concerné 156 têtes en 2011 et 284 têtes en 2012, soit une augmentation du nombre des cas traités de 82,1%.

Par ailleurs, le nombre de têtes vaccinées par les agents de l'Etat était de 4.233 en 2011 et 2.710 en 2012, soit une baisse de 36,0%. Parallèlement, le nombre de têtes vaccinées par les

agents privés est estimé à 113.778 en 2011 et seulement 1.924 en 2012, soit une baisse de 98,3% du volume de vaccination privée.

Tableau 9.15 : Cas de maladie de Newcastle déclarés et vaccins anti-Newcastle effectués en 2011 et 2012

Libellé	2011	2012	Variation (en %)
Nombre de foyers total observé	238	709	197,9
Nouveaux foyers apparus	111	309	178,4
Nombre de têtes total présentées	18092	5413	-70,1
Nombre de têtes malades	11721	2330	-80,1
Nombre de têtes morts	10855	1925	-82,3
Nombre de têtes traitées	156	284	82,1
Nombre de têtes vaccinées (par les agents de l'Etat)	4233	2710	-36,0
Nombre de têtes vaccinées (par les agents privés)	113778	1924	-98,3
Total vaccinés	117565	4634	-96,1

Source : DESPA, Ministère de l'Élevage

La Pasteurellose est une infection qui affecte de nombreuses espèces animales (y compris les bovins), due à une bactérie du genre *Pasteurella*, parfois transmissible à l'homme.

En 2011, 186 cas de Pasteurellose ont été enregistrés contre 79 cas en 2012, soit une baisse de 57,5%. Par ailleurs, 85 décès ont été enregistrés en 2011 et 53 décès en 2012 de suite de Pasteurellose, soit une baisse de 37,6% de décès liés à cette maladie.

Tableau 9.16: Foyers déclarés de Pasteurellose Bovine en 2011 et 2012

Libellé		2011	2012	Variation (en %)
Nombre de foyers	Total observé	56	1427	2448,2
	Nouveaux apparus	13	14	7,7
Nombre d'animaux dans les foyers	Total dans les foyers	1868	2127	13,9
	Malades	186	79	-57,5
	Morts	85	53	-37,6
	Traités	98	136	38,8

Source : DESPA, Ministère de l'Élevage

La Pleuropneumonie Contagieuse Caprine (PPCC) a touché en 2011 environ 1.808 têtes et 1.703 têtes en 2012, soit une baisse du niveau de morbidité liée à cette maladie de 5,8%. Il y a eu 971 cas de mortalité liés à cette maladie en 2011 et 1.112 en 2012, soit une augmentation de 14,5% au cours de la période sous-revue. Par ailleurs, 414 cas ont été traités en 2011 contre 921 en 2012, soit une augmentation de 122,5% du volume des soins curatifs.

Tableau 9.17: Foyers déclarés de Pleuropneumonie Contagieuse Caprine (PPCC) en 2011 et 2012

Libellé		2011	2012	Variation (en %)
Nombre de foyers	Total observé	398	744	86,9
	Nouveaux apparus	90	278	208,9
Nombre d'animaux dans les foyers	Total dans les foyers	3746	5649	50,8
	Malades	1808	1703	-5,8
	Morts	971	1112	14,5
	Traités	414	921	122,5

Source : DESPA, Ministère de l'Élevage

La Péripleuropneumonie Contagieuse Bovine (PPCB) a touché en 2011 environ 883 têtes de bovins et 1.130 têtes en 2012, soit une augmentation du taux de morbidité liée à cette maladie de 28,0%. Il y a eu 353 cas de mortalité liés à cette maladie en 2011 et 1.169 en 2012, soit une augmentation de 231,2% au cours de la période sous-revue. Le volume de traitement curatif a baissé de 29,3% passant de 536 cas traités en 2011 à 379 cas traités en 2012.

Tableau 9.18: Foyers déclarés de Péripleuropneumonie Contagieuse Bovine (PPCB) en 2011 et 2012

Libellé		2011	2012	Variation (en %)
Nombre de foyers	Total observé	229	1224	434,5
	Nouveaux apparus	79	406	413,9
Nombre d'animaux dans les foyers	Total dans les foyers	5616	12204	117,3
	Malades	883	1130	28,0
	Morts	353	1169	231,2
	Traités	536	379	-29,3

Source : DESPA, Ministère de l'Élevage

La peste des petits ruminants est une maladie infectieuse contagieuse et endémique, due au bacille de Yersin.

En 2011, la Peste des petits Ruminants (PPR) a touché 2.983 têtes et 2.747 têtes en 2012, soit une baisse de 7,9% du taux de morbidité liée à cette maladie. Par ailleurs, il y a eu 2.128 cas de mortalité liés à cette maladie en 2011 contre 1.677 en 2012, soit une baisse de 21,2% du taux de mortalité liée à cette maladie. Le traitement curatif a concerné 1.093 cas en 2011 et 873 cas en 2012, soit une baisse de 20,1%.

Tableau 9.19: Foyers déclarés de Peste de Petits Ruminants (PPR) en 2011 et 2012

Libellé		2011	2012	Variation (en %)
Nombre de foyers	Total observé	1651	1158	-29,9
	Nouveaux apparus	235	406	72,8
Nombre d'animaux dans les foyers	Total dans les foyers	11084	10849	-2,1
	Malades	2983	2747	-7,9
	Morts	2128	1677	-21,2
	Traités	1093	873	-20,1

Source : DESPA, Ministère de l'Élevage

La Lymphangite Epizootique est une inflammation des vaisseaux lymphatiques, contagieuse qui touche un grand nombre d'animaux.

La Lymphangite Epizootique Equine a touché en 2011 environ 762 têtes d'équins et 459 têtes en 2012, soit une baisse du taux de morbidité liée à cette maladie de 39,8%. Il y a eu 619 cas de mortalité liés à cette maladie en 2011 et 419 en 2012, soit également une baisse de 32,3% au cours de la période sous-revue. Le volume de traitement curatif a baissé de 32,2% passant de 395 cas traités en 2011 à 268 cas traités en 2012.

Tableau 9.20: Foyers déclarés de Lymphangite Epizootique Equine en 2011 et 2012

Libellé		2011	2012	Variation (en %)
Nombre de foyers	Total observé	338	134	-60,4
	Nouveaux apparus	61	28	-54,1
Nombre d'animaux dans les foyers	Total dans les foyers	2459	1512	-38,5
	Malades	762	459	-39,8
	Morts	619	419	-32,3
	Traités	395	268	-32,2

Source : DESPA, Ministère de l'Élevage

Le trypanosome est un genre de protozoaire flagellé, parasite du sang des vertébrés, généralement transmis à ceux-ci par des insectes vecteurs.

Des foyers déclarés de trypanosomose ont été observés en 2011 et 2012. Ces foyers observés abritent respectivement 6.177 bovins en 2011 et 6.727 bovins en 2012. En 2011, la trypanosomose bovine a touché 1.350 têtes et 1.467 têtes en 2012, soit une hausse de 8,7% du taux de morbidité liée à cette maladie. Il y a eu 159 cas de mortalité en 2011 contre 97 en 2012, soit une baisse de 39,0% du taux de mortalité liée à cette maladie. Le traitement curatif a concerné 1.211 cas en 2011 et 1.262 cas en 2012, soit une hausse de 4,2%.

Tableau 9.21: Foyers déclarés de trypanosomes bovins en 2011 et 2012

Libellé		2011	2012	Variation (en %)
Nombre de foyers	Total observé	1671	1154	-30,9
	Nouveaux apparus	481	420	-12,7
Nombre d'animaux dans les foyers	Total dans les foyers	6177	6727	8,9
	Malades	1350	1467	8,7
	Morts	159	97	-39,0
	Traités	1211	1262	4,2

Source : DESPA, Ministère de l'Élevage

La rage est une maladie infectieuse virale transmise par la morsure de certains animaux, caractérisée par une méningo-encéphalite, et mortelle sans traitement.

Malgré sa gravité, 42 cas d'animaux atteints de la rage ont été notifiés en 2011, et 2 cas en 2012, soit une baisse de 95,2%. Par ailleurs, 6 cas de mortalité liés à la rage ont été notifiés en 2011 et 4 cas en 2012, soit une baisse de 33,3% du niveau de mortalité liée à cette maladie. A titre préventif, 125 animaux ont été vaccinés par les agents de l'Etat, ce chiffre était de 127 en 2012, une légèrement augmentation de 1,6%. En 2011, 145 animaux ont été vaccinés par les agents privés, contre 82 animaux en 2012, soit une baisse de 43,4% de l'effectif vacciné.

Tableau 9.22: Cas de rage déclarés et vaccination antirabique effectuée en 2011 et 2012

Libellé	2011	2012	Variation (en %)
Nombre de foyers total observés	21	4	-81,0
Nouveaux foyers apparus	15	4	-73,3
Nombre d'animaux présentés	78	3	-96,2
Nombre d'animaux malades	42	2	-95,2
Nombre d'animaux morts	6	4	-33,3
Nombre d'animaux vaccinés (par agents de l'Etat)	125	127	1,6
Nombre d'animaux vaccinés (par agents privés)	145	82	-43,4
Total animaux vaccinés	209	144	-31,1

Source : DESPA, Ministère de l'Élevage

La tuberculose est une maladie infectieuse et contagieuse, commune à l'homme et aux animaux, due au bacille de Koch et touchant principalement les poumons. Ainsi, pour éviter que la maladie se propage de l'animal abattu vers l'homme qui consomme la viande du sujet infecté, des saisies partielles ou totales sont faites en vue d'une éventuelle destruction.

En 2011, sur 54.871 bœufs abattus, 1,31% sont tuberculeux, en 2012 on a enregistré 1,82% de tuberculeux sur 74.157 têtes de bovins abattus. La proportion de bovins tuberculeux a augmenté de 38,9% entre 2011 et 2012.

Tableau 9.23: Saisie pour tuberculose bovine dans les secteurs vétérinaires en 2011 et 2012

Libellé	2011	2012	Variation (en %)
Nombre de saisies partielles	717	1349	88,1
Nombre total des bovins abattus	54871	74157	35,1
Proportion des tuberculeux (en %)	1,31	1,82	38,9

Source : DESPA, Ministère de l'Élevage

La vaccination est l'action d'administrer une substance d'origine microbienne, que l'on inocule à un sujet pour l'immuniser contre une maladie. La vaccination est faite à titre préventif.

Le charbon est une maladie infectieuse septicémique, due au bacille charbonneux, atteignant certains animaux domestiques (ruminants, chevaux, porcins) et l'homme.

En 2011, ce sont 531.551 têtes de bovins qui ont été vaccinés contre le charbon bactérien, ce chiffre avait atteint 323.318 têtes en 2012, soit une baisse de 38,6%. Le nombre des autres espèces vaccinées contre le charbon bactérien était de 263.676 têtes en 2011 et de 266.085 têtes en 2012, soit une légère augmentation de 0,9%. En 2011, la proportion d'animaux vaccinés contre le charbon bactérien était de 7,0%.

Tableau 9.24 : Vaccination contre le charbon bactérien en 2011 et 2012

Libellé	2011	2012	Variation (en %)
Nombre de bovins vaccinés	531551	326318	-38,6
Nombre autres espèces vaccinées	263676	266085	0,9
Effectif	7597170		
Proportion des vaccinés (en %)	7,0		

Source : DESPA, Ministère de l'Élevage

En 2011, ce sont 532.788 têtes de bovins qui ont été vaccinés contre le charbon symptomatique, ce chiffre avait atteint 320.725 têtes en 2012, soit une baisse de 39,8%. Le nombre des autres espèces vaccinées contre le charbon symptomatique était de 25.740 têtes en 2011 et de 36.573 têtes en 2012, soit une augmentation de 42,1%. En 2011, la proportion d'animaux vaccinés contre le charbon symptomatique était également de 7,0%.

Tableau 9.25 : Vaccination contre le charbon symptomatique en 2011 et 2012

Libellé	2011	2012	Variation (en %)
Nombre de bovins vaccinés	532788	320725	-39,8
Nombre autres espèces vaccinées	25740	36573	42,1
Effectif	7597170	-	-
Proportion des vaccinés (en %)	7,0	-	-

Source : DESPA, Ministère de l'Élevage

Les données du tableau 9.25 révèlent que ce sont 291.196 têtes de bovins qui ont été vaccinés contre la Pasteurellose en 2011, ce chiffre avait baissé à 177.728 têtes en 2012, soit une baisse de 39,0%. Le nombre des autres espèces vaccinées contre la pasteurellose était de 70.845 têtes en 2011 et de 105.186 têtes en 2012, soit une augmentation de 48,5%. En 2011, la proportion des animaux vaccinés contre la Pasteurellose était de 3,8%.

Tableau 9.26: Vaccination contre la pasteurellose en 2011 et 2012

Libellé	2011	2012	Variation (en %)
Nombre de bovins vaccinés	291196	177728	-39,0
Nombre autres espèces vaccinées	70846	105186	48,5
Effectif	7597170		
Proportion des vaccinés (en %)	3,8		

Source : DESPA, Ministère de l'Élevage

Le nombre de doses de vaccins contre la Péripleumonie Contagieuse Bovine (PPCB) administrés par les agents de l'Etat est estimé à 264.768 en 2011 et à 219.437 en 2012, soit une baisse en volume de 17,1% entre 2011 et 2012. Les agents privés ont administré 25.470 doses de vaccins contre la PPCB en 2011 et 8.693 doses en 2012, soit une baisse de 65,9%.

Il convient de noter que la proportion des bovins vaccinés contre la PPCB en 2011 était de 3,82% et de 2,93% en 2012, soit une baisse de 23,3%.

Tableau 9.27 : Vaccination contre la PPCB en 2011 et 2012

Libellé	2011	2012	Variation (en %)
Nombre de vaccinations (par agents de l'Etat)	264768	219437	-17,1
Nombre de vaccinations (agents privés)	25470	8693	-65,9
Total bovins vaccinés	290238	228130	-21,4
Estimation bovins présentés	7597171	7779502	2,4
Proportion des bovins vaccinés (en %)	3,82	2,93	-23,3

Source : DESPA, Ministère de l'Élevage

X: DONNEES SUR LE TOURISME ET LE TRANSPORT (2011-2012)

10.1 Données sur le tourisme

Selon le continent de provenance, les proportions des touristes arrivés dans les hôtels n'ont fondamentalement pas changé entre 2011 et 2012 : Afrique (45,4% en 2011 et 44,1% en 2012), Europe (34,3% en 2011 et 36,8% en 2012), Amérique (11,0% en 2011 et 13,0% en 2012) et Asie/Océanie (9,3% en 2011 et 6,1% en 2012).

Le nombre des touristes arrivés dans les hôtels au cours de la période a baissé pour les touristes originaires de l'Afrique (-0,8%) et surtout pour ceux de l'Asie/Océanie (-32,9%). A l'opposé, le nombre a augmenté pour les touristes originaires d'Europe (10,0%) et d'Amérique (20,8%).

Tableau 10.01 : Arrivées des touristes dans les Hôtels par continent d'origine

Continent de provenance	Année				Variation
	2011	%	2012		
Afrique	13350	45,4	13239	44,1	-0,8
Europe	10064	34,3	11067	36,8	10,0
Amérique	3243	11,0	3919	13,0	20,8
Asie et Océanie	2724	9,3	1829	6,1	-32,9
Total	29381	100,0	30054	100,0	2,3

Sources : Ministère de Tourisme

Les capacités hôtelières sont très limitées au Tchad. Au cours de la période, 70,0% des hôtels enregistrent moins de 2000 nuitées par an. A l'opposé, seuls 15,0% des hôtels enregistrent 16000 nuitées et plus. Globalement, la moyenne des nuitées est estimée à 5176 et la médiane à 636 nuitées. La moyenne et la médiane ont baissé de 2011 à 2012 du fait qu'un hôtel de la tranche 500-1999 nuitées a enregistré moins de 500 nuitées en 2012.

Tableau 10.02: Répartition des hôtels selon le nombre des nuitées par an

Nombre des nuitées par an	2011	%	2012	%
Moins de 500 nuitées par an	9	45,0	10	50,0
500-1999	5	25,0	4	20,0
2000-15999	3	15,0	3	15,0
16000-19999	1	5,0	1	5,0
20000 nuitées et plus	2	10,0	2	10,0
Total	20	100,0	20	100,0
2011	2012			
Moyenne = 5175 nuitées	Moyenne = 5125 nuitées			
Médiane = 636 nuitées	Médiane = 500 nuitées			

Sources : Direction des Etudes et des Statistiques/Service des Statistiques, des Enquêtes et d'Analyse, Ministère du Tourisme

Le Tchad n'est pas un pays très prisé par les touristes. Au cours de la période, 85,0% des hôtels enregistrent moins de 2000 touristes arrivés par an. A l'opposé, seuls 15,0% des hôtels

enregistrent 2000 touristes et plus. Globalement, la moyenne des touristes en 2011 est estimée à 1663 touristes et la médiane à 417 touristes. La moyenne et la médiane ont baissé de 2011 à 2012 du fait que trois hôtels de la tranche 500-1999 touristes ont enregistré moins de 500 touristes en 2012.

Tableau 10.03 : Répartition des hôtels selon le nombre des touristes arrivés par hôtel

Nombre des touristes arrivés par an	2011	%	2012	%
Moins de 500 touristes	12	60	15	75,0
500-1999	5	25	2	10,0
2000-9999	2	10	2	10,0
10000 touristes et plus	1	5	1	5,0
Total	20	100	20	100,0
2011		2012		
Moyenne = 1663 touristes		Moyenne = 1513 touristes		
Médiane = 417 touristes		Médiane = 333 touristes		

Sources : Direction des Etudes et des Statistiques/Service des Statistiques, des Enquêtes et d'Analyse, Ministère du Tourisme

Entre 2011 et 2012, le nombre des touristes arrivés dans les hôtels a baissé de 3,2%. Cette situation est la résultante d'une baisse quasi-généralisée au cours du premier et troisième trimestre. Globalement, le quatrième trimestre enregistre une augmentation du nombre des touristes arrivés à tous les mois. Il convient aussi de noter qu'on ne constate pas une saison particulière pour une arrivée massive des touristes.

Tableau 10.04: Arrivée mensuelle des touristes dans les Hôtels en 2011et 2012

Mois	2011		2012		Variation (en %)
	Nombre mensuel des touristes	%	Nombre mensuel des touristes	%	
janvier	3866	9,9	3437	9,1	-11,1
Février	3578	9,2	3262	8,7	-8,8
Mars	4200	10,8	3085	8,2	-26,5
Avril	3455	8,9	3592	9,5	4,0
Mai	3035	7,8	3101	8,2	2,2
Juin	3203	8,2	2841	7,5	-11,3
Juillet	3135	8,1	3026	8,0	-3,5
Août	2550	6,6	2279	6,0	-10,6
Septembre	2777	7,1	3044	8,1	9,6
Octobre	3157	8,1	3427	9,1	8,6
Novembre	3162	8,1	3447	9,1	9,0
Décembre	2811	7,2	3151	8,4	12,1
Total	38929	100,0	37692	100,0	-3,2

Sources : Direction des Etudes et des Statistiques/Service des Statistiques, des Enquêtes et d'Analyse, Ministère du Tourisme

Entre 2011 et 2012, le nombre des nuitées a augmenté de 6,8%, résultante d'un accroissement quasi-généralisé du nombre des nuitées en 2012 comparativement à 2011 durant la période allant du mois de mai à décembre.

Tableau 10.05 : Nombre mensuel des Nuitées dans les Hôtels en 2011 et 2012

Mois	2011		2012		Variation (en %)
	Nombre nuitées mensuel	%	Nombre nuitées mensuel	%	
janvier	9454	11,4	7388	8,3	-21,9
Février	8608	10,3	7496	8,4	-12,9
Mars	8168	9,8	6937	7,8	-15,1
Avril	7819	9,4	7036	7,9	-10,0
Mai	6157	7,4	7580	8,5	23,1
Juin	6556	7,9	7500	8,4	14,4
Juillet	6561	7,9	6738	7,6	2,7
Août	4622	5,6	5373	6,0	16,2
Septembre	5913	7,1	7774	8,7	31,5
Octobre	6791	8,2	8590	9,7	26,5
Novembre	6465	7,8	8590	9,7	32,9
Décembre	6123	7,4	7889	8,9	28,8
Total	83237	100,0	88891	100,0	6,8

Sources : Direction des Etudes et des Statistiques/Service des Statistiques, des Enquêtes et d'Analyse, Ministère du Tourisme

Ce sont environ 82 auberges qui ont été dénombrées à travers le pays au cours de la période 2011-2012. Celles qui ont une capacité de moins de 10 chambres représentent 73,2%. La moyenne par auberge est de 6 chambres. La solidarité au sein de la population tchadienne, fait que rares sont ceux qui voyagent et qui dorment dans une auberge ou hôtel dans une ville où ils ont des connaissances pouvant les loger et à cela, il faut ajouter le faible pouvoir d'achat des ménages au Tchad.

Tableau 10.06 : Répartition des auberges en 2011-2012 selon le nombre des chambres

Nombre de chambres	Effectif	Pourcentage
Moins de 5 chambres	14	17,1
5-9 chambres	46	56,1
10-19 chambres	20	24,4
20 chambres et plus	2	2,4
Total	82	100,0
Moyenne= 6 chambres par auberge		

Sources : Direction des Etudes et des Statistiques / Service des Statistiques, des Enquêtes et d'Analyse, Ministère du Tourisme

10.2 Données sur le transport

La longueur totale des tronçons bitumés au Tchad était de 1601 en 2011 et 1617 en 2012, soit une augmentation de 1,0%. A cours de la période 2011-2012, le nombre des véhicules en circulation a augmenté de 11,8% et celui des voitures particulières de 15,3%.

Tableau 10.07 : Transport routier

Libellé	Unités	Année 2011	Année 2012	Variation (en %)
Réseau total	Km	40000	40000	0,0
Routes Bitumées	Km	1601	1617	1,0
Routes en terre Classées (aménagement)	Km	1544	1544	0,0
Véhicules en circulation	Véhicule	6514	7285	11,8
Voitures Particulières	Véhicule	1900	2191	15,3

Sources : Ministère des Infrastructures

Les personnes arrivées au Tchad par voie aérienne en 2011 et 2012 sont majoritairement issues du continent africain (73,5% en 2011 et 64,8% en 2012), elles sont suivies de celles originaire de l'Asie et de l'Océanie (14,9% en 2011 et 17,9% en 2012) puis de celles de l'Europe (8,6% en 2011 et 13,4% en 2012).

En 2011, le pic des arrivées est atteint au mois d'avril (24,1%) alors qu'en 2012, ce pic est atteint plutôt au mois de décembre (12,5%) auquel on peut ajouter le mois de septembre (11,8%).

Tableau 10.08 : Arrivées par Air et par Continent en 2011 et 2012

Continent	Mois									
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre
2011										
Afrique	0	5514	13953	24867	4622	5068	5909	4077	6036	
Europe	0	1267	998	750	872	1237	739	831	1011	
Amérique	0	424	421	220	266	323	280	240	346	
Asie et Océanie	0	1600	1950	1228	1644	1877	1988	1554	1831	
Total	0	8805	17322	27065	7404	8505	8916	6702	9224	
Pourcentage	0,0	7,9	15,5	24,1	6,6	7,6	8,0	6,0	8,2	
2012										
Afrique	4261	3804	3621	3487	5381	5042	4742	5648	7054	
Europe	1423	1188	921	697	1055	930	1050	970	1138	
Amérique	406	324	308	194	289	328	273	244	349	
Asie et Océanie	1112	1529	1281	1060	1471	1462	1295	1294	1657	
Total	7202	6845	6131	5438	8196	7762	7360	8156	10198	
Pourcentage	8,4	7,9	7,1	6,3	9,5	9,0	8,5	9,5	11,8	

Sources : Direction des Etudes et des Statistiques / Service des Statistiques, des Enquêtes et d'Analyse, Ministère du Tourisme

Au cours de la période 2011 et 2012, le nombre des passagers venus en avion a baissé globalement de 23,1%. Cette situation est le résultat de la chute remarquable constatée au niveau des ressortissants de l’Afrique (-32,3%) et de ceux de l’Asie et de l’Océanie (-7,3%). Le nombre des passagers venus en avion originaires de l’Europe et d’Amérique a plutôt augmenté (respectivement 18,9% et 0,7%).

Tableau 10.09 : Arrivées par Air et par continent en 2011 et 2012

Continent	2011	2012	Variation (en %)
Afrique	82386	55810	-32,3
Europe	9685	11512	18,9
Amérique	3360	3382	0,7
Asie et Océanie	16680	15464	-7,3
Total	112111	86168	-23,1

Sources : Direction des Etudes et des Statistiques / Service des Statistiques, des Enquêtes et d’Analyse, Ministère du Tourisme

XI : DONNEES SUR L'EDUCATION

Au niveau national, la population d'âge scolaire représente 57,9% de la population totale du pays. Cette proportion est identique en 2011 qu'en 2012 (57,9%).

Par région, la proportion de la population d'âge scolaire varie généralement dans une fourchette allant de 54,0% à 58,0%. Cependant, on constate des situations exceptionnelles où cette proportion est très faible (45,9% au Ouaddaï) et très élevée (74,4% au Wadi Fira, 73,9% au Logone Occidental et 60,5% à l'Ennedi Est).

Le poids de la population d'âge scolaire d'une région dans l'ensemble de la population d'âge scolaire est généralement liée au poids démographique de la région lors du RGPH2 de 2009. Ainsi, par exemple, la population d'âge scolaire de la Tandjilé représente 6,0% de la population d'âge scolaire de tout le pays alors qu'elle abritait aussi 6,0% de l'ensemble de la population en 2009.

Tableau 11.01 : Population d'âge scolaire par région en 2011 et 2012, poids et proportion dans la population totale de la région

Tranche d'âge	Année					
	2011			2012		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Région du Batha						
3-5 ans	38149	37559	75708	39551	38873	78424
6 ans	11772	11627	23399	12204	12034	24239
7 ans	11140	10903	22043	11549	11285	22834
6-11 ans	55412	54153	109566	57448	56048	113496
11 ans	4799	4400	9199	4976	4553	9529
12 ans	7493	7182	14674	7768	7433	15201
12-15 ans	21738	21524	43262	22536	22277	44814
15 ans	5164	5496	10661	5354	5689	11043
16 ans	3121	3463	6583	3235	3584	6819
16-18 ans	10467	13583	24049	10851	14058	24909
18 ans	4723	7020	11743	4896	7266	12162
19-24 ans	15580	25344	40924	16152	26231	42383
25 ans	4979	9967	14945	5161	10316	15477
3-24 ans	141346	152164	293509	146539	157487	304026
Population du Batha			525638			544473
Poids de la population Scolaire dans la population totale du Batha			55,8			55,8
Poids de la population d'âge Scolaire du Batha dans la population totale scolaire du pays			4,3			4,3
Région du Borkou						
3-5 ans	6104	5317	11421	6329	5503	11831
6 ans	2065	1808	3873	2140	1871	4012
7 ans	1894	1551	3445	1964	1605	3569
6-11 ans	10188	8743	18931	10563	9049	19611

Tranche d'âge	Année					
	2011			2012		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
11 ans	880	806	1686	913	834	1747
12 ans	1579	1396	2976	1637	1445	3083
12-15 ans	4793	4090	8883	4969	4233	9202
15 ans	1189	1002	2191	1232	1037	2269
16 ans	936	821	1758	971	850	1821
16-18 ans	3667	3126	6793	3801	3236	7037
18 ans	2044	1725	3770	2119	1786	3905
19-24 ans	6188	5305	11493	6415	5491	11906
25 ans	914	1252	2166	947	1296	2243
3-24 ans	30940	26581	57521	32076	27511	59588
Population du Borkou			100722			104341
Poids de la population Scolaire dans la population totale du Borkou			57,1			57,1
Poids de la population d'âge Scolaire du Borkou dans la population totale scolaire du pays			0,8			0,8
Région du Chari Baguirmi						
3-5 ans	41946	41368	83314	43487	42815	86302
6 ans	12362	12290	24652	12816	12720	25537
7 ans	12091	11760	23852	12536	12172	24707
6-11 ans	61275	59487	120761	63526	61567	125093
11 ans	6224	5666	11889	6452	5864	12316
12 ans	8880	8358	17237	9206	8650	17856
12-15 ans	28171	27466	55637	29206	28427	57633
15 ans	6990	7337	14327	7246	7594	14841
16 ans	4566	5264	9829	4733	5448	10181
16-18 ans	14459	19353	33812	14991	20030	35020
18 ans	5659	8929	14588	5867	9241	15108
19-24 ans	23220	30368	53588	24074	31430	55504
25 ans	6498	11463	17960	6737	11864	18600
3-24 ans	169071	178041	347112	175283	184269	359552
Population du Chari Baguirmi			622479			644799
Poids de la population Scolaire dans la population totale du Chari Baguirmi			55,8			55,8
Poids de la population d'âge Scolaire du Chari Baguirmi dans la population totale scolaire du pays			5,0			5,0
Région du Guera						
3-5 ans	38658	37548	76206	40078	38861	78940
6 ans	12184	11589	23773	12632	11994	24626
7 ans	11409	10893	22302	11828	11274	23102
6-11 ans	59037	55991	115028	61206	57949	119156
11 ans	5526	4991	10518	5729	5166	10895
12 ans	8697	7805	16501	9016	8078	17094

Tranche d'âge	Année					
	2011			2012		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
12-15 ans	26173	24487	50660	27135	25343	52478
15 ans	6510	6342	12852	6749	6563	13313
16 ans	4065	4256	8321	4214	4405	8619
16-18 ans	13955	17245	31201	14468	17849	32317
18 ans	6546	9200	15746	6786	9522	16308
19-24 ans	20159	27978	48138	20900	28957	49857
25 ans	5852	10947	16799	6067	11330	17397
3-24 ans	157982	163250	321232	163787	168960	332747
Population du Guera			579343			600105
Poids de la population Scolaire dans la population totale du Guera			55,4			55,4
Poids de la population d'âge Scolaire du Guera dans la population totale scolaire du pays			4,7			4,7
Région de Hadjer Lamis						
3-5 ans	42606	41223	83829	44171	42665	86836
6 ans	12530	12314	24844	12990	12745	25736
7 ans	12193	11586	23780	12641	11992	24633
6-11 ans	61978	59125	121103	64255	61193	125448
11 ans	5908	5366	11274	6125	5554	11679
12 ans	8876	8005	16881	9202	8285	17487
12-15 ans	27865	26011	53876	28889	26921	55810
15 ans	6987	7005	13992	7243	7250	14494
16 ans	4385	4649	9033	4546	4811	9357
16-18 ans	14436	17802	32238	14967	18424	33391
18 ans	6072	8715	14787	6295	9020	15315
19-24 ans	21617	29226	50843	22412	30248	52660
25 ans	7028	12076	19103	7286	12498	19784
3-24 ans	168503	173386	341889	174694	179451	354146
Population de Hadjer Lamis			610038			631915
Poids de la population Scolaire dans la population totale de Hadjer Lamis			56,0			56,0
Poids de la population d'âge Scolaire de Hadjer Lamis dans la population totale scolaire du pays			5,0			5,0
Région du Kanem						
3-5 ans	24309	22111	46420	25202	22885	48087
6 ans	7740	7125	14865	8025	7374	15399
7 ans	6942	6532	13475	7197	6761	13958
6-11 ans	37072	34770	71842	38434	35986	74420
11 ans	3276	2963	6239	3397	3066	6463
12 ans	5795	5649	11444	6008	5846	11854
12-15 ans	17764	17380	35144	18417	17987	36404
15 ans	4473	4122	8595	4637	4267	8903

Tranche d'âge	Année					
	2011			2012		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
16 ans	3109	3162	6272	3224	3273	6497
16-18 ans	10094	11461	21555	10465	11862	22326
18 ans	4408	5679	10087	4570	5878	10447
19-24 ans	12047	17414	29461	12490	18023	30513
25 ans	3399	6888	10288	3524	7129	10653
3-24 ans	101286	103135	204421	105008	106743	211751
Population du Kanem			358770			371630
Poids de la population Scolaire dans la population totale du Kanem			57,0			57,0
Poids de la population d'âge Scolaire du Kanem dans la population totale scolaire du pays			3,0			3,0
Région du Lac						
3-5 ans	34218	31248	65466	35475	32341	67816
6 ans	9894	9159	19053	10257	9479	19737
7 ans	9424	8977	18402	9771	9291	19062
6-11 ans	47439	43999	91438	49182	45538	94720
11 ans	4246	3854	8100	4402	3989	8390
12 ans	7070	6543	13613	7329	6772	14102
12-15 ans	21585	20167	41752	22378	20872	43251
15 ans	5525	5246	10771	5728	5429	11157
16 ans	3682	3973	7655	3817	4112	7929
16-18 ans	11605	14530	26135	12032	15038	27070
18 ans	4794	6992	11785	4970	7236	12206
19-24 ans	16200	23789	39988	16795	24621	41416
25 ans	5561	9742	15302	5765	10082	15847
3-24 ans	131047	133732	264779	135862	138410	274273
Population du Lac			466840			483586
Poids de la population Scolaire dans la population totale du Lac			56,7			56,7
Poids de la population d'âge Scolaire du Lac dans la population totale scolaire du pays			3,8			3,8
Région du Logone Occidental						
3-5 ans	42564	44135	86700	44128	45679	89807
6 ans	13071	13427	26498	13551	13897	27448
7 ans	12206	12470	24675	12654	12906	25560
6-11 ans	70387	69932	140318	72973	72378	145351
11 ans	9681	8893	18574	10037	9204	19241
12 ans	10445	9414	19859	10828	9744	20572
12-15 ans	35552	33445	68998	36859	34615	71474
15 ans	8380	8161	16541	8688	8446	17134
16 ans	6859	6910	13769	7111	7151	14263
16-18 ans	20427	23240	43667	21177	24053	45230

Tranche d'âge	Année					
	2011			2012		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
18 ans	7684	9880	17564	7967	10225	18192
19-24 ans	37102	44083	81185	38465	45625	84091
25 ans	7217	8894	16111	7483	9205	16688
3-24 ans	206032	214835	420868	213603	222350	435953
Population du Logone Occidental			741500			768073
Poids de la population Scolaire dans la population totale du Logone Occidental			56,8			56,8
Poids de la population d'âge Scolaire du Logone Occidental dans la population totale scolaire du pays			6,1			6,1
Région du Logone Oriental						
3-5 ans	52272	53228	105501	54193	55090	109283
6 ans	16220	16664	32884	16816	17247	34063
7 ans	14887	14967	29854	15434	15490	30925
6-11 ans	82414	80916	163329	85442	83746	169188
11 ans	9979	9020	18999	10346	9336	19682
12 ans	11836	10475	22311	12271	10841	23112
12-15 ans	38596	35352	73948	40014	36588	76602
15 ans	9211	8607	17819	9550	8908	18458
16 ans	6898	7102	14000	7151	7351	14502
16-18 ans	21699	24818	46517	22496	25686	48183
18 ans	8676	11242	19918	8995	11635	20630
19-24 ans	36028	47081	83108	37351	48727	86079
25 ans	8477	11535	20012	8788	11939	20727
3-24 ans	303284	316275	619558	314428	327338	641766
Population du Logone Oriental			838672			868729
Poids de la population Scolaire dans la population totale du Logone Oriental			73,9			73,9
Poids de la population d'âge Scolaire du Logone Oriental dans la population totale scolaire du pays			9,0			9,0
Région du Mandoul						
3-5 ans	44505	44253	88758	46141	45801	91942
6 ans	14048	13891	27940	14565	14377	28942
7 ans	12552	12293	24845	13013	12723	25736
6-11 ans	68320	65170	133490	70830	67450	138280
11 ans	7655	6751	14406	7936	6987	14923
12 ans	9969	8320	18289	10335	8611	18946
12-15 ans	32071	26302	58373	33250	27222	60471
15 ans	7853	6327	14181	8142	6548	14690
16 ans	5604	4964	10568	5810	5138	10948
16-18 ans	17357	18226	35583	17995	18863	36858
18 ans	7135	8940	16076	7398	9253	16650
19-24 ans	26870	35598	62468	27857	36843	64700

Tranche d'âge	Année					
	2011			2012		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
25 ans	6275	8624	14899	6505	8926	15431
3-24 ans	189124	189548	378672	196074	196178	392252
Population du Mandoul			675881			700104
Poids de la population Scolaire dans la population totale du Mandoul			56,0			56,0
Poids de la population d'âge Scolaire du Mandoul dans la population totale scolaire du pays			5,5			5,5
Région du Mayo Kebbi Est						
3-5 ans	52113	52258	104371	54028	54086	108114
6 ans	15635	16184	31819	16210	16750	32960
7 ans	15560	15806	31366	16132	16359	32491
6-11 ans	81187	81389	162576	84170	84236	168406
11 ans	9804	9183	18988	10164	9505	19669
12 ans	12051	11392	23443	12493	11791	24284
12-15 ans	40274	38930	79204	41754	40292	82045
15 ans	9980	9594	19574	10347	9930	20276
16 ans	6989	7439	14428	7246	7699	14945
16-18 ans	21825	26638	48462	22627	27569	50196
18 ans	8826	12545	21371	9150	12984	22134
19-24 ans	35089	44135	79224	36379	45679	82057
25 ans	7426	11289	18715	7699	11684	19383
3-24 ans	230488	243350	473838	238957	251862	490819
Population du Mayo Kebbi Est			833750			863620
Poids de la population Scolaire dans la population totale du Mayo Kebbi Est			56,8			56,8
Poids de la population d'âge Scolaire du Mayo Kebbi Est dans la population totale scolaire du pays			6,9			6,9
Région du Mayo Kebbi Ouest						
3-5 ans	36006	36827	72833	37329	38116	75444
6 ans	10898	11590	22487	11298	11995	23293
7 ans	10651	10957	21608	11042	11341	22383
6-11 ans	58664	59457	118121	60819	61537	122356
11 ans	7757	7365	15122	8042	7622	15664
12 ans	8950	8480	17429	9278	8776	18055
12-15 ans	30446	29110	59556	31565	30128	61693
15 ans	7405	6866	14271	7677	7106	14783
16 ans	5971	5968	11940	6191	6177	12368
16-18 ans	17883	19646	37529	18540	20333	38873
18 ans	6185	7913	14098	6412	8190	14602
19-24 ans	28552	34583	63135	29601	35793	65394
25 ans	5303	7623	12925	5497	7889	13387
3-24 ans	171551	179623	351174	177855	185906	363761

Tranche d'âge	Année					
	2011			2012		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Population du Mayo Kebbi Ouest			607440			629208
Poids de la population Scolaire dans la population totale du Mayo Kebbi Ouest			57,8			57,8
Poids de la population d'âge Scolaire du Mayo Kebbi Ouest dans la population totale scolaire du pays			5,1			5,1
Région du Moyen Chari						
3-5 ans	39257	38053	77310	40699	39384	80083
6 ans	12248	11993	24241	12698	12413	25110
7 ans	11170	10775	21946	11581	11152	22733
6-11 ans	60438	58103	118541	62658	60136	122794
11 ans	6742	6278	13020	6989	6498	13487
12 ans	9542	8293	17835	9893	8583	18476
12-15 ans	31242	28548	59789	32390	29546	61936
15 ans	7653	7205	14858	7934	7457	15391
16 ans	5790	5946	11736	6002	6154	12156
16-18 ans	17700	20126	37826	18350	20830	39180
18 ans	7022	8935	15957	7280	9247	16527
19-24 ans	29021	34109	63130	30088	35302	65389
25 ans	6088	8677	14765	6312	8980	15292
3-24 ans	177657	178938	356595	184185	185197	369383
Population du Moyen Chari			632792			655482
Poids de la population Scolaire dans la population totale du Moyen Chari			56,4			56,4
Poids de la population d'âge Scolaire du Moyen Chari dans la population totale scolaire du pays			5,2			5,2
Région du Ouaddaï						
3-5 ans	39257	38053	77310	40699	39384	80083
6 ans	12248	11993	24241	12698	12413	25110
7 ans	11170	10775	21946	11581	11152	22733
6-11 ans	60438	58103	118541	62658	60136	122794
11 ans	6742	6278	13020	6989	6498	13487
12 ans	9542	8293	17835	9893	8583	18476
12-15 ans	31242	28548	59789	32390	29546	61936
15 ans	7653	7205	14858	7934	7457	15391
16 ans	5790	5946	11736	6002	6154	12156
16-18 ans	17700	20126	37826	18350	20830	39180
18 ans	7022	8935	15957	7280	9247	16527
19-24 ans	29021	34109	63130	30088	35302	65389
25 ans	6088	8677	14765	6312	8980	15292
3-24 ans	177657	178938	356595	184185	185197	369383
Population du Ouaddaï			776063			803872
Poids de la population Scolaire dans la population totale du Ouaddaï			45,9			46,0

Tranche d'âge	Année					
	2011			2012		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Poids de la population d'âge Scolaire du Ouaddaï dans la population totale scolaire du pays			5,2			5,2
Région du Salamat						
3-5 ans	22571	21653	44225	23401	22411	45811
6 ans	6874	6465	13340	7127	6691	13818
7 ans	6911	6538	13449	7165	6767	13932
6-11 ans	33454	30938	64392	34683	32020	66701
11 ans	2968	2600	5568	3077	2691	5767
12 ans	4953	4446	9399	5135	4601	9736
12-15 ans	14820	14198	29018	15365	14695	30059
15 ans	3799	3966	7765	3938	4105	8043
16 ans	2330	2541	4871	2416	2630	5046
16-18 ans	7776	10226	18003	8062	10584	18647
18 ans	3396	5290	8686	3521	5475	8997
19-24 ans	10681	16964	27645	11073	17558	28634
25 ans	3574	7244	10818	3706	7497	11204
3-24 ans	89302	93980	183282	92584	97267	189851
Population du Salamat			325315			336974
Poids de la population Scolaire dans la population totale du Salamat			56,3			56,3
Poids de la population d'âge Scolaire du Salamat dans la population totale scolaire du pays			2,7			2,7
Région de la Tandjilé						
3-5 ans	43567	43884	87449	45168	45419	90588
6 ans	13055	13436	26490	13535	13906	27441
7 ans	12944	12985	25927	13420	13439	26858
6-11 ans	70306	68975	139275	72889	71388	144277
11 ans	8853	8130	16981	9178	8414	17592
12 ans	10809	9848	20655	11206	10192	21398
12-15 ans	35890	33437	69322	37209	34606	71815
15 ans	8605	8167	16770	8921	8452	17373
16 ans	6779	7085	13864	7028	7333	14361
16-18 ans	19356	23373	42731	20067	24191	44258
18 ans	6976	10357	17336	7232	10720	17952
19-24 ans	28857	39643	68505	29917	41029	70946
25 ans	6123	9158	15283	6348	9478	15826
3-24 ans	197976	209312	407282	205250	216634	421884
Population de la Tandjilé			712278			737793
Poids de la population Scolaire dans la population totale de la Tandjilé			57,2			57,2
Poids de la population d'âge Scolaire de la Tandjilé dans la population totale scolaire du pays			5,9			5,9

Tranche d'âge	Année					
	2011			2012		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Région de Wadi Fira						
3-5 ans	43567	43884	87449	45168	45419	90588
6 ans	13055	13436	26490	13535	13906	27441
7 ans	12944	12985	25927	13420	13439	26858
6-11 ans	70306	68975	139275	72889	71388	144277
11 ans	8853	8130	16981	9178	8414	17592
12 ans	10809	9848	20655	11206	10192	21398
12-15 ans	35890	33437	69322	37209	34606	71815
15 ans	8605	8167	16770	8921	8452	17373
16 ans	6779	7085	13864	7028	7333	14361
16-18 ans	19356	23373	42731	20067	24191	44258
18 ans	6976	10357	17336	7232	10720	17952
19-24 ans	28857	39643	68505	29917	41029	70946
25 ans	6123	9158	15283	6348	9478	15826
3-24 ans	197976	209312	407282	205250	216634	421884
Population de Wadi Fira			547081			566684
Poids de la population Scolaire dans la population totale de Wadi Fira			74,4			74,4
Poids de la population d'âge Scolaire de Wadi Fira dans la population totale scolaire du pays			5,9			5,9
Région de N'Djaména						
3-5 ans	52698	50278	102976	54635	52037	106671
6 ans	14997	14949	29946	15548	15472	31020
7 ans	15658	14936	30594	16233	15458	31692
6-11 ans	81690	80336	162026	84692	83146	167838
11 ans	10119	9961	20080	10491	10309	20800
12 ans	12622	12142	24764	13086	12567	25653
12-15 ans	46331	46379	92710	48034	48001	96035
15 ans	11768	12040	23808	12200	12461	24661
16 ans	10250	10260	20509	10627	10618	21245
16-18 ans	33803	33801	67604	35045	34984	70029
18 ans	13407	13732	27139	13900	14212	28112
19-24 ans	71488	63566	135054	74115	65789	139904
25 ans	14725	15353	30078	15266	15890	31156
3-24 ans	286011	274360	560371	296520	283957	580478
Population de N'Djaména			1023985			1060767
Poids de la population Scolaire dans la population totale de N'Djaména			54,7			54,7
Poids de la population d'âge Scolaire de N'Djaména dans la population totale scolaire du pays			8,1			8,1
Région du Barh El Gazal						
3-5 ans	18439	15359	33798	19117	15896	35013

Tranche d'âge	Année					
	2011			2012		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
6 ans	7896	6310	14206	8186	6530	14717
7 ans	4356	3802	8158	4516	3935	8451
6-11 ans	32718	26351	59069	33921	27273	61193
11 ans	2455	2077	4532	2545	2150	4695
12 ans	5900	4614	10514	6116	4776	10892
12-15 ans	15778	12587	28364	16357	13027	29384
15 ans	3041	2407	5448	3153	2491	5644
16 ans	3683	2872	6555	3819	2972	6791
16-18 ans	10282	8706	18988	10659	9011	19670
18 ans	4761	4232	8992	4936	4380	9315
19-24 ans	12433	12486	24919	12890	12923	25812
25 ans	2037	3588	5625	2112	3713	5825
3-24 ans	89650	75489	165138	92944	78129	171073
Population de Barh El Gazal			276892			286839
Poids de la population Scolaire dans la population totale de Barh El Gazal			59,6			59,6
Poids de la population d'âge Scolaire de Barh El Gazal dans la population totale scolaire du pays			2,4			2,4
Région de l'Ennedi Est						
3-5 ans	6896	5250	12143	7149	5433	12578
6 ans	2519	1968	4486	2611	2037	4647
7 ans	1856	1504	3359	1924	1556	3479
6-11 ans	12460	9932	22388	12918	10279	23191
11 ans	1306	1088	2394	1354	1126	2480
12 ans	2213	1575	3787	2295	1630	3923
12-15 ans	6826	5019	11842	7077	5194	12266
15 ans	1626	1237	2862	1686	1280	2965
16 ans	1554	1278	2831	1611	1323	2933
16-18 ans	5324	4222	9544	5520	4370	9887
18 ans	2758	2126	4883	2859	2200	5058
19-24 ans	7797	6156	13951	8084	6371	14451
25 ans	1119	1333	2452	1160	1379	2540
3-24 ans	39304	30578	69882	40748	31648	72396
Population de l'Ennedi Est			115492			119644
Poids de la population Scolaire dans la population totale de l'Ennedi Est			60,5			60,5
Poids de la population d'âge Scolaire de l'Ennedi Est dans la population totale scolaire du pays			1,0			1,0
Région de l'Ennedi Ouest						
3-5 ans	4032	3203	7235	4180	3315	7495
6 ans	1358	1159	2517	1407	1199	2606
7 ans	1243	1044	2287	1289	1080	2369

Tranche d'âge	Année					
	2011			2012		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
6-11 ans	6999	5705	12704	7257	5905	13162
11 ans	663	489	1152	687	506	1193
12 ans	1237	895	2132	1282	927	2209
12-15 ans	3714	2711	6425	3850	2805	6655
15 ans	924	681	1605	958	705	1663
16 ans	825	629	1454	855	651	1506
16-18 ans	2733	2097	4830	2834	2170	5004
18 ans	1314	1010	2324	1363	1046	2409
19-24 ans	4114	3174	7288	4265	3285	7550
25 ans	666	835	1501	691	864	1555
3-24 ans	21592	16889	38482	22385	17480	39866
Population de l'Ennedi Ouest			65244			67589
Poids de la population Scolaire dans la population totale de l'Ennedi Ouest			59,0			59,0
Poids de la population d'âge Scolaire de l'Ennedi Ouest dans la population totale scolaire du pays			0,6			0,6
Région du Sila						
3-5 ans	32299	29710	62009	33486	30749	64235
6 ans	10489	9910	20399	10875	10257	21131
7 ans	9972	8650	18621	10338	8952	19290
6-11 ans	49294	44948	94242	51105	46521	97626
11 ans	4181	3656	7836	4334	3783	8118
12 ans	6996	6126	13122	7253	6340	13594
12-15 ans	19974	18718	38692	20708	19372	40081
15 ans	4837	4845	9682	5015	5015	10029
16 ans	3075	3100	6174	3188	3208	6396
16-18 ans	8911	10575	19486	9239	10945	20184
18 ans	3263	4583	7846	3383	4744	8126
19-24 ans	11116	17181	28297	11524	17782	29306
25 ans	3746	8040	11787	3884	8322	12205
3-24 ans	121595	121132	242726	126062	125369	251431
Population de Sila			416970			431921
Poids de la population Scolaire dans la population totale de Sila			58,2			58,2
Poids de la population d'âge Scolaire de Sila dans la population totale scolaire du pays			3,5			3,5
Région du Tibesti						
3-5 ans	1540	1135	2675	1596	1175	2771
6 ans	565	417	983	586	432	1018
7 ans	462	369	831	479	382	861
6-11 ans	2711	2410	5121	2811	2495	5305
11 ans	305	296	600	316	306	622

Tranche d'âge	Année					
	2011			2012		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
12 ans	533	419	952	552	434	986
12-15 ans	1486	1396	2882	1540	1445	2986
15 ans	333	319	652	345	330	675
16 ans	280	290	570	291	300	591
16-18 ans	987	913	1900	1023	945	1968
18 ans	446	379	825	462	392	854
19-24 ans	1486	1397	2883	1541	1446	2986
25 ans	314	341	654	325	353	678
3-24 ans	8209	7252	15461	8510	7505	16016
Population du Tibesti			27427			28412
Poids de la population Scolaire dans la population totale du Tibesti			56,4			56,4
Poids de la population d'âge Scolaire du Tibesti dans la population totale scolaire du pays			0,2			0,2
Ensemble Tchad						
3-5 ans	757574	737539	1495104	785410	763338	1548743
6 ans	233724	229704	463426	242312	237739	480048
7 ans	219636	213059	432692	227706	220512	448217
6-11 ans	1174187	1127909	2302079	1217331	1167362	2384686
11 ans	128921	118238	247157	133658	122374	256032
12 ans	176794	159518	336308	183290	165098	348386
12-15 ans	568220	529240	1097449	589099	547753	1136846
15 ans	138508	132346	270851	143598	136975	280572
16 ans	103319	105002	208321	107116	108675	215790
16-18 ans	321803	367204	689009	333627	380048	713674
18 ans	130094	168715	298812	134874	174617	309491
19-24 ans	513523	633329	1146862	532392	655483	1187873
25 ans	119532	182702	302238	123924	189093	313019
3-24 ans	3407582	3470101	6877672	3532791	3591483	7124275
Population du Tchad			11880613			12306561
Poids de la population d'âge Scolaire dans la population totale du Tchad			57,9			57,9

Source : RGPH2, 2009 et Projections Démographiques

Entre 2011 et 2012, le nombre d'élèves a augmenté de manière très remarquable au niveau préscolaire (33,3%), au primaire (8,3%), au secondaire technique et professionnel (4,9%) et moyen (1,7%). A l'opposé, le nombre d'élèves dans le secondaire général a baissé (-3,1%).

Par ailleurs, le nombre des stagiaires dans les Ecoles Normales d'Instituteurs (ENI) a baissé (-2,9%). Il en est de même pour le nombre moyen d'élèves par classe dans le primaire (-1,6%) et le nombre d'élèves par maître dans le primaire (-3,2%).

Si la proportion des filles dans le secondaire général a augmenté de 4,0% entre 2011 et 2012, celle des filles dans le primaire est restée inchangée (43,0% en 2011 et 2012).

Tableau 11.02: Effectifs des scolarisés

Tchad	Unité	2010-2011	2011-2012	Variation (en %)
Nombre d'enfants dans le préscolaire	Enfant	22347	29797	33,3
Nombre d'élèves dans le primaire	Elève	1928603	2087908	8,3
Nombre d'élèves dans l'enseignement moyen	Elève	315754	321066	1,7
Nombre d'élèves dans le secondaire général	Elève	134260	130113	-3,1
Nombre d'élèves dans le secondaire technique et professionnel	Elève	6534	6855	4,9
Effectifs d'élèves maitres et fonctionnaires élèves dans les ENI	Elève	3503	3401	-2,9
Nombre moyen d'élèves par classe dans le Primaire	Elève	63	62	-1,6
Nombre d'élèves par Maitre dans le Primaire	Elève	63	61	-3,2
% des filles dans le primaire	%	43	43	0,0
% des filles dans le secondaire général	%	25	26	4,0

Sources: Annuaire statistique de l'éducation 2010/2011 (P11-28-36-56-62-95-97-131-151) 2011/2012 (P43-79-86-120-160-183)

Au niveau national, comme le révèlent le Tableau 11.03 et le Graphique 11.01, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) dans le primaire a augmenté de 4,9% entre 2011 et 2012.

D'une part, ont distingué des régions qui ont connu une augmentation de leurs TBS dans une allure moindre que le niveau national : le Mandoul (4,1%), le Mayo Kebbi Ouest (3,6%), le Guéra (3,3%) et le Mayo Kebbi Est (0,8%).

D'autre part, on a aussi des régions dont la variation relative de leurs TBS dans le primaire est plus poussée qu'au niveau national. Il s'agit de : Batha (14,7%), Logone Oriental (15,4%), Logone Occidental (16,3%), Ennedi (17,1%), Sila (17,9%), Hadjer Lamis (18,3%), Wadi Fira (23,2%), Kanem (40,1%) et surtout Tibesti (103,7%) et Borkou (110,6%).

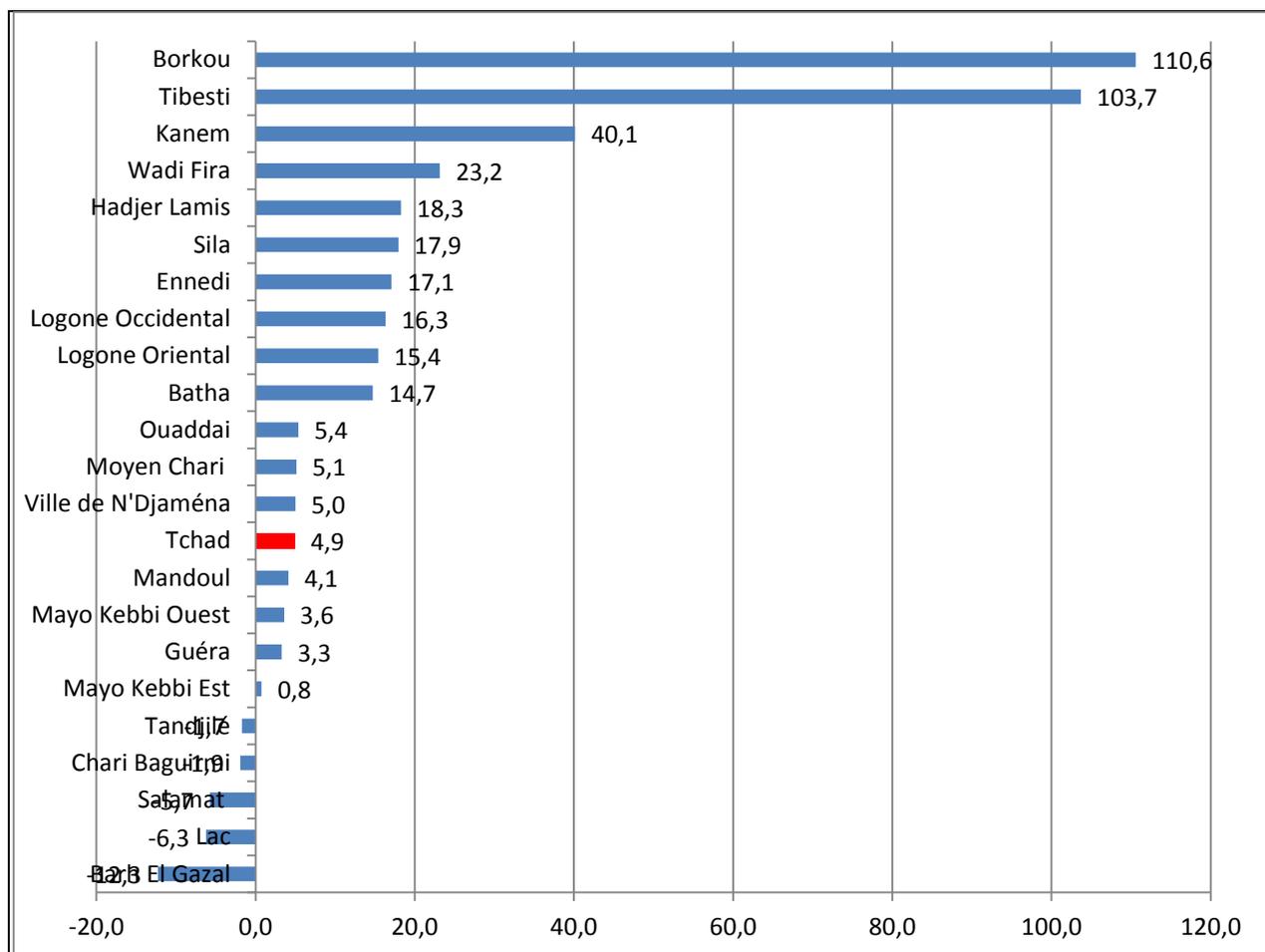
A l'opposé, cinq régions ont vu leurs TBS baissé entre 2011 et 2012. Ce sont les régions de : Tandjilé (-1,7%), Chari Baguirmi (-1,9%), Salamat (-,7%), Lac (-6,3%) et Barh El Gazal (-12,3%)

Tableau 11.03: Taux brut de scolarisation dans le primaire (en %)

Régions	Année 2010/2011			Année 2011/2012			Variation (en %) pour l'ensemble de sexes
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	
Barh El Gazal	48	48	48	40,6	43,5	42,1	-12,3
Batha	75	77	76	89,8	84,5	87,2	14,7
Borkou	30	21	25,5	67,7	39,7	53,7	110,6
Chari Baguirmi	58	35	46,5	56	35,1	45,6	-1,9
Ennedi	23	18	20,5	26,5	21,4	24	17,1
Guéra	104	85	94,5	108,7	86,4	97,6	3,3
Hadjer Lamis	56	36	46	66,6	42,2	54,4	18,3
Kanem	71	67	69	101,9	91,4	96,7	40,1
Lac	50	30	40	45,3	29,6	37,5	-6,3
Logone Occidentale	132	102	117	151,5	120,6	136,1	16,3
Logone Orientale	147	100	123,5	170,1	114,8	142,5	15,4
Mandoul	135	104	119,5	139,6	109,2	124,4	4,1
Mayo Kebbi Est	127	85	106	126,6	86,9	106,8	0,8
Mayo Kebbi Ouest	126	113	119,5	129,5	118,1	123,8	3,6
Moyen Chari	132	102	117	138,4	107,6	123	5,1
Ouaddai	117	65	91	122,1	69,6	95,9	5,4
Salamat	98	45	71,5	89,3	45,4	67,4	-5,7
Sila	109	66	87,5	125,7	80,7	103,2	17,9
Tandjilé	128	102	115	125,7	100,2	113	-1,7
Tibesti	43	33	38	80,4	74,3	77,4	103,7
Ville de N'Djaména	133	114	123,5	137,7	121,7	129,7	5,0
Wadi Fira	57	38	47,5	76,3	40,6	58,5	23,2
Total Général	107	80	93,5	111,6	84,5	98,1	4,9

Sources: Annuaires Statistiques de l'éducation 2010/2011 et 2011/2012 (P 54-76)

Graphique 11.01 : Variation (%) des taux bruts de scolarisation dans le primaire entre 2011 et 2012



A l'ECOSIT3 de 2011, le Taux Net de Scolarisation dans le primaire au niveau national est 43,7%. Ce TNS est supérieur à 50,0% dans les régions du Logone Oriental (61,6%), du Moyen Chari (60,8%), du Mandoul (59,4%), de N'Djaména (58,9%), du Guéra (56,7%), du Logone Occidental (56,4%), de la Tandjilé (54,7%), du Batha (52,6%) et du Mayo Kebbi Est (51,0%),

L'indice de parité de sexe (Graphique 12.02) qui appréhende l'aspect genre en matière de scolarisation, révèle que les filles comparativement aux garçons sont surtout moins scolarisées au Lac (208,5%), Tandjilé (116,6%), Barh El Gazal (113,2%), Kanem (107,1%) et Mandoul (106,4%).

L'écart absolu entre les TNS obtenus respectivement à partir de la source administrative comparée à ECOSIT3 présente trois situations : une première situation intermédiaire où le écart sont acceptables (fourchette de]-5,0% ; +5,0%], et ce sont les régions de : Kanem (+3,4%), Logone Occidental (+2,6%), Logone Oriental (+2,1%), Hadjer Lamis (+2,1%), Lac (-1,4%) et Chari Baguirmi (-3,2%).

Une seconde catégorie des régions où les écarts absolus sont au moins égaux à +5,0%. On a notamment la région du: Ouaddaï (+13,2%), du Mayo Kebbi Ouest (+12,7%), du Tibesti (+9,3%) et de N'Djaména (+6,8%).

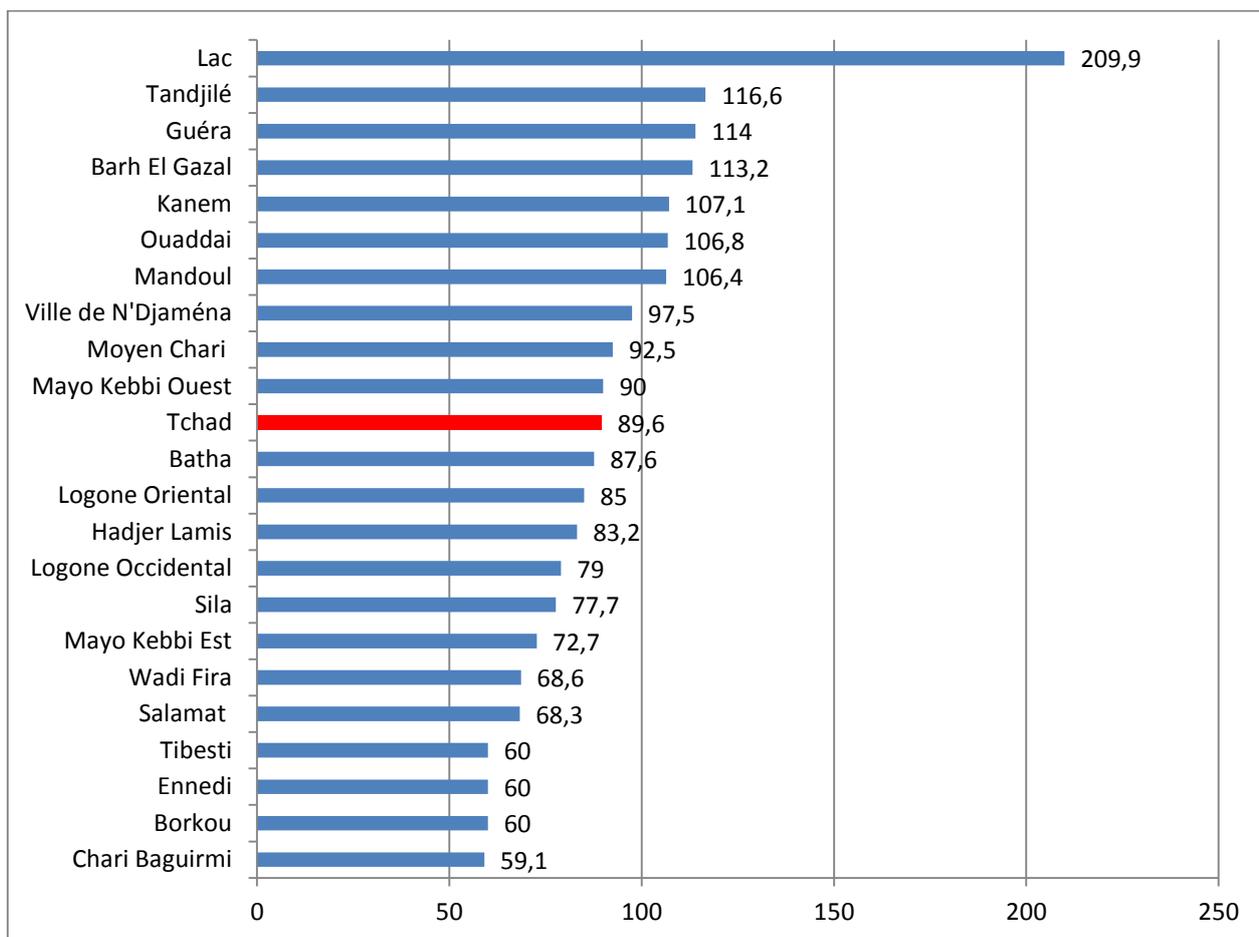
Le troisième groupe des régions est celui où les écarts absolus sont au plus égaux à -5,0%. Il s'agit des régions du: Barh El Gazal (-28,3%), du Batha (-26,6%), du Guéra (-22,9%), de l'Ennedi (-19,1%), du Salamat (-15,7%), du Borkou (-9,1%), du Moyen Chari (-6,8%), de la Tandjilé (-6,5%), de Wadi Fira (-6,2%), du Sila (-5,3%) et du Mayo Kebbi Est (-5,1%).

Tableau 11.04: Taux net de scolarisation (en %) dans le primaire en 2011 (ECOSIT3) et 2011/2012

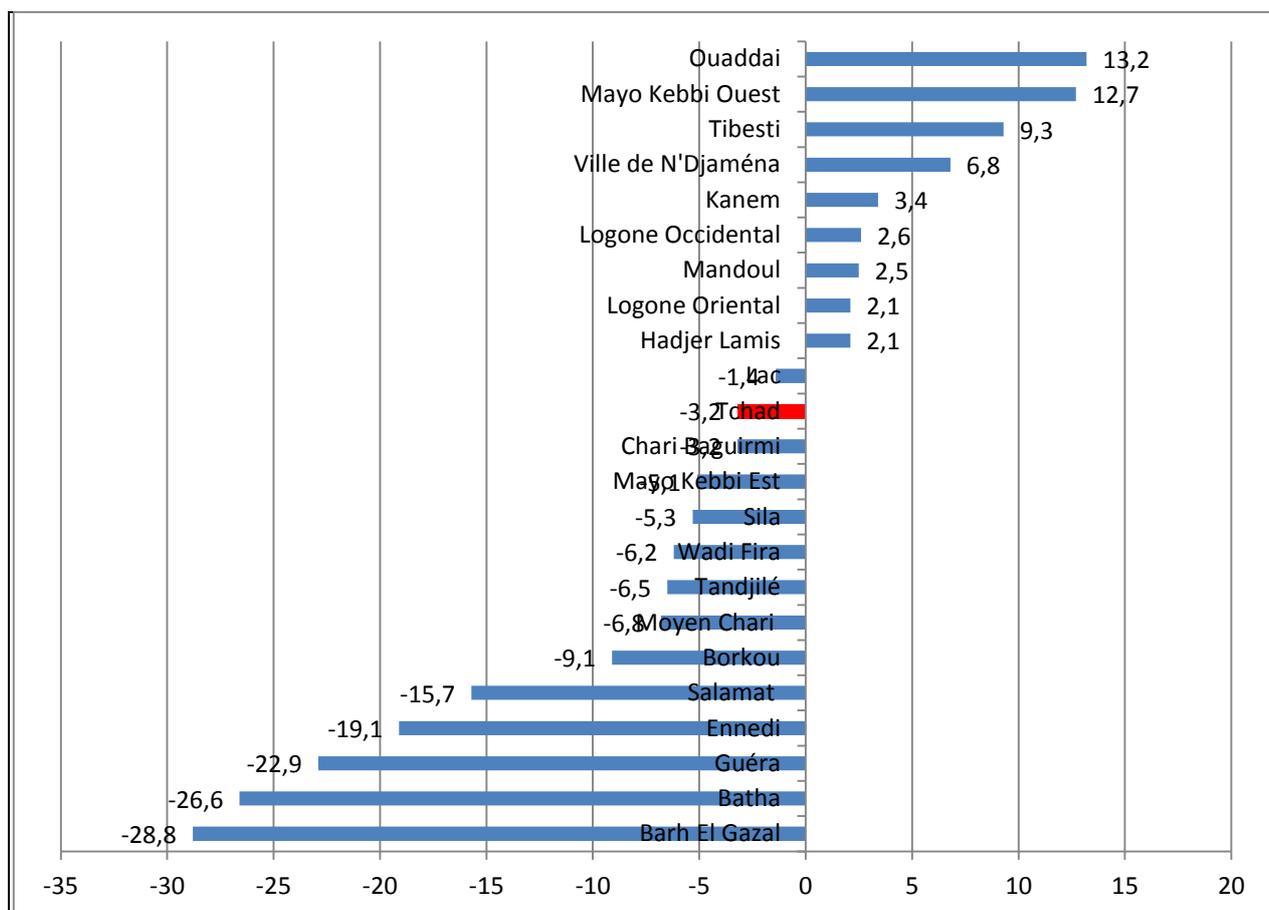
Régions	ECOSIT3, 2011				Annuaire Statistique 2011/2012			Ecart de TNS entre source administrative et ECOSIT3
	Garçons	Filles	Ensemble	Indice de parité sexe	Garçons	Filles	Ensemble	
Barh El Gazal	38,3	43,3	40,9	113,2	12,5	11,8	12,1	-28,8
Batha	56,2	49,2	52,6	87,6	26,7	25,3	26,0	-26,6
Borkou	33,0	19,8	27,3	60,0	21,8	13,8	18,2	-9,1
Chari Baguirmi	27,8	16,4	22,7	59,1	24,2	15,0	19,5	-3,2
Ennedi	33,0	19,8	27,3	60,0	8,8	7,4	8,2	-19,1
Guéra	53,5	61,0	56,7	114,0	38,0	29,6	33,8	-22,9
Hadjer Lamis	17,9	14,9	16,5	83,2	23,2	14,0	18,6	2,1
Kanem	23,7	25,3	24,3	107,1	29,3	26,1	27,7	3,4
Lac	9,3	19,5	14,3	209,9	15,8	9,8	12,9	-1,4
Logone Occidental	62,7	49,5	56,4	79,0	65,1	52,8	59,0	2,6
Logone Oriental	65,9	56,0	61,6	85,0	76,2	51,5	63,7	2,1
Mandoul	57,9	61,6	59,4	106,4	69,1	54,6	61,9	2,5
Mayo Kebbi Est	59,0	42,9	51,0	72,7	54,0	38,1	45,9	-5,1
Mayo Kebbi Ouest	45,0	40,5	42,7	90,0	57,2	53,5	55,4	12,7
Moyen Chari	63,1	58,3	60,8	92,5	60,0	48,1	54,0	-6,8
Ouaddai	20,0	21,3	20,7	106,8	43,1	25,0	33,9	13,2
Salamat	44,5	30,4	37,1	68,3	28,5	14,3	21,4	-15,7
Sila	39,3	30,5	34,7	77,7	36,5	22,1	29,4	-5,3
Tandjilé	50,8	59,3	54,7	116,6	53,1	43,0	48,2	-6,5
Tibesti	33,0	19,8	27,3	60,0	37,1	36,0	36,6	9,3
Ville de N'Djaména	59,6	58,2	58,9	97,5	69,2	62,1	65,7	6,8
Wadi Fira	30,4	20,9	25,8	68,6	26,0	13,3	19,6	-6,2
Total Général	45,9	41,1	43,7	89,6	45,8	35,1	40,5	-3,2

Source :ECOSIT3, Profil de Pauvreté au Tchad en 2011 et Annuaire Statistique de l'Education, Année 2011/2012 (P77)

Graphique 11.02 : Indice de parité entre sexe (en %) à partir des données de l'ECOSIT3 en 2011



Graphique 11.03 : Ecart absolu entre le TNS source administrative et celui issu des données de l'ECOSIT3 de 2011



Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) dans l'enseignement moyen est de 29,53% en 2011 et de 29,05% en 2012, soit une variation de -1,6% au cours de la période (Tableau 12.04). Le TBS est au moins 2 fois plus élevé chez les garçons que chez les filles, et ce quelle que soit l'année scolaire (40,91% contre 18,15% en 2010/2011 et 39,7% contre 18,4% en 2011/2012).

A l'exception des régions de Wadi Fira, Borkou et N'Djaména où la variation relative révèle inéluctablement un problème de qualité des données collectées (respectivement +1086,4%, +204,9% et -92,2%), l'analyse selon cet indicateur met en exergue une variation relative positive d'au moins 5,0% au Kanem (+48,9%), au Sila (+44,6%), au Salamat (+23,0%), au Hadjer Lamis (+16,3%), au Batha (+14,3%), au Barh El Gazal (+13,2%), au Ouaddaï (+12,4%) et au Moyen Chari (+5,6%).

La variation relative est négligeable ([-5,0% ; +5,0%]) au Guéra (+4,6%), au Logone Occidental (+1,4%), au Logone Oriental (0,0%), au Mayo Kebbi Ouest (-0,1%) et au Mandoul (-3,9%).

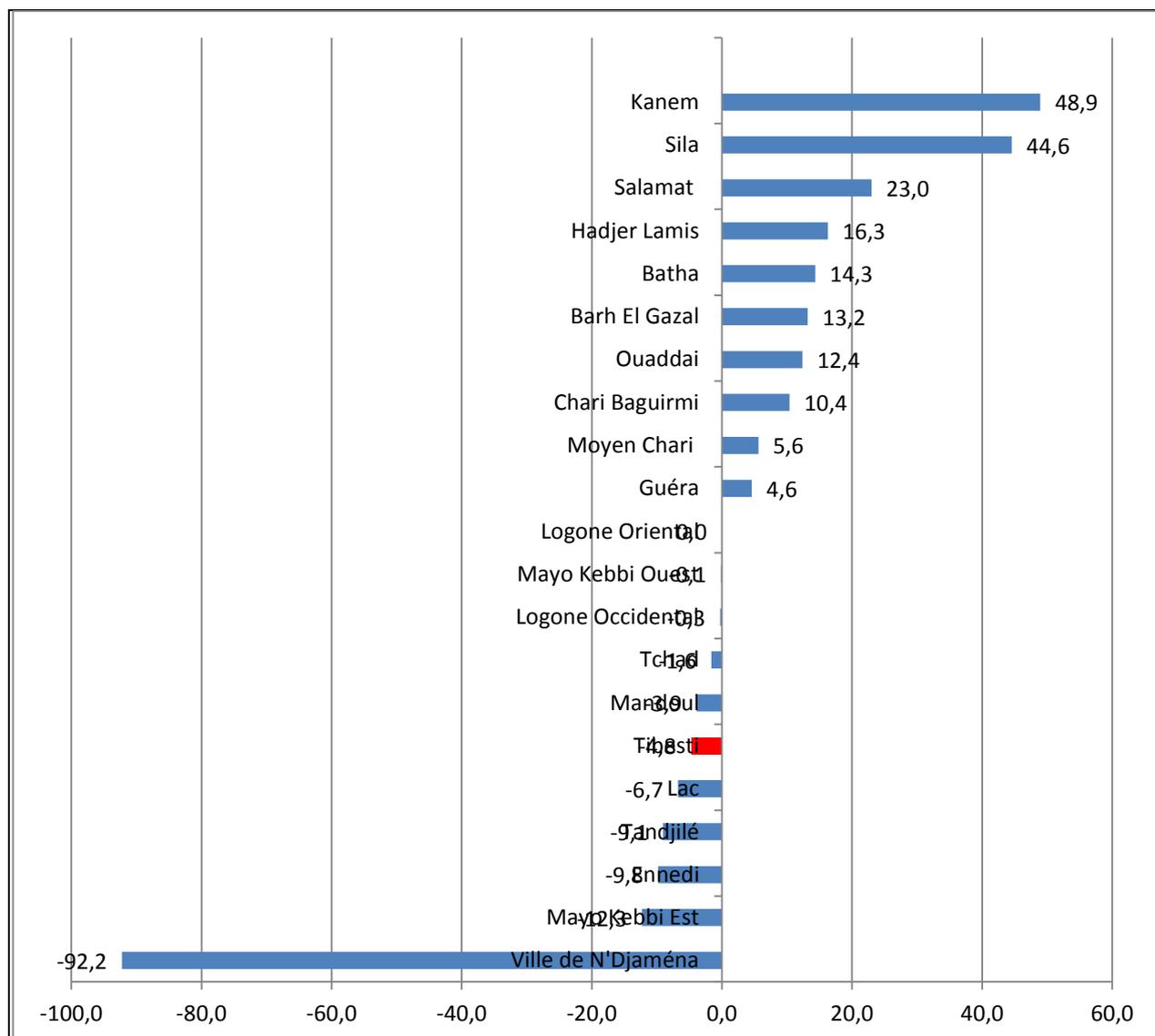
A l'opposé, la variation relative est négative d'au moins -5,0% dans la région du Lac (-6,7%), de la Tandjilé (-9,1%), de l'Ennedi (-9,8%) et du Mayo Kebbi Est (-12,3%).

Tableau 11.05 : Taux brut de scolarisation (en %) dans l'Enseignement Moyen par sexe et Région en 2010/2011 et 2011/2012

Régions	2010/2011			2011/2012			variation (en %) pour l'ensemble
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	
Barh El Gazal	4,68	1,68	3,18	5,1	2,1	3,6	13,2
Batha	7,28	2,33	4,81	8,2	2,8	5,5	14,3
Borkou	7,85	2,73	5,1	21,1	10	15,55	204,9
Chari Baguirmi	14,04	4,26	9,15	15,5	4,7	10,1	10,4
Ennedi	4,74	2,8	3,77	4,1	2,7	3,4	-9,8
Guéra	14,25	5,35	9,8	14,9	5,6	10,25	4,6
Hadjer Lamis	9,83	3,06	6,45	11,7	3,3	7,5	16,3
Kanem	4,32	1,31	2,82	6,1	2,3	4,2	48,9
Lac	8,11	1,96	5,04	7,7	1,7	4,7	-6,7
Logone Occidental	59	26,03	42,52	58,1	26,7	42,4	-0,3
Logone Oriental	64,87	18,67	41,77	63,7	19,8	41,75	0,0
Mandoul	54,36	23,76	39,06	51,3	23,8	37,55	-3,9
Mayo Kebbi Est	68,68	23,55	46,12	60,9	20	40,45	-12,3
Mayo Kebbi Ouest	94,2	47,87	71,04	92,3	49,6	70,95	-0,1
Moyen Chari	55,67	28,13	41,9	57,1	31,4	44,25	5,6
Ouaddai	17,11	8,25	12,68	18,8	9,7	14,25	12,4
Salamat	10,25	2,26	6,26	12,6	2,8	7,7	23,0
Sila	3,46	1,51	2,49	5,1	2,1	3,6	44,6
Tandjilé	61,25	24,63	42,94	52,2	25,9	39,05	-9,1
Tibesti	1,33	0,76	1,05	1,3	0,7	1,0	-4,8
Ville de N'Djaména	81,2	54,12	67,66	7,1	3,4	5,25	-92,2
Wadi Fira	7,1	3,2	5,15	71,6	50,6	61,1	1086,4
Tchad	40,91	18,15	29,53	39,7	18,4	29,05	-1,6

Source Annuaire Statistique de l'Education, Année 2010/2011 (P.87) et Année 2011/2012 (P.111)

Graphique 11.04 : Variation (en %) du Taux Brut de Scolarisation dans le moyen par région entre 2011 et 2012



Au cours de l'année scolaire 2010/2011, le TBS dans l'enseignement secondaire est de 19,6%, il est de 17,74% en 2011/2012, soit une variation relative de -9,5% (Tableau 12.05). Le TBS est au moins 3 fois plus élevé chez les garçons que chez les filles (30,09% contre 9,11% en 2010/2011 et 26,95% contre 8,54% en 2011/2012).

Tableau 11.06: Taux brut de scolarisation (%) dans l'Enseignement secondaire par région en 2010/2011 et 2011/2012

Régions	2010/2011			2011/2012			Variation (en %) pour l'ensemble des sexes
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	
Barh El Gazal	5,57	1,17	3,37	2,8	0,56	1,68	-50,1
Batha	4,33	1,29	2,81	6,37	2,47	4,42	57,3
Borkou	4,11	1,72	2,92	4,88	1,4	3,14	7,5
Chari Baguirmi	6,82	1,73	4,28	7,55	1,98	4,765	11,3
Ennedi	1,22	0,88	1,05	1,06	0,91	0,985	-6,2
Guéra	7,98	2,16	5,07	7,76	2,25	5,005	-1,3
Hadjer Lamis	11,38	2,88	7,13	9,35	2,16	5,755	-19,3
Kanem	5,94	1,19	3,57	7,39	1,7	4,545	27,3
lac	7,12	1,37	4,25	7,34	1,58	4,46	4,9
Logone Occidentale	32,91	9,48	21,2	32,75	10,24	21,495	1,4
Logone Orientale	32,86	7,11	19,99	27,24	5,98	16,61	-16,9
Mandoul	22,89	7,25	15,07	22,29	7,55	14,92	-1,0
Mayo Kebbi Est	50,55	8,79	29,67	46,03	8,62	27,325	-7,9
Mayo Kebbi Ouest	68,89	17,82	43,36	64,08	17,81	40,945	-5,6
Moyen Chari	32,47	12,47	22,47	31,07	12,19	21,63	-3,7
Ouaddai	13,87	5,76	9,82	16,36	6,18	11,27	14,8
Salamat	6,77	1,41	4,09	8,75	1,83	5,29	29,3
Sila	1,79	0,86	1,33	3,24	0,99	2,115	59,0
Tandjilé	48,33	10,66	29,5	31,16	6,6	18,88	-36,0
Tibesti	0	0	0	0	0	0	-
Ville de N'Djaména	82,26	38,92	60,59	214,84	85,29	150,07	147,7
Wadi Fira	4,19	1,59	2,89	1,19	0,61	0,9	-68,9
Tchad	30,09	9,11	19,6	26,95	8,54	17,745	-9,5

Source : Annuaire Statistique de l'Education, Année 2010/2011 (P.95) et Année 2011/2012 (P.150)

Selon les données du Tableau 12.06, le Taux Net de Scolarisation (TNS) dans l'enseignement secondaire est de 5,62% en 2010/2011 et de 4,87% en 2011/2012, soit une baisse de -13,3% au cours de la période. Ici aussi, le constat fait précédemment reste valable. En effet, le TNS est au moins 2 fois plus élevé chez les garçons que chez les filles. Des disparités sont aussi constatées au niveau des variations relatives du TNS.

Tableau 11.07: Taux net de scolarisation (%) dans l'Enseignement secondaire par région en 2010/2011 et 2011/2012

Régions	2010/2011			2011/2012			Variation relative (en %) pour l'ensemble de sexes
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	
Barh El Gazal	0,77	0,29	0,54	0,46	0,13	0,28	-48,1
Batha	1,12	0,27	0,65	1,65	0,53	1,1	69,2
Borkou	1,46	0,38	0,94	1,36	0,36	0,88	-6,4
Chari Baguirmi	1,64	0,6	1,08	1,53	0,56	1,01	-6,5
Ennedi	0,32	0,16	0,25	0,3	0,15	0,23	-8,0
Guéra	3,4	0,89	2,05	3,18	0,83	1,92	-6,3
Hadjer Lamis	1,91	0,44	1,11	1,48	0,31	0,84	-24,3
Kanem	0,66	0,2	0,42	0,61	0,19	0,39	-7,1
Lac	0,48	0,11	0,26	0,45	0,1	0,26	0,0
Logone Occidental	6,33	2,63	4,4	5,4	2,29	3,78	-14,1
Logone Oriental	10,87	2,12	6,28	9,11	1,81	5,28	-15,9
Mandoul	5,12	2,11	3,57	4,74	1,97	3,31	-7,3
Mayo Kebbi Est	11,57	2,55	6,79	10,06	2,24	5,91	-13,0
Mayo Kebbi Ouest	20,43	6,33	12,93	17,65	5,44	11,15	-13,8
Moyen Chari	8,37	3,73	5,96	7,83	3,48	5,57	-6,5
Ouaddai	4,67	2,2	3,31	4,37	2,06	3,09	-6,6
Salamat	2,84	0,64	1,62	1,03	0,28	0,62	-61,7
Sila	0,5	0,25	0,37	0,25	0,09	0,16	-56,8
Tandjilé	14,86	3,95	8,9	12,93	3,34	7,69	-13,6
Tibesti	0	0	0	0	0	0	-
Ville de N'Djaména	26,68	14,43	20,61	68,68	30,18	47,44	130,2
Wadi Fira	0,67	0,5	0,58	0,16	0,16	0,16	-72,4
Tchad	8,49	3,07	5,62	7,34	2,68	4,87	-13,3

Source : Annuaire s Statistiques de l'Education, Année 2010/2011 (P.87) et Année 2011/2012 (P.111)

Le taux de réussite au CEPE est de 74,6% en 2011 et de 74,3% en 2012, soit une variation à la baisse de -0,4% (Tableau 12.07). Les variations relatives positives d'au moins 5,0% sont observées au Guéra (+9,8%) et à l'Ennedi (+8,6%). Les variations relatives négatives d'au moins -5,0% sont constatées au Borkou (-24,8%), au Sila (-7,1%) et au Barh El Gazal (-5,4%).

Dans les régions restantes, ces variations relatives ne sont pas significatives, dans une fourchette de]-5,0% ;+5,0%[.

Tableau 11.08: Taux de réussite (en %) au CEPE , Sessions de Juin 2011 et de juin 2012 par DREN

DREN	Session		Variation (en %)
	Juin 2011	Juin 2012	
Barh El Gazal	87,6	82,9	-5,4
Batha	76,1	77,8	2,2
Borkou	82,2	61,8	-24,8
Chari Baguirmi	79,3	74,3	-6,3
Ennedi	83,8	91,0	8,6
Guéra	69,2	76,0	9,8
Hadjer Lamis	83,4	81,9	-1,8
Kanem	96,3	88,2	-8,4
Lac	93,4	91,1	-2,5
Logone Occidental	69,6	70,0	0,6
Logone Oriental	69,5	68,5	-1,4
Mandoul	75,8	73,5	-3,0
Mayo Kebbi Est	72,1	70,6	-2,1
Mayo Kebbi Ouest	69,5	69,5	0,0
Moyen Chari	72,1	72,5	0,6
Ouaddai	92,4	89,9	-2,7
Salamat	83,9	86,3	2,9
Sila	88,6	82,3	-7,1
Tandjilé	78,5	75,9	-3,3
Tibesti	90,9	88,0	-3,2
N'Djaména	77,8	80,8	3,9
Wadi Fira	85,8	84,7	-1,3
Tchad	74,6	74,3	-0,4

Sources: Ministère de l'Enseignement Primaire et de l'Education Physique/Direction de la Statistique et de la Carte Scolaire

A la session de juin 2011, le taux de réussite au BEPC est de 72,0% pour l'ensemble des sexes (Tableau 12.08) et quasiment le même tant pour les garçons (72,0%) que pour les filles (73,0%).

L'indice de parité garçons/filles, qui met en exergue la disparité selon l'aspect genre, révèle que le taux de réussite au BEPC est surtout plus élevé chez les garçons que chez les filles à l'Ennedi (161,4%), au Lac (109,1%), au Ouaddaï (106,3%) et au Batha (105,9%). A l'opposé, le taux de réussite est plus faible chez les garçons que chez les filles au Kanem (78,7%), au Borkou (81,0%), au Salamat (84,2%) et au Chari Baguirmi (91,4%).

Tableau 11.09 : Taux de réussite (en %) au BEPC, Session de Juin 2011 par DREN et selon le sexe

Région	Taux de réussite (en %)			Indice de parité Garçon/fille
	G	F	T	
Barh el Gazal	84	89	85	94,4
Batha	72	68	71	105,9
Borkou	51	63	53	81,0
Chari Baguirmi	74	81	76	91,4
Ennedi	92	57	83	161,4
Guéra	62	64	63	96,9
Hadjer Lamis	85	83	85	102,4
Kanem	74	94	78	78,7
Lac	96	88	94	109,1
Logone Occidental	73	73	73	100,0
Logone Oriental	74	71	73	104,2
Mandoul	80	79	80	101,3
Mayo Kebbi Est	61	57	60	107,0
Mayo Kebbi Ouest	68	71	69	95,8
Moyen Chari	79	80	80	98,8
Ouaddai	85	80	83	106,3
Salamat	80	95	82	84,2
Sila	96	100	97	96,0
Tandjilé	77	80	78	96,3
N'Djaména	70	73	71	95,9
Wadi Fira	91	90	91	101,1
Tchad	72	73	72	98,6

Sources: Ministère de l'Enseignement Primaire et de l'Education Physique, /Direction de la Statistique et de la Carte Scolaire Année 2010/2011 et 2011/2012

Le taux de réussite au Bac à la session de 2011 est environ 2 fois plus élevé que celui de juin 2012 (31,0% contre 16,0%), soit une variation relative de -48,4% au cours de la période (Tableau 12.09). La faiblesse du taux de réussite au Bac en 2012 comparativement à celui de 2011 est valable quelle que soit la région. En effet, malgré l'organisation d'une autre session de rattrapage, quelques mois plus tard en septembre 2012, les résultats de cette année sont restés toujours catastrophiques. Cette situation a obligé le gouvernement de l'époque de fermer dans certains établissements

d'enseignement secondaire le second cycle. L'efficacité de cette option n'a malheureusement pas pu être évaluée du fait qu'à la suite d'un remaniement gouvernemental, l'arrêté en question a été abrogé.

Tableau 11.10: Taux de réussite au Baccalauréat, Session de Juin 2011 et Session de Juin 2012 par DREN et selon le sexe

Région	Taux de réussite (en %)						Variation (en %) pour l'ensemble des sexes
	Session de juin 2011			Session de juin 2012			
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	
Barh el Gazal	29	82	35	8	15	9	-74,3
Batha	27	28	27	19	16	18	-33,3
Borkou	14	13	14	7	19	11	-21,4
Chari Baguirmi	45	50	47	11	5	10	-78,7
Ennedi	0	0	0	0	18	11	-
Guéra	35	32	34	23	14	21	-38,2
Hadjer Lamis	41	36	40	27	13	16	-60,0
Kanem	59	56	59	24	17	23	-61,0
Lac	39	39	39	22	19	21	-46,2
Logone Occidental	26	20	25	16	12	15	-40,0
Logone Oriental	40	34	38	19	17	18	-52,6
Mandoul	39	41	40	26	24	25	-37,5
Mayo Kebbi Est	24	25	24	9	7	9	-62,5
Mayo Kebbi Ouest	27	26	27	9	8	8	-70,4
Moyen Chari	48	46	48	22	17	21	-56,3
Ouaddai	49	44	47	25	24	24	-48,9
Salamat	53	58	54	14	23	16	-70,4
Sila	18	14	17	8	11	9	-47,1
Tandjilé	20	26	21	7	3	7	-66,7
N'Djaména	29	29	29	21	20	21	-27,6
Wadi Fira	69	74	71	5	8	6	-91,5
Tchad	31	31	31	16	16	16	-48,4

Sources: Annuaire statistique de l'éducation Année scolaire 2010/2011 (P.126), Année scolaire 2011/2012 (P.153-154)

BIBLIOGRAPHIE

- 1- Annuaire Statistique de l'Education, Année scolaire 2010-2011, 2012, 188 P.
- 2- Annuaire Statistique de l'Education, Année scolaire 2011-2012, 2013, 228
- 3- Annuaire Statistiques Sanitaires 2011, 304 P.
- 4- Annuaire Statistiques Sanitaires 2012, 308 P.
- 5- Conseil National de Crédit, Rapport 2011, 66 P.
- 6- Rapport 2013 de l'Observatoire du Marché des Télécommunications
- 7- INSEED, Tchad, Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat, Résultats Globaux Définitifs, 155 P.
- 8- INSEED, Tchad, Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat, Résultats Globaux Définitifs par Sous-Préfecture, 120 P.
- 9- INSEED, Tchad, Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat, Principaux Indicateurs Issus de l'Analyse Thématique, 92 P.
- 10- INSEED, Tchad, Projection Démographiques 2009-2050, 150 P.
- 11- INSEED, Tchad, Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat, Caractéristiques Economiques de la Population, 134 P.
- 12- INSEED, Tchad, Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat, Etat et Structures de la Population, 189 P.
- 13- INSEED, Tchad, Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat, Mortalité, 140 P.
- 14- INSEED, Tchad, Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat, Migrations et Urbanisation, 106 P.
- 15- INSEED, Tchad, Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat, Natalité et Fécondité, 146 P.

ANNEXE : COORDINATION DES TRAVAUX

N° d'ordre	Nom et prénom(s)	Titre	Responsabilité
01	OUSMAN ABDOULAYE HAGGAR	DG de l'INSEED	Coordonnateur des travaux
02	RIRADJIM MADNODJI	Chef du DCD	Superviseur des travaux
03	DONANTI TIALTA	Responsable de la Salle de Documentation	Agent de collecte
04	AHMED ADOUM ALMOUGADAM	Chef du SC	Agent de collecte
05	DJONSALA DEMSOU	Agent du SDDRP	Agent de collecte
06	BENADJA NASSER	Agent du SC	Agent de collecte
07	ATOKARE ALEXIS	Chef du SDDRP	Agent de collecte

